L'Européen : hebdomadaire économique, artistique et littéraire

L'EUROPÉEN

Économique Littéraire

HEBDOMADAIRE

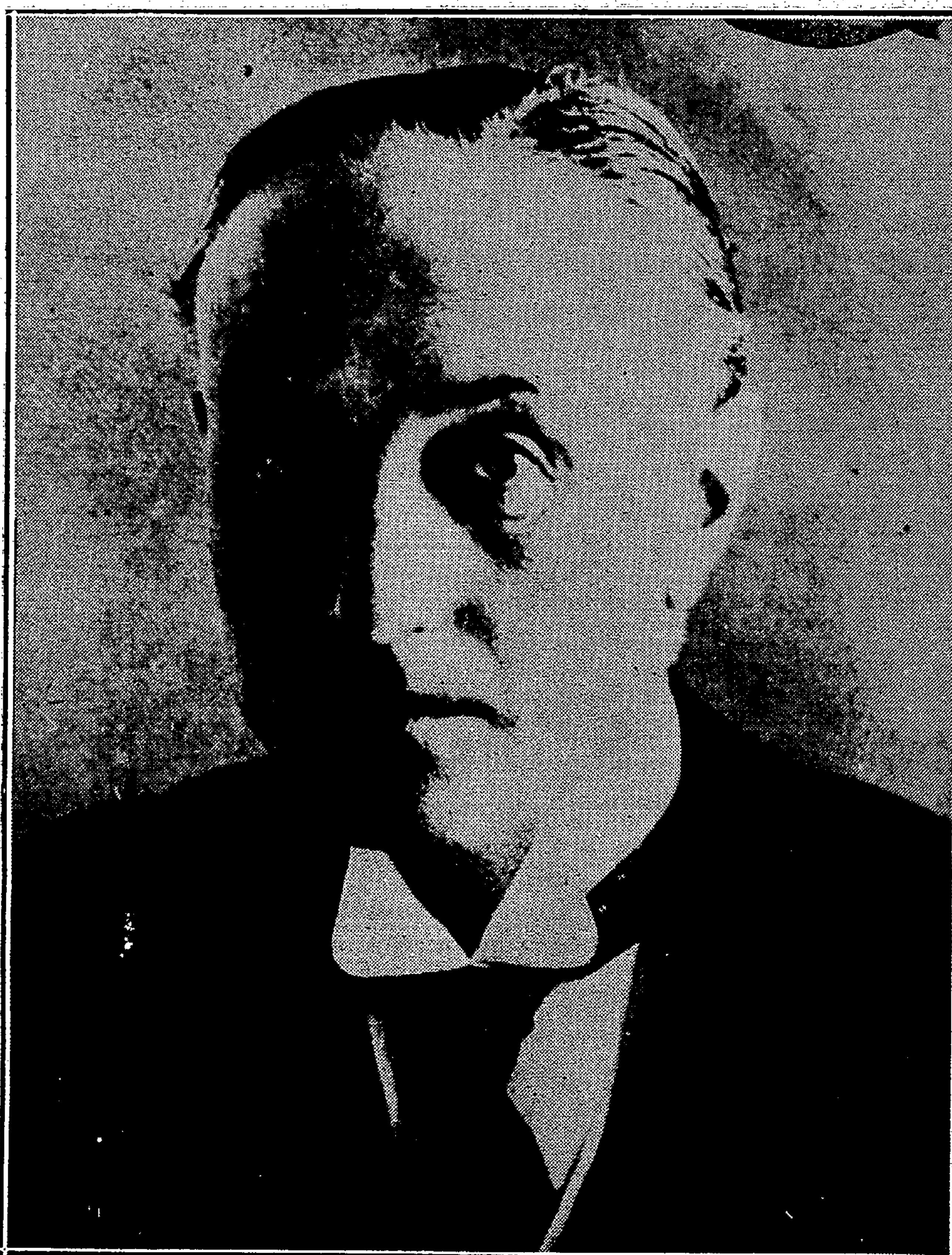
7e ANNÉE. — No 299 PARIS, LE VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1935 PRIX : 0.75

SOMMAIRE

INDEX

L'EUROPÉEN
HEBDOMADAIRE
Directeur politique : Etienne Fougère.
Fondateur-Administrateur-délégué F.-H. TUROT
RÉDACTION, ADMINISTRATION
6, *rue de Messine, Paris* (8e)
Téléphone : Carnot 49-70

SIR SAMUEL HOARE



Sir Samuel Hoare, ministre des Affaires étrangère de Grande-Bretagne, a prononcé un grand discours, à l'assemblée de la S. D. N. Dans un vaste et clair exposé, le chef du Foreign Office a établi la position de l'Angleterre en présence du différend italo-éthiopien.

LA POLITIQUE VOUS INTÉRESSE-T-ELLE ?

(Suite de l'enquête de l'Européen.)

On trouvera, dans notre page 7, les réponses de Mme Colette Yver, de MM. André Maurois et Maxime Réal del Sarte.

L'EUROPÉEN
HEBDOMADAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE
ADMINISTRATION — RÉDACTION
PUBLICITÉ

6, rue de Messine, Paris-8e.
Téléphone : CARNOT 49-70
Chèques Postaux : PARIS 1337-75

Directeur politique : Etienne FOUGERE
Fondateur-Administrateur-Délégué : F.-H. TUROT.

PRIX : 0 fr. 75
paraissant tous les vendredis

PRIX DE L'ABONNEMENT

	1 an	6 mois	3 mois
France et Colonies ..	35. »	20. »	12. »
Étr. (Aff. réduit). .	85. »	45. »	30. »
— Autres pays	100. »	55. »	35. »

On s'abonne à « l'Européen » :

En *Belgique*, à l'Agence Star, 22, rue de la Paille, à Bruxelles.

En *Suisse*, à la Chambre de Commerce française, à Lausanne.

En *Italie*, S. A. Italo Francese Transalp. 26, Piazza di Pietra, Roma (101).

Les abonnts commencent le 1er ou 15 du mois mais sont servis dès réception de la demande.

Frais de changement d'adresse : 1 fr. 50

Pour toute modification d'adresse et renouvellement d'abonnement joindre la bande d'envoi.

L'EUROPÉEN
est en vente à Paris dans les principaux kiosques et chez les libraires suivants :
BRENTANO'S
37, *avenue de l'Opéra*

ABONN ...NT-SERVICE

Plusieurs de nos lecteurs ont bien voulu nous signaler que *L'Européen* n'était pas en vente dans tous les kiosques de journaux.

Nous étendrons progressivement notre rayon de vente, mais afin de permettre aux personnes qui s'abonneraient volontiers de se faire une opinion sur *L'Européen*, nous avons créé « l'abonnement-service » de 1 mois, 2 mois ou 3 mois.

Son prix de revient est égal au prix d'achat au numéro et nos lecteurs pourront s'en acquitter en joignant simplement des timbres-poste à leur lettre.

Pour recevoir *L'Européen :*
Pendant 1 mois (4 numéros) : 3 fr.
Pendant 2 mois (8 numéros) : 6 fr.
Pendant 3 mois (12 numéros) : 9 fr

(En timbres-poste)

REVUE DE LA PRESSE

LA PRESSE ALLEMANDE CONTRE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

La *Deutsche Allgemeine Zeitung* publie un article intitulé : « Les vilains étrangers », dans lequel son rédacteur en chef, M. Silex, met en garde contre les attaques inconsidérées à l'égard de la presse étrangère :

Nous avons été amenés à répondre à la campagne de mensonge de certains milieux étrangers en instituant une rubrique spéciale, sous le titre : « Le mensonge du jour », qui a malheureusement dû paraître trop souvent. Il ne peut y avoir de ralentissement dans ce combat. Mais nous nous refusons à toute généralisation. Lorsque les informations mensongères deviennent plus nombreuses, l'impression peut facilement être donnée que le monde, à l'étranger, ne se compose que de gens malveillants et qui nous en veulent. Cette impression, à son tour, peut avoir toutes sortes de conséquences défavorables, et pour commencer, un mécontentement nullement prémédité des correspondants de la presse étrangère, qui, par solidarité mal comprise, peuvent prendre alors le parti d'un confrère qui ne le méritait pas. Dans notre maison, on lit beaucoup de journaux étrangers et nos correspondants à l'étranger en lisent naturellement davantage encore, et nous en donnent des comptes rendus. Or, nos lecteurs le savent, il y a souvent dans la presse étrangère bien des remarques défavorables, bien des déformations des faits, et enfin aussi, bien des mensonges. Mais il y a aussi beaucoup de bien dedans. Et comment en serait-il autrement, alors que la nouvelle Allemagne, sous la direction d'Adolf Hitler, peut enregistrer dans de nombreux domaines des succès auxquels on a partout, dans le monde, rendu hommage et manifesté de l'estime ! Il y aussi bien des informations fausses, par exemple sur l'incendie de l'exposition de la radiodiffusion, qui ont été ces jours derniers démenties loyalement, ce qui n'excuse pas, d'ailleurs, l'information fausse elle-même. A côté de cela, il y a des pécheurs endurcis qui persévèrent dans leurs mensonges. Nous ne pouvons rien faire pour eux ; mais nous voulons principalement faire quelque chose pour nous-mêmes. Et il serait dommage que l'idée des vilains étrangers finît par s'imposer à l'esprit des Allemands.

Ce n'est nullement à dire que la destinée de l'Allemagne soit d'être en tout cas méconnue et de n'être jamais aimée. Nous venons de voir récemment comment des idées allemandes, d'abord très discutées, commencent à s'imposer dans la vie internationale. Une grande partie des juristes de droit criminel international qui se sont réunis en congrès à Berlin, ont voté des résolutions auxquelles la législation de leur propre pays est encore loin de répondre. Nous renoncerons à les énumérer en détail et nous ne signalerons, parmi les idées allemandes qui se sont imposées, que celle de l'égalité des droits. A ce propos, nous constatons avec plaisir qu'une partie importante de la presse étrangère a exercé une action méritoire pour faire triompher cette idée, même et surtout contre l'opinion des hommes politiques et des ministres étrangers. A côté de l'empoisonnement de l'opinion mondiale, il y a aussi une action d'information sur la nature et sur les buts de notre réorganisation de l'Etat. S'il n'en était pas ainsi d'ailleurs ce serait grave, et l'idée des vilains étrangers pourrait éveiller chez les gens qui tendent le cou vers la tribune de presse l'impression aussi peu fondée que peu souhaitable, qu'aujourd'hui personne ne nous veut de bien dans le monde. Il n'est pas nécessaire pour cela d'exagérer, ni de ne pas voir où nous nous heurtons à une réprobation. Mais tous ceux qui ont séjourné à l'étranger et qui n'ont pas demandé l'impossible confirmeront le fait que la sympathie avec laquelle les efforts gigantesques du peuple allemand s[illegible]orte sur l'incompréhension [illegible] pas ainsi, parce que n[illegible]clarations, mais [illegible] veau la tête [illegible]

C'est p[illegible] une affa[illegible] jeune A[illegible] doit pa[illegible] ment d[illegible] d'un au[illegible] de fois [illegible] pondait-el[illegible]e l'égalité [illegible]s ? Que de fo[illegible] vient de la cons[illegible] mais souvent, ce [illegible] était que la conséquen[illegible] petite ville, même si le jeune ho[illegible]e Berlin, d'après lesquelles il lu[illegible] il était exposé à des forces mystéri[illegible] n'avait encore jamais rencontrées dans sa vie.

Ces idées sont périmées. Les vieux complexes d'infériorité ont disparu et le voyageur de la « Force par la joie », ou tout autre Allemand, quel qu'il soit, n'a plus besoin, lorsqu'il débarque dans une station-frontière où dans un port étranger, de s'embarrasser de l'idée d'un vilain pays étranger qui veut absolument lui retirer son rôle naturel de bon Allemand.

LE PROBLÈME ÉTHIOPIEN

Les derniers développements du différend italo-éthiopien et les récentes réactions provoquées dans les Dominions sont pour J.-L. Garvin dans l'*Observer*, l'occasion de soutenir avec plus d'énergie que jamais que le règlement du conflit ne peut en aucune façon être obtenu en agitant la menace de sanctions à l'Italie, mais en cherchant au contraire la mesure la plus large dans laquelle pourront être satisfaites les demandes italiennes.

Thèse toujours à peu près isolée, comme l'indique l'éditorial de l'autre grand hebdomadaire dominical *Sunday Times*, dans lequel « Scrutator » attribue l'attitude plus conciliante de l'Italie à la détermination des représentants britanniques et français à Genève.

Il est plus certain que jamais, écrit J.-L. Garvin, faisant allusion au discours du premier ministre canadien, M. Bennett, que l'extension du conflit par des sanctions dans le présent cas anormal — ne le confondons pas avec d'autres cas possibles — serait le « commencement de la fin » pour l'empire britannique.

M. J. L. Garvin rappelle que le traité de 1906, sauvegardant les intérêts vitaux de l'Angleterre et de la France en Ethiopie : Lac Tsana pour la première, et Chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba pour la seconde, prévoyait la construction par l'Italie d'une autre ligne de chemin de fer reliant l'Erythrée à la Somalie Italienne «et ceci, ajoute-t-il, plaçait implicitement le développement et l'ordre de la plus grande partie de l'Ethiopie sous les auspices de l'Italie ». Or M. Garvin estime que le gouvernement éthiopien s'est toujours opposé à la réalisation de ce programme, réalisation à laquelle s'est maintenant attaqué M. Mussolini. Il considère en outre que la récente concession accordée par l'empereur, malgré son caractère éphémère, était en contradiction formelle avec l'esprit du traité.

Le fait demeure, écrit-il, que le Négus lui-même était prêt, partie pour des considérations monétaires, partie par tactique politique, à céder tous les droits d'exploitation du pétrole, des minerais et de toutes les ressources naturelles de la moitié de son empire, et c'est cette moitié que l'Angleterre et la France se sont engagées à considérer comme une sphère d'influence italienne.

Si l'empereur avait accepté de faire une pareille concession à l'Italie après le traité d'amitié et de coopération italo-éthiopien signé à Addis-Abeba en 1928, ou même seulement après l'incident d'Oual-Oual, nous ne serions jamais arrivés à la situation actuelle. Aucun homme politique sensé, dans la S. D. N. ou hors de la S. D. N., ne peut appuyer la malencontreuse politique d'Adoua que le Négus a poursuivie jusqu'ici. Transférer, avec toutes les implications, la concession ébauchée à l'Italie, accompagnée de garanties pratiques d'exécution, peut créer en vérité une dernière chance de paix. Nous n'en voyons pas d'autre.

« Scrutator », de son côté, note l'atténuation de l'intransigeance italienne en l'attribuant, comme nous l'indiquons, à la ferme attitude de la France et de la Grande-Bretagne, mais attaque violemment la politique du chef du gouvernement italien, qu'il considère comme dictée encore plus par un esprit d'impérialisme guerrier que par des convoitises économiques immédiates. Faisant allusion aux avantages refusés par l'Italie lors des entretiens de Paris, « Scrutator » écrit :

Rien ne le satisfera que la souveraineté en titre. Ou il n'est pas le réaliste que la plupart d'entre nous ont cru voir en lui, ou son attachement à ce titre vide dissimule de plus vastes ambitions qui entraîneront l'Italie dans des troubles plus graves encore.

Enfin « Scrutator » estime que si les efforts faits actuellement à Genève ne pouvaient éviter finalement le déclenchement des hostilités, cet échec ne signifierait pas la faillite du principe de sécurité collective, mais devrait être attribué à la forme défectueuse que lui donne le covenant.

La seule réforme véritable, conclut-il, réside dans la restriction de la zone de collectivité responsable, aux puissances ayant un réel intérêt qu'elles sont prêtes à défendre d'un effort concerté. Et le meilleur noyau autour duquel la nouvelle politique peut se former et s'étendre serait le Locarno de l'Ouest.

LA PETITE ENTENTE ET LA POLITIQUE ITALIENNE

La *Frankfurter Zeitung*, sous le titre : « Les Balkans et l'Abyssinie », définit la position des Etats de la Petite Entente en face de la politique italienne :

La politique de l'Italie dans les Balkans et dans la région danubienne fut tout d'abord en fonction de sa politique méditerranéenne. Elle se dirigea contre la Yougoslavie parce que celle-ci pouvait, en partant de la côte de l'Adriatique qu'elle possède ou en partant de Salonique sur laquelle elle jeta ses regards au temps où la Grèce était impuissante après l'échec de sa campagne en Asie Mineure, menacer doublement sur les flancs la voie des communications italiennes. Hostile à la Yougoslavie, l'Italie se montra amicale pour la Bulgarie et pour la Hongrie, essaya d'acquérir de l'influence en Autriche en tant que celle-ci constitue un lien avec la Hongrie, et enfin, après l'échec de sa tentative, pour attirer la Roumanie de son côté, opposa un front hostile à l'ensemble de la Petite Entente. Par conséquent la position prise par l'Italie dans le bassin danubien fut, à l'origine, une conséquence de sa politique méditerranéenne. C'est seulement plus tard que cette position devint un but en soi.

Dans la situation d'alors, Rome était obligée de considérer la France comme son adversaire, moins du fait que celle-ci revendiquait la maîtrise de la Méditerranée occidentale (ligne Alger-Marseille pour ses transports de troupes) que parce qu'elle s'opposait, par son système d'alliances du sud-est européen, à la réalisation des projets italiens. L'Angleterre prit une attitude de neutralité bienveillante à l'égard des projets italiens, et il fut un temps où les Italiens crurent devoir compter sur l'Union des Soviets pour faire contre-poids à la France et à la Petite Entente.

On peut se demander si ces espérances italiennes étaient justifiées sur un point quelconque. Ce qui est sûr, c'est que le revirement opéré par la politique de Moscou, amorcé en 1932 pour se manifester en 1933, incita Rome à reviser ses conceptions. L'Union soviétique s'inséra dans le front antirevisionniste, la Turquie fit de même, la Grèce, pour ne pas compromettre son amitié avec la Turquie, s'y rallia, et les deux Etats de la mer Egée se trouvèrent prêts à faire alliance avec la Yougoslavie et la Roumanie (entente balkanique). De ce fait la puissance du système antirevisionniste dirigé par la France s'accrut à un point tel qu'il devint impossible pour l'Italie de poursuivre la politique qu'elle avait pratiquée auparavant. L'Italie fut obligée de modifier l'orientation de sa politique de façon que celle-ci fût en concordance, ou tout au moins ne fût pas en opposition avec celle de la France. Elle essaya cependant de maintenir au moins sa position dans le bassin danubien et trouva, dans la « question autrichienne », la base d'une entente avec la France. Mais le fait décisif fut la visite à Rome de Laval, qui permettait aux Italiens de reprendre leur politique d'expansion dans une nouvelle direction avec la tolérance bienveilllante de la France. Comme l'Italie ne pouvait trouver, ni par Gibraltar ni par les Dardanelles, une porte de sortie de la Méditerranée, dans laquelle l'Italie se trouve, selon le mot de Mussolini, comme dans un sac, il ne restait plus que la troisième issue, par le canal de Suez et la Mer Rouge. La politique italienne à l'égard de l'Abyssinie ne doit pas être exclusivement considérée sous cet angle mais cependant dans une large mesure. Et l'attitude de l'Angleterre montre qu'à Londres, où l'on saisit instinctivement ce qu'est une politique impériale, on se rend parfaitement compte de la portée de cette question.

Dès lors, pour les Etats du sud-est européen la question se pose de savoir pour combien de temps la politique de Rome s'est engagée dans une nouvelle direction. D'une façon générale, on est persuadé que les Italiens seront occupés pendant un bon moment en Abyssinie et en Afrique orientale. A Belgrade, où l'on a senti le plus fortement la pression de la politique italienne d'encerclement, on éprouve un soulagement à cette perspective. Mais on ne se fait pas d'illusions et l'on pense que si l'Italie atteignait ses buts politiques en Afrique, elle reprendrait vraisemblablement son ancienne politique orientale en partant de positions plus fortes. C'est pourquoi on se montre sceptique à l'égard de la politique française de collaboration avec l'Italie et l'on incline davantage vers la ligne de la politique anglaise. Par contre, pour Prague, le fait primordial est que l'Italie fait partie maintenant du front des défenseurs du *statu quo* en Méditerranée et on voit en elle un allié. De là certaines tensions au sein de la Petite Entente, des tensions qui sans doute ne se manifestent pas au grand jour pour l'instant et qui pourront être aplanies aussi longtemps que la situation politique de l'Europe ne placera pas les différents Etats devant la nécessité de prendre de graves décisions.

LES INTRIGUES ALLEMANDES EN EUROPE CENTRALE

Les *Izvestia* dénoncent les intrigues du III[e] Reich dans la Petite Entente et l'Entente Balkanique :

L'Allemagne joue, disent-ils, sur les divergences d'intérêts politiques et économiques de ces pays. Elle cherche notamment à canaliser les revendications de la Hongrie en lui promettant la partie de l'Ukraine au delà des Carpathes qui appartient aujourd'hui à la Tchécoslovaquie et à donner issue au revisionnisme bulgare au détriment de la Grèce. Le but poursuivi par Berlin serait la création d'un bloc opposé au système franco-soviétique-Petite-Entente et qui réunirait la Pologne, la Hongrie, la Bulgarie et si possible la Yougoslavie et l'Italie, ces deux derniers Etats étant toutefois moins perméables à la politique allemande.

Si la politique allemande, poursuit l'organe gouvernemental, a rencontré la sympathie de la Hongrie, la Bulgarie est toutefois encore hésitante. Pour ce qui est de la Yougoslavie et de l'Italie, les obstacles qu'elle rencontre sont considérables.

Les *Izvestia* estiment, en conclusion, l'instinct de conservation des pays de la Petite-Entente et de l'Entente balkanique assez puissant pour triompher des manœuvres de Berlin.

L'AVENIR DE L'AFRIQUE

Sous le titre « L'avenir de l'Afrique », le *Spectator* publie l'article ci-dessous :

A la veille de la conférence de la paix, un Anglais s'entretenait avec un Français bien au courant de la politique française de ce qu'on pouvait attendre de cette réunion. « Pensez-vous, demandait l'Anglais, que ce ne sera qu'une nouvelle paix faite d'annexions, en dépit de toutes les déclarations de Wilson, ou bien ces hommes auront-ils suffisamment de génie politique pour trouver une solution véritable ? — Il faut vous rappeler, répondit le Français, que Clemenceau n'est pas un impérialiste; il fut un des très rares députés à déconseiller la mainmise sur la Tunisie; il méprise notre parti colonial; son regard est fixé sur l'Europe, car son esprit est dominé par le souvenir de 1871. Mais si l'Angleterre s'adjuge par trop de territoires, il ne voudra pas avoir l'air de se laisser distancer. Il serait poussé, dans ce cas, non par un désir d'acquisitions nouvelles, mais par l'esprit de concurrence ».

D'aucuns seraient disposés à dire de la paix qui s'ensuivit qu'elle a montré à l'Europe tant la France que l'Angleterre sous leur jour le moins favorable. En Europe, elle était dominée par le souvenir de 1871 enraciné chez Clemenceau et par sa conviction inébranlable que l'Allemagne était une bête fauve. Il en résulta que les alliés s'aperçurent bientôt qu'ils avaient pris un loup par les oreilles. En dehors de l'Europe, elle était dominée par l'esprit de conquête des Britanniques, et il en résulte que les inégalités qui ont donné lieu à tant de conflits, avant la grande guerre, sont actuellement plus marquées que jamais. Les conséquences de la première de ces erreurs se firent sentir bien vite; celles de la seconde commencent aujourd'hui à se manifester. Nous risquons, en effet, de nous retrouver dans la fâcheuse situation de l'Europe, au seizième siècle, avec la perspective d'une nouvelle suite de guerres coloniales.

Après la découverte des routes de l'Atlantique, le processus du partage des territoires, à l'est comme à l'ouest, détermina deux siècles de guerre. L'Espagne, le Portugal, la Hollande, la France et l'Angleterre se disputèrent les « Iles des épices », l'Inde, le Nouveau-Monde. Toutefois, les résultats de ce partage, tout en donnant lieu à des frictions entre les gouvernements européens et leurs ressortissants d'outre-mer, n'en occasionnèrent pas beaucoup entre les peuples de l'Europe. En Afrique, le processus du partage ne s'accompagna, par comparaison, que de guerres sans grande importance. Mais les résultats du partage menacent d'en provoquer de plus sérieuses. Cela s'explique facilement. Dans le Nouveau-Monde, après l'impitoyable extermination des races indigènes, le pouvoir passa — principalement par des moyens violents — des mains des gouvernements européens dans celles des colons européens ou des descendants des colons, issus fréquemment de mariages mixtes. En Afrique, au contraire, il y a de vastes territoires riches en ressources tropicales, qui sont encore gouvernés par des maîtres européens et qui, manifestement, continueront longtemps d'être gouvernés ainsi. La possession de ces territoires constitue en conséquence un riche butin offert à l'avidité des gouvernements européens. C'est une proie dont on reconnaît aujourd'hui beaucoup plus nettement la valeur qu'on ne le faisait il y a cinquante ans, et cette valeur augmente de jour en jour.

Elle augmente pour trois raisons. A mesure que se répand l'industrialisme, la lutte pour l'accès aux matières premières et aux débouchés non encore saturés devient de plus en plus ardente. Il y a un siècle, la révolution industrielle ne faisait que de commencer en Allemagne, en Russie et aux Etats-Unis, et elle avait à peine effleuré l'Italie, ou le Japon. Mais il arrive que, à mesure que cette lutte devient plus ardente, une fraction de plus en plus importante des territoires mondiaux susceptibles d'exploitation se trouve fermée aux nouveaux venus. Des observateurs tant Anglais qu'étrangers ont fait observer que l'Empire britannique ne se serait jamais développé avec si peu de frottements, au dix-neuvième siècle, si ce n'avait pas été un Empire pratiquant le libre échange. Zimmermann, dans son ouvrage *L'Empire allemand dans l'Afrique centrale* décrit les avantages dont bénéficiait l'Allemagne sous ce régime. « Notre essor a tenu essentiellement à la politique anglaise de la porte ouverte », écrit-il. Il fut un moment où il semblait que la politique anglaise fût sur le point d'être suivie par les autres nations. Aujourd'hui, la tendance est dans la direction opposée. C'est l'Angleterre qui copie l'exemple protectionniste. Enfin, dans un monde où la concurrence devient de plus en plus vive, alors que l'Angleterre a fermé une porte dans un sens, les Etats-Unis en ferment une dans un autre sens.

L'Europe se trouve ainsi en présence du problème qui s'est avéré, au seizième siècle, insoluble pour ses hommes d'Etat. Ce problème va-t-il dominer de nouveau l'imagination de l'Europe ? On s'accorde généralement, aujourd'hui, à penser que l'attitude de l'Angleterre et de la France à la conférence de la paix a été aussi bornée qu'elle était égoïste et qu'il est indispensable d'en reviser les résultats, si on veut pouvoir espérer la paix. Mais une nouvelle distribution des mandats entre les puissances n'est pas une solution définitive. Le moment n'est-il pas venu de reconnaître que la façon convenable d'en agir avec les populations qui ne se gouvernent pas elles-mêmes est de les placer sous le gouvernement direct de la Société des nations ? On reconnaît que la tâche de gouverner ces races incombe aux peuples possédant une certaine discipline, de l'instruction, de l'expérience. Ce qu'on demande à ceux qui les gouverneront, c'est de défendre les intérêts et la prospérité morale et matérielle des populations gouvernées par eux, de rechercher et de mettre en œuvre tous les moyens d'éduquer et de développer leurs facultés dans l'esprit indiqué dans l'ouvrage de M. Huxley, *Africa View*, et de ne pas permettre que les occasions économiques offertes par ces territoires soient utilisées dans l'intérêt de tel ou tel Etat, plutôt que dans l'intérêt du monde entier.

LA PRESSE FRANÇAISE

LE DOCTEUR BOJIDAR POURITCH

M. Léon Savadjian écrit dans *l'Eclaireur de Nice* :

Pour remplacer une personnalité de l'envergure de M. Spalaïkovitch, le gouvernement yougoslave a songé au docteur Bojidar Pouritch. Nul choix ne pouvait mieux assurer à la légation de Yougoslavie à Paris la continuité des belles traditions de l'amitié franco-yougoslave.

L'éminent diplomate a gravi les échelons de la carrière dans de nombreux et importants postes diplomatiques qui lui furent confiés et dont il s'est acquitté avec succès. Directeur du département politique en 1932, il devint, l'année suivante, ministre-adjoint aux Affaires étrangères. Les multiples occupations de M. Jevtitch l'amenèrent bientôt à assumer les principales attributions du titulaire de ce ministère : conduire d'importantes négociations diplomatiques, assister aux réunions de la Petite Entente et de l'Entente balkanique, préparer la participation yougoslave aux réunions internationales. Dans toutes les circonstances, le Dr. Pouritch s'est inspiré de la communauté de sentiments, d'intérêts et de préoccupations qui animent la France et la Yougoslavie : maintenir les traités et organiser la paix dans l'ordre et la sécurité. Dans son esprit, la collaboration franco-yougoslave est la condition essentielle de la consolidation pacifique de l'Europe et il se réjouit de pouvoir, en qualité de ministre à Paris, servir davantage encore la cause de l'amitié entre les deux pays et, partant, la cause de la paix.

Le dernier numéro de la *Gazette Dunlop* a été consacré au « Tourisme » : MM. Y. Le Trocquer, Roland-Marcel, Baudry de Saunier, baron Pétiet, E. Chaix, vicomte de Rohan, R. Dautry, H. Desgrange, général Serrigny, A. Schelcher, E. A. Glandaz, docteur Behague, H. Kistemaeckers, R. Schœller et M. Jean Petavy y ont collaboré et nous nous faisons un plaisir de signaler cette importante et magnifique revue à l'attention toute particulière de nos lecteurs.

L'EUROPÉEN

Économique Littéraire

HEBDOMADAIRE

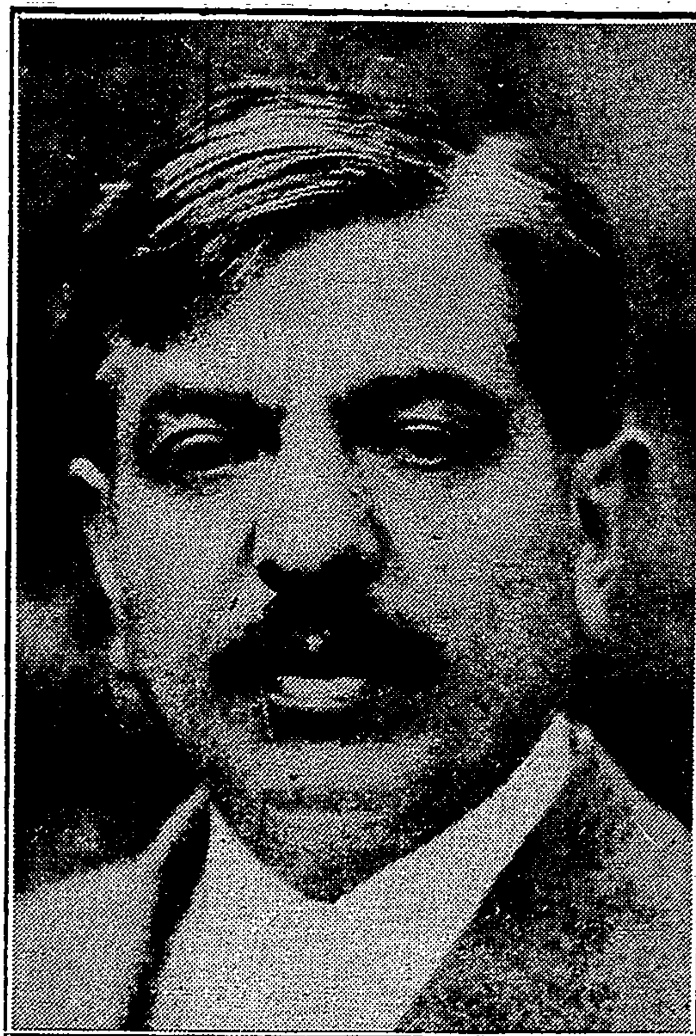
7e ANNÉE. — No 299 PARIS, LE VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1935 PRIX : 0.75

L'ASSEMBLÉE DE LA S.D.N.

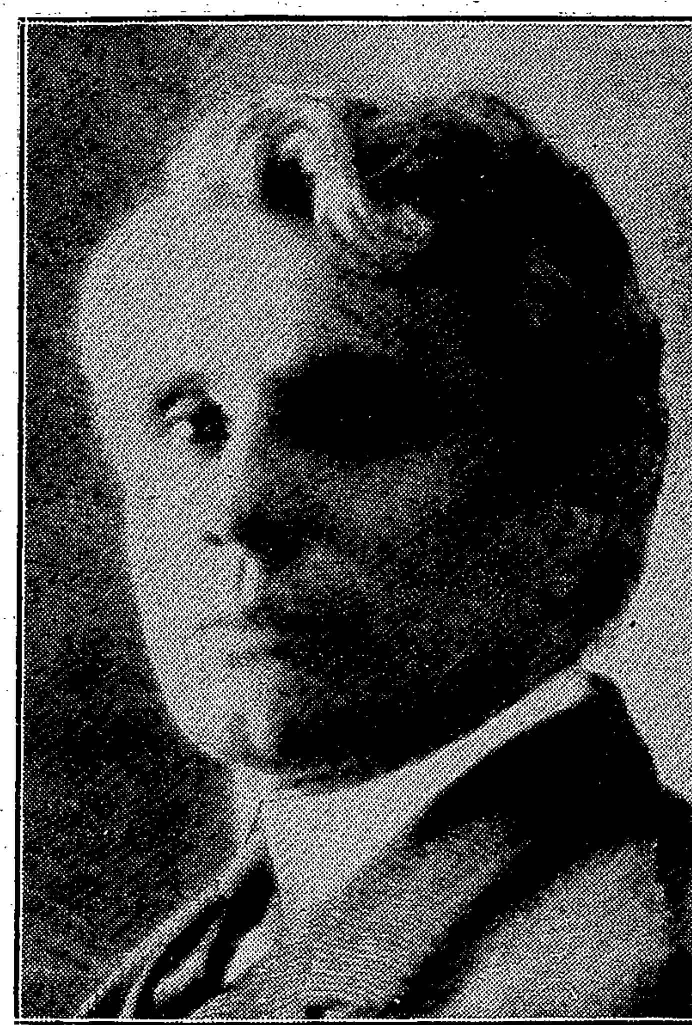
TROIS MEMBRES DE LA DÉLÉGATION FRANÇAISE



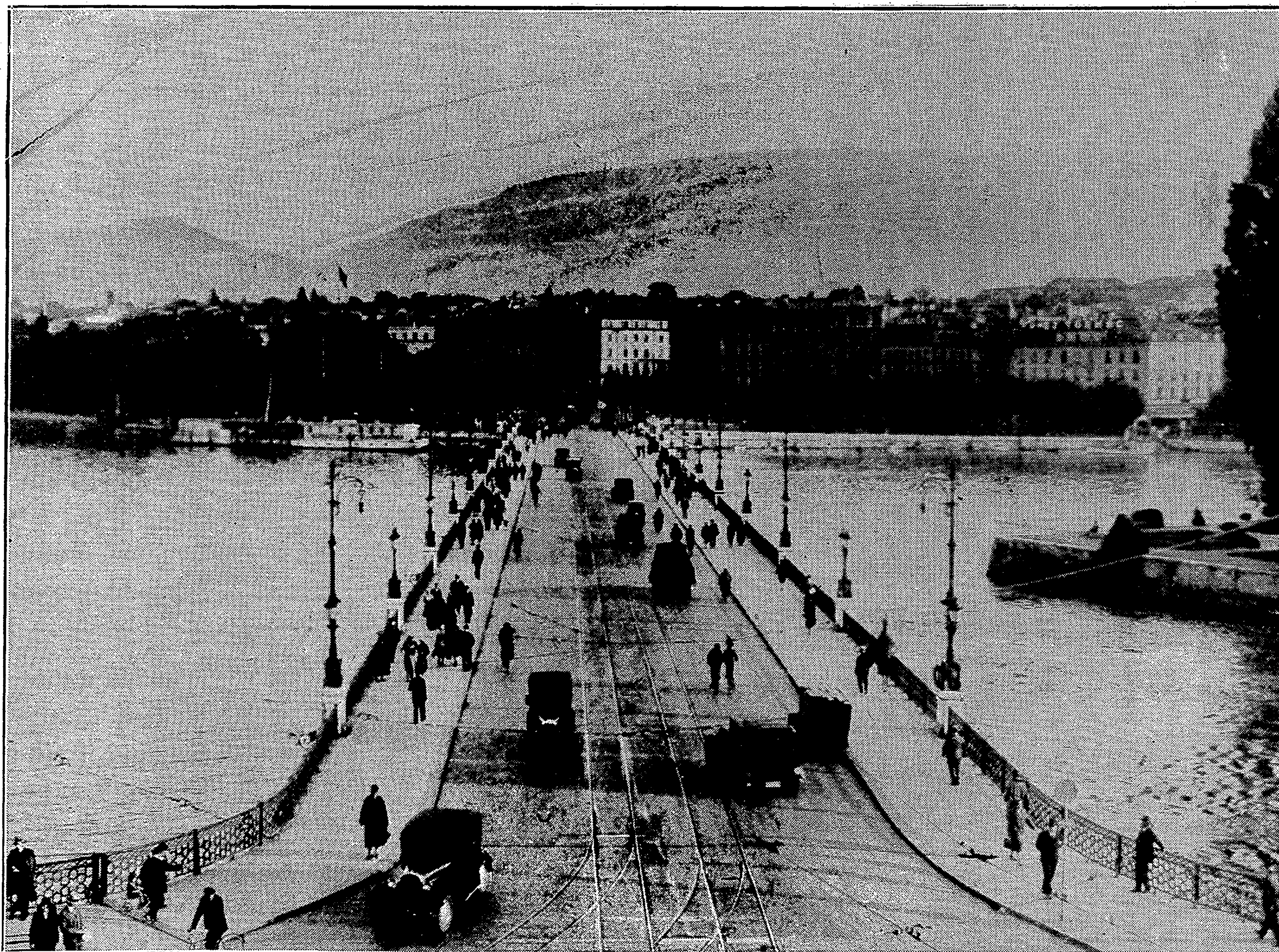
M. EDOUARD HERRIOT
Ministre d'État
Ancien Président du Conseil



M. PIERRE LAVAL
Président du Conseil
Ministre des Affaires Étrangères



M. PAUL-BONCOUR
Sénateur
Ancien Président du Conseil



L'Assemblée de la Société des Nations s'est ouverte sous la présidence éclairée de M. Edouard Benès, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, élu président. On sait que figurait principalement, à l'ordre du jour de l'Assemblée l'examen du différend italo-éthiopien. Chaque délégué a exposé la thèse de son pays; une bonne volonté générale s'est manifestée pour éviter que le différend ne degénérât en guerre

NOUVELLES DE LA SEMAINE

JEUDI 5 SEPTEMBRE

Chine. — Sir Frederick Leith Ross, le chargé de mission du gouvernement britannique a rendu visite aujourd'hui à M. Tsushima, vice-ministre des Finances.

Au cours de cette entrevue, Sir Frederick Leith Ross et M. Tsushima ont échangé leurs points de vue sur diverses questions, notamment sur les conditions économiques en Chine et en Mandchourie, sur le problème monétaire et sur la situation économique européenne. On croit savoir, dit l'agence Rengo, que M. Tsushima a dit à Sir Frederick Leith Ross que la Chine jouissait de ressources économiques considérables et qu'il serait possible de l'aider à recouvrer son prestige dans le domaine économique, en l'aidant à stabiliser sa situation politique et à exploiter ses richesses naturelles. « Une assistance de ce genre, a dit M. Tsushima, serait plus opportune à la Chine que l'octroi d'un emprunt national. »

Belgique. — Un accord commercial avec l'U.R.S.S. a été signé à Paris.

Grande-Bretagne. — Par 2.962.000 voix contre 177.000, le congrès des Trade-Unions se prononce en faveur de la thèse des sanctions.

S.D.N. — Répondant à M. Aloisi, le professeur Jèze, conseiller juridique de l'Ethiopie, attaque violemment le gouvernement italien, dont les représentants quittent la salle du Conseil.

VENDREDI 6 SEPTEMBRE

Lithuanie. — Le cabinet a donné sa démission. Le nouveau gouvernement lithuanien a été formé par M. Tubelis, ancien président du Conseil. Tous les membres du précédent Cabinet en font partie, à l'exception des ministres de l'Agriculture et de l'Intérieur. Le portefeuille de l'Intérieur a été confié au général Capnikas et celui de l'Agriculture à M. Putvinskis. Ni la politique extérieure ni la stabilité du lat ne seront modifiées, a déclaré M. Tubelis.

Mexique. — Le président de la République a promulgué la loi de la nationalisation des biens ecclésiastiques, qui entrera en vigueur le 30 septembre prochain.

S.D.N. — Une commission de cinq membres a été chargée d'élaborer des propositions pratiques sur l'ensemble du problème italo-éthiopien. Cette commission est composée de MM. Madariaga (Espagne), président, et des délégués de la France (M. Laval), de la Grande-Bretagne (M. Eden), de l'Espagne (M. de Madariaga), de la Pologne (le colonel Beck) et de la Turquie (M. Rouchdy Aras).

Le gouvernement italien remet un important mémoire sur le conflit.

Suède. — Les élections sénatoriales qui viennent d'être terminées pour cette année dans trois circonscriptions ont donné les résultats suivants ; 5 conservateurs, 5 agrariens, 8 sociaux-démocrates et 1 membre du parti du peuple ont été élus. En conséquence, les sociaux-démocrates ont gagné dans la première Chambre trois nouveaux sièges, les agrariens deux, cependant que le parti du peuple en perd trois et les conservateurs deux. Après ces élections, la première Chambre comprend : 65 sociaux-démocrates, 46 conservateurs, 22 agrariens, 16 représentants du parti du peuple et 1 socialiste de gauche. (A.T.S.).

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

Allemagne. — Le docteur Schacht a renouvelé à la presse des déclarations de prudence.

La presse allemande proteste avec violence contre les attendus du juge américain Brodsky, qui a acquitté les manifestants du *Bremen*.

A l'approche des élections de Memel, le général Gœring a prononcé une diatribe contre la Lithuanie.

Ethiopie. — Le comte Vinci, ambassadeur d'Italie, a informé le ministère des Affaires étrangères éthiopien que le gouvernement italien a décidé de supprimer les consulats de Gondar, Debras-Marcos, Dessis, Maccale. Toutefois, les consulats d'Harrar et d'Adoua resteront ouverts.

Le personnel des quatre consulats supprimés arrivera prochainement à Addis-Abeba.

Grande Bretagne. — Les milieux officiels s'inquiètent de la recrudescence de la propagande anti-anglaise en Egypte.

Vatican. — S. S. Pie XI a reçu les anciens combattants français et a prononcé une allocution en faveur de la paix.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

Allemagne. — M. Bernardo Attolico, ambassadeur d'Italie, a présenté au Reichsführer ses lettres de créance. Au cours de la cérémonie, le nouvel ambassadeur a exprimé son désir de faire fructifier les bonnes relations italo-allemandes.

Etats-Unis. — Le sénateur Huey Long, « dictateur de la Louisiane », est grièvement blessé par un adversaire politique, dans les couloirs du Capitole de Bâton-Rouge.

M. Morgenthau, secrétaire d'Etat au Trésor, serait accompagné, dans son « voyage de plaisir » en Europe par plusieurs personnalités financières officielles.

Grande-Bretagne. — Les statistiques officielles de chômage indiquent qu'à la date du 26 août dernier, le nombre des chômeurs en Grande-Bretagne s'élevait à 1.047.964, c'est-à-dire 24.977 de moins qu'à la date du 22 juillet dernier et 188.614 de moins qu'à la même époque l'année dernière.

Italie. — La Banque Nationale a relevé son taux d'escompte de 4 1/2 à 5 %.

LUNDI 9 SEPTEMBRE

Chine. — On télégraphie de Pékin que dans les milieux chinois influents, l'on déclare que les Japonais n'ont pas encore présenté un plan précis de coopération politico-économique, mais que des associations de banquiers et les chambres de commerce de Pékin et de Tien-Tsin forment des groupes semi-officiels pour amorcer cette coopération.

France. — M. Laval a quitté Paris pour Genève.

M. Cathala, ministre de l'Agriculture, a exposé à Ambert la politique de revalorisation agricole du gouvernement.

Grande-Bretagne. — M. Lansbury, leader du Labour Party aux Communes, s'est déclaré hostile aux sanctions.

La Grande-Bretagne organiserait la défense de Malte. Neuf contre-torpilleurs seraient arrivés à Haïffa.

Pologne. — Les résultats provisoires des élections générales font apparaître une importante proportion d'abstentions : 54,4 %. On estime que le nombre de bulletins nuls dépasse un million sur sept millions de suffrages exprimés.

S.D.N. — L'assemblée générale a élu président M. Benès, ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie.

La Commission des Cinq a chargé un sous-comité de cinq experts, en vue d'examiner les documents dont le Conseil a été saisi par l'Italie. Ces experts sont : MM. de Saint-Quentin (France), Thompson (Grande-Bretagne), Cemal Husnu (Turquie), Lopez Olivan (Espagne), Kulski (Pologne). On remarquera que ce sous-comité d'experts se compose à la fois de juristes et de spécialistes des questions africaines.

Suisse. — Au vote populaire de dimanche, l'initiative tendant à la revision totale de la Constitution suisse a été repoussée par 510.000 voix contre 193.000 en chiffres ronds.

MARDI 10 SEPTEMBRE

Allemagne. — Le troisième congrès du Parti national-socialiste, intitulé « Congrès de la liberté », s'ouvre à Nuremberg.

Etats Unis. — Le sénateur Huey Long a succombé à ses blessures.

Ethiopie. — Un communiqué officiel annonce qu'il ne sera apporté aucune restriction aux attributions du professeur Jèze, qui continuera à représenter l'Ethiopie à la Société des Nations comme auparavant.

Grèce. — Le général Condylis, ministre de la guerre, a démissionné, puis a repris sa démission. M. Rallis, ministre de l'Intérieur, a démissionné.

Italie. — Le Duce a fait savoir, par le moyen des « Feuilles d'ordre du parti », qu'il ordonnerait prochainement un rassemblement de toutes les forces du régime. Le tocsin sonnera dans toutes les villes et campagnes d'Italie, et le signal de rassemblement sera donné par les sirènes et des roulements de tambours. Tous ceux qui sont inscrits au parti fasciste et dans les organisations qui en dépendent se réuniront, en uniforme, dans les lieux indiqués par les secrétaires fédéraux.

La milice se rendra dans les casernes. Tous les fascistes résidant à l'étranger devront télégraphier au secrétaire du parti. Les forces resteront sur les lieux de rassemblement jusqu'à minuit; les jeunes gens inscrits à l'œuvre nationale Balilla (jeunes gens au-dessous de dix-huit ans), jusqu'à 21 heures.

MERCREDI 11 SEPTEMBRE

S.D.N. — Le Comité des Cinq a échoué dans ses efforts de conciliation. L'Ethiopie a attiré l'attention du Conseil sur les mouvements de troupes italiennes en Erythrée.

Allemagne. — Au Congrès de Nuremberg, une déclaration du chancelier Hitler a été lue, dans laquelle il affirme, au point de vue intérieur, la résolution du Reich de continuer la lutte contre ses ennemis, et, au point de vue extérieur, son intention de renforcer l'armée allemande pour que l'Allemagne devienne un foyer de paix.

Grande-Bretagne. — M. Baldwin a présidé hier, la réunion du Comité ministériel britannique chargé des questions de défense nationale. Etaient présents : M. Ramsay MacDonald, sir Bolton Eyres Monsell, sir Philip Cunliffe-Lister, et M. Malcolm MacDonald, sir R. Vansittart et les experts du War Office, de l'Amirauté et de l'Air suivirent les délibérations.

Grèce. — Tous les efforts faits par les communautés royalistes grecques pour persuader M. Tsaldaris, premier ministre, de rétablir la monarchie en recourant à la publication d'un décret et de n'ordonner un plébiscite qu'après la publication de ce décret ont jusqu'ici échoué.

Portugal. — Plusieurs chefs des anciens partis de gauche, ayant fait cause commune avec certains éléments communistes, ont tenté un mouvement révolutionnaire.

Dès que la tentative de coup de force fut connue, le gouvernement fit procéder à de nombreuses arrestations parmi le personnel ouvrier de l'arsenal.

A l'heure actuelle, le calme le plus complet règne à Lisbonne.

U. R. S. S. — La délégation militaire française, ayant à sa tête le général Loiseau, venant assister aux manœuvres de la circonscription militaire de Kiew, est arrivée.

Les délégations militaires tchécoslovaque et italienne sont également arrivées.

LA PRODUCTION AUTOMOBILE AUX ETATS-UNIS

Aux Etats-Unis, certaines usines travaillent à plein rendement. Voici les totaux des ventes enregistrées cette année avec, en regard, les chiffres correspondants de l'année dernière. Il s'agit des ventes des six premiers mois de l'année.

	en 1935	en 1934
Ford	335.680	178.953
Chevrolet	202.567	162.003
Plymouth	140.128	99.953
Dodge	62.732	33.335
Oldsmobile	50.380	17.990
Pontiac	47.862	25.700
Hudson	25.867	20.628
Buick	21.844	18.370
Chrysler	15.305	6.893
Studebaker	13.696	14.467

LES ACHATS DE BLÉ DANS LE MONDE

On sait qu'à l'heure actuelle la culture du blé est trop développée dans le monde — trop développée du moins par rapport au pouvoir d'achat des consommateurs. Le groupe des pays importateurs et le groupe des pays exportateurs se rejettent la responsabilité de cette situation, et chacun laisse à l'autre autant que possible la charge des modifications à y apporter.

Dans un numéro récent des *Wheat Studies* intitulé : « International Wheat Policy and Planning », des renseignements sont donnés sur la position de l'un et de l'autre groupe.

Il convient pour plus de clarté, de diviser les six pays exportateurs en deux groupes : celui des anciens et celui des nouveaux pays exportateurs, le premier comprenant l'Inde, l'U. R. S. S. et les Etats-Unis, le second l'Argentine, le Canada et l'Australie.

Dans le premier groupe, l'extension des ensemencements a été, en somme modérée, leur étendue passant, approximativement, de 155 à 173 millions d'acres ; ce progrès n'a pas été excessif par rapport à l'accroissement de la population ; tel a été le cas, notamment, pour les Etats-Unis, où les ensemencements se sont élevés, durant la période considérée, de 48 à 53 millions d'acres seulement.

Dans le second groupe (Argentine, Australie, Canada), les ensemencements sont passés de 33 à 59 millions d'acres, développement tout à fait exagéré par rapport à l'accroissement de la population qui, à l'heure actuelle, ne dépasse pas 30 millions d'âmes au total.

Pour exprimer d'une façon aussi saisissante que possible l'évaluation de la production du blé au cours des 25 dernières années dans les six grands pays exportateurs, on peut employer trois moyens de comparaison : en premier lieu, on peut montrer le progrès accompli par le rapprochement des chiffres moyens de trois périodes quinquennales : celle d'avant-guerre (1909-1910 à 1913-1914), celle de la grande prospérité (1925-1926 à 1929-1930), et celle de la crise (1930-1935). En comparant, pour chaque pays, le premier chiffre, avec le troisième, on constatera l'accroissement réalisé depuis un quart de siècle dans la production du blé de ces six pays.

L'extension moyenne de la production du blé s'est produit dans l'ordre suivant : Canada, U. R. S. S., Australie, Etats-Unis, Inde et Argentine ; au cours de la période de dépression (1930-1931 à 1935-36), l'augmentation des ensemencements, déjà constatée durant la période précédente de prospérité, s'est poursuivie dans quatre de ces six pays, un léger recul s'étant produit en Argentine et aux Etats-Unis.

Les pourcentages d'augmentation des ensemencements sont les suivants :

Etats-Unis, 12 ; Canada, 157 ; Australie, 101 ; Argentine, 19 ; Inde, 14 ; U. R. S. S., 10.

Ici les pays se classent comme suit par ordre d'importance : Canada, Australie, Argentine, Inde, Etats-Unis et U. R. S. S.

Troisième comparaison : si on additionne les ensemencements moyens des six pays pendant les deux mêmes périodes et qu'on calcule pour chacun le pourcentage du développement des ensemencements, on trouve les proportions ci-après :

Etats-Unis, 13 ; Canada, 36 ; Australie, 17 ; Argentine, 6 ; Suède, 10 ; U. R. S. S., 18.

Ici encore il apparaît que le Canada tient le premier rang ; le second est occupé par l'U. R. S. S. (dont le progrès semble minime si on tient compte du chiffre et des besoins de sa population) ; l'Australie suit de près ; puis viennent les Etats-Unis, l'Inde et l'Argentine.

Le Canada apparaît donc comme le principal facteur de la surproduction du blé : entre la période d'avant-guerre et la dernière période quinquennale il a, en effet, porté la moyenne de ses ensemencements de 10 millions à 25,7 millions d'acres, soit une augmentation de 157 %, équivalant à 36 % du total de l'augmentation des ensemencements moyens effectués dans les six grands pays exportateurs.

LES UNIVERSITÉS AUX ETATS-UNIS

En 1920, on comptait aux Etats-Unis 640.000 étudiants ; dix ans plus tard, le nombre de ces derniers s'élevait déjà à 1.370.000.

Cette population de studieux se répartit sur 620 universités et « collèges » (qui ne sont pas, là-bas, l'équivalent de nos collèges). En 1934, le total des frais d'enseignement de ces établissements s'est élevé à 577 millions de dollars (soit plus de 8 milliards et demi de francs).

Chacun des 48 Etats fédéraux possède son université ; mais les établissements officiels représentent une minorité insignifiante par rapport aux universités fondées et entretenues par des particuliers.

Ainsi, la ville de Chicago possède 2 grandes universités « privées », comportant toutes les facultés et toutes les chaires possibles et imaginables ; celle des quartiers sud compte 842 professeurs et 9.388 étudiants ; celle des quartiers nord, 729 professeurs et 10.697 étudiants.

La plus grande université du pays, celle de Columbia, à New-York, compte 2.800 professeurs ; le nombre des étudiants qui la fréquentent s'élève à 28.000. La « Harvard », à Cambridge, dans le Massachusetts, compte 1.692 professeurs et 7.963 étudiants.

Pour donner une idée de la richesse des établissements universitaires privés, signalons que ceux-ci ont à leur disposition des capitaux s'élevant à 1 milliard 320 millions de dollars, alors que les universités des Etats ne disposent que d'un capital de 136 milions de dollars.

CE QU'ILS ONT DIT

Dr Schacht.

Il est nécessaire que la discussion publique de toutes les questions d'ordre intérieur, telles que la lutte contre les casques d'acier, les juifs, les catholiques et autres, soit suspendue pendant deux ans au moins... L'Allemagne ne peut pas se payer le luxe de se brouiller avec le monde. Ce dont l'Allemagne a le plus besoin, c'est d'amis. Il faut absolument qu'elle s'en fasse à l'étranger, par n'importe quel moyen.

M. Hitler.

Malheur à celui qui est faible... La sécurité de l'Allemagne n'est pas assurée par des traités..., mais par la volonté résolue de ses chefs et la force réelle de la nation.

Sir Samuel Hoare.

La justice d'une revendication n'est pas nécessairement proportionnelle aux passions nationales qu'elle suscite; ces passions peuvent être délibérément surexcitées par ce que je considère comme l'un des éléments les plus dangereux de la vie moderne, à savoir la propagande gouvernementale.

M. Abercrombie.

La Grande-Bretagne et l'Union sud-africaine sont en droit de déclarer qu'elles n'admettront aucune situation qui mettrait leurs territoires à proximité de nouvelles forces armées importantes devant être maintenues indéfiniment sur leurs frontières...

Que l'Afrique devienne une république blanche, une république noire, ou qu'elle demeure dans son état actuel, nous n'avons qu'un parti à prendre : c'est celui adopté avec tant de succès par les Etats-Unis. Notre mot d'ordre doit être : défense de toucher à l'Afrique.

M. Rickett.

Je passerai par Rome avant de revenir en Ethiopie, mais auparavant je vais chercher des capitaux à Londres.

M. Mussolini.

— Camarades, les trois mots que vous attendez de moi, après cette magnifique journée, sont ceux-ci : « Nous marcherons droit ! »

M. Tsaldaris.

Le régime de la Grèce doit être monarchique et démocratique.

Comte Ciano.

Quarante-trois millions d'Italiens ont une seule volonté et une seule religion : assurer, au nom de Mussolini, l'avenir de la puissance de l'Italie à tout prix contre n'importe qui.

S. S. Pie XI.

Nous désirons que les aspirations, les exigences et les besoins d'un grand et bon peuple, d'un peuple qui est le nôtre, soient satisfaits et reconnus. Nous désirons aussi que cela soit fait suivant la justice et suivant la paix.

M. Cathala.

Que ceux qui réclament la revalorisation ouvrent leurs yeux ; elle est en train de s'accomplir.

Général Gœring.

Il est intolérable qu'un petit Etat (la Lithuanie) asservisse des Allemands.

Nous sympathisons avec nos frères et personne ne peut exiger que nous fassions taire la voix de la race, cette voix qui crie lorsque nous apprenons quelle terreur opprime nos frères allemands et sans défense.

Mgr Moos (nouvel évêque de Berlin).

Notre peuple ne deviendra fort que si christianisme et germanisme s'harmonisent.

M. Graadt van Roggen.

Le peuple néerlandais devra se préparer à une véritable guerre économique... Il lui faudra se battre pour le maintien de son indépendance économique et pour la défense contre l'envahissement économique qui semble être préparé par plusieurs grandes puissances.

M. Stoyadinovitch.

Les relations entre la France et la Yougoslavie demeurent ce qu'elles ont toujours été : anciennes et profondes... Notre point de vue en toutes matières est commandé par la trilogie Petite Entente, Entente Balkanique, France.

M. Benès.

Ce serait une grosse erreur de se cacher les gros dangers de l'heure actuelle.

Sir Samuel Hoare.

Je ferai tout ce que je pourrai en faveur de la paix. Je me réjouis à la perspective de travailler avec M. Pierre Laval. Je n'avais pas encore eu jusqu'ici le plaisir de faire sa connaissance.



Directeur politique : ÉTIENNE-FOUGÈRE
Fondateur-Administrateur-délégué
F.-H. TUROT.

PARIS, LE VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1935

LA SEMAINE INTERNATIONALE

L'événement dominant de la semaine est encore le conflit italo-éthiopien qui occupe la scène de Genève et qui semble tenir en suspens le sort de l'Europe.

Ou on lui trouvera une solution pacifique et cela consolidera l'autorité morale de la Société des Nations, ou l'Europe courra le risque de se diviser en clans rivaux, affaiblissant ainsi son influence dans le monde.

Il est hors de doute qu'il s'est créé une mystique, qui est d'ailleurs tout à l'honneur de la S. D. N., mystique d'après laquelle aucun conflit international ne doit prendre forme guerrière sans avoir été soumis au préalable au Tribunal de Genève. Cette mystique est aujourd'hui universelle. Elle passionne les Etats-Unis au même titre que la Grande-Bretagne, l'U. R. S. S. comme les nations de l'Europe orientale ou scandinave. Ce serait donc folie de n'en pas tenir compte.

Mais, d'autre part, l'Italie est exaspérée d'être traitée sur le même pied que l'Ethiopie, nation à laquelle elle reproche, avec maintes preuves à l'appui, d'être encore à l'état barbare et de ne tenir les engagements qu'elle prend qu'au gré de sa fantaisie ou de son intérêt.

L'Italie demande donc qu'on la traite avec justice. En cela, elle a pleinement raison.

⁂

L'Européen a été le premier des journaux représentés à Genève qui ait annoncé la formation du Comité des Cinq, à laquelle on ne croyait guère le vendredi quand il la donnait comme certaine. Il avait confiance dans la diplomatie des hommes d'Etat qui s'emploient, à Genève, à aplanir le conflit. Il garde cette confiance et il croit que, malgré les difficultés, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie resteront unies dans la recherche d'une solution pacifique et que celle-ci, en fin de compte, prévaudra.

L'élection de M. Benès comme président de l'Assemblée facilitera grandement cette solution.

Nous pourrions trouver, dans les nouvelles de la semaine, des preuves convaincantes de la volonté internationale de paix. Comme chacun les connaît, nous n'insisterons pas, tout en considérant cette force morale susceptible d'exercer une grande influence à Genève.

⁂

Les mutations gouvernementales continuent, par-ci, par-là, au Japon, en Lithuanie, pendant que la Grèce et le Portugal sont secoués par des convulsions plus sérieuses, peu capables d'apporter un changement dans le dernier pays, mais de nature à rétablir le régime royaliste en Grèce.

En Pologne, les élections générales prévoient une consultation prochaine, puisqu'elles ont accusé une abstention de plus de cinquante pour cent des électeurs et qu'on ne gouverne pas indéfiniment contre l'opinion publique.

Aux Etats-Unis, l'assassinat du sénateur Huey Long a un caractère sensationnel. Déplorable en soi, il peut avoir une influence sérieuse sur la réélection du président Roosevelt.

En Suisse, le referendum n'a pas été favorable à la révision de la Constitution, mais il indique qu'il y a en faveur de cette idée une minorité importante qui, plus est, est agissante et n'a pas dit son dernier mot.

La France a, tout entière, les yeux tournés vers Genève, suivant avec sympathie et confiance l'effort conciliateur du président Laval.

L'EUROPEEN.

NOTRE POINT DE VUE

LES TRAVAUX DE LA S. D. N.

IMPRESSIONS DE GENÈVE

Ayant eu la possibilité de suivre les travaux du Conseil de la Société des Nations, la semaine dernière, nous sommes encore sous le vif des impressions ressenties, qui n'ont manqué ni de variété ni d'émotion.

Le drame italo-éthiopien s'est déroulé au grand jour et a été mis en scène, avec précision, par la délégation italienne qui avait préparé une documentation aussi abondante que redoutable. Le baron Aloisi a exposé, avec une brutalité voulue, le point de vue italien, qui se traduit par un désir formel de n'avoir plus à rencontrer à Genève une nation barbare, encore moins à traiter avec elle sur un pied d'égalité.

Etant donné le milieu, tout imprégné de l'esprit rigide des méthodistes anglais, nous avons eu le sentiment que ce discours ne portait pas la marque de l'habile diplomatie italienne, mais avait été conçu sous le signe de l'exaspération. Mais cette impression a été bien vite effacée par la thèse non moins brutale qu'a soutenue M. le professeur Jèze au nom de l'Ethiopie. Comme la majorité des auditeurs, nous avons regretté qu'un Français de qualité forçât son talent au point de faire un discours de réunion publique plus qu'une réfutation. En tout cas, la cause éthiopienne n'eût rien perdu à être présentée avec un peu plus de discrétion et nous eussions pris une part moins directe à l'irritation assez légitime des Italiens. Il faut toujours, en pareille circonstance, se mettre à la place de ceux dont on veut juger les actes.

D'ailleurs, quand la cause éthiopienne est défendue directement par son délégué, comme cela vient de se passer devant l'Assemblée, on se rend mieux compte de la solidité de la thèse italienne. Plaider à Genève que l'esclavage est adouci par les mœurs patriarcales en vigueur est tout de même quelque chose de roide, qui doit porter la marque de l'hérésie aux yeux de ceux qui croient à l'intangibilité des principes. Le délégué norvégien a très finement souligné cette contradiction.

Qu'adviendra-t-il de tout cela ? Nous persistons à croire que la guerre sera évitée et que le Comité des Cinq proposera à l'Assemblée de confier à l'Italie, en accord avec la Grande-Bretagne et la France, un large mandat économique qui ne pourra s'exercer sans un contrôle de police.

C'est la solution de raison. C'est aussi la solution d'équité.

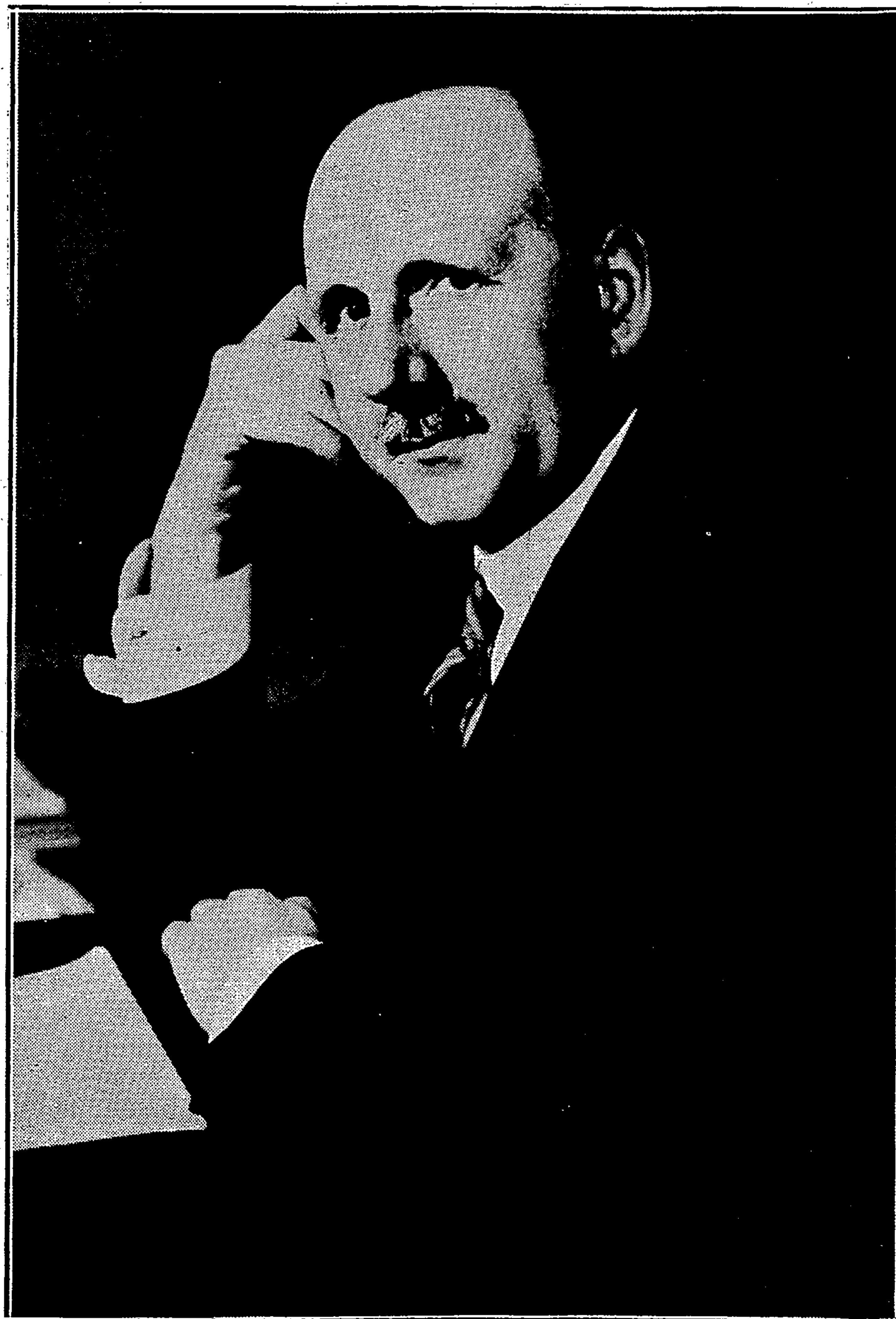
La raison veut qu'on évite la guerre comme une calamité irréparable et c'est là le rôle essentiel de la S. D. N. Mais l'équité veut aussi qu'une nation, qui a jugé opportun d'entrer dans l'Assemblée genevoise, accepte l'assistance de celles qui sont plus avancées en civilisation, pour se mettre, avec le moins de lenteur possible, au niveau minimum fixé par le Code de l'Assemblée.

Sans être dans le secret des dieux, nous croyons que cette tâche est poursuivie par la France, qui est représentée à Genève par une délégation incomparable. L'œuvre de diplomatie patiente et avisée que poursuit le président Pierre Laval, si difficile qu'elle puisse être, en sera facilitée. Nous demeurons donc confiants et gardons le ferme espoir d'une issue pacifique.

ETIENNE FOUGERE.

M. WILLIAM BERTRAND

MINISTRE DE LA MARINE MARCHANDE



On lira avec un vif intérêt, dans l'article ci-contre, les intéressantes déclarations faites par M. William Bertrand, l'actif ministre de la Marine marchande, à notre collaborateur May Tamisa.

M. WILLIAM BERTRAND

UN PILOTE AU GOUVERNAIL

La plupart de nos vieux ministères sont installés dans d'antiques et parfois fort belles demeures; un des plus jeunes en date, celui de la Marine marchande, est, lui, résolument moderne. Derrière l'Ecole militaire, il occupe, sur la place Fontenoy, un grand bâtiment nu et froid, sans personnalité propre, ayant plutôt l'aspect d'une grande maison de commerce. Et d'abord, un hall immense, aussi froid et aussi nu, mais dont la froideur et la nudité sont corrigées par la lumière qui entre de tous côtés à travers de grandes baies.

Comme dans tout immeuble moderne qui se respecte, des ascenseurs rapides montent et descendent constamment, dont l'un me dépose au premier au-dessus de l'entresol, à une hauteur qui vaut bien quatre étages ordinaires. Merci, mon Dieu, de n'avoir pas à grimper.

L'antichambre du ministre, très claire, est presque aussi nue que la façade : sauf un grand portrait de Gambetta, l'œil ne s'accroche nulle part. Quant au mobilier, il est d'un solide Louis-Philippart qui contraste un peu beaucoup avec les murs bleu cru ; seul un guéridon vaguement Directoire retient mon attention, simplement parce qu'il porte, collées sur au moins deux de ses pattes griffues, deux petites étiquettes « Par avion ». « Par hydravion » serait moins inattendu dans la maison des bateaux ; en tout cas cette inscription fait bien augurer de l'éclectisme du maître de céans.

J'ai à peine le temps d'enregistrer ces petits détails que déjà je suis introduite dans le cabinet du ministre. Derrière les grandes portes unies, dont le seul ornement est une plaque en chromé, imaginez une immense pièce rectangulaire d'une exceptionnelle hauteur de plafond et dont presque tout un côté forme une énorme baie vitrée à travers laquelle on aperçoit des arbres. Cette grande pièce, accueillante en dépit de sa sévérité, est d'une réelle beauté avec ses hautes boiseries et ses peintures décoratives représentant des rivages de France et des colonies ; devant la monumentale cheminée de bois aux sculptures sobres, un grand bureau moderne ; çà et là, des fauteuils de cuir confortables. C'est dans ce cadre, qui lui convient à merveille, que m'accueille le ministre de la Marine marchande.

M. William Bertrand a non seulement le physique, mais encore les manières courtoises et l'affabilité d'un marin : ce Saintongeais blond aux yeux bleus a le regard direct et lointain à la fois, caractéristique des gens de mer. Dès ses premiers mots, je sens percer un amour profond pour tout ce qui touche à la mer, et une confiance dans l'avenir de la Marine marchande française, si forte et si communicative que, s'il est vrai que la foi transporte les montagnes, la foi de M. William Bertrand aura pour résultat la régénération de nos flottes de commerce.

« Le ministère de la Marine marchande, me dit-il, s'il est l'un des plus jeunes en tant que ministère, a débuté depuis déjà assez longtemps comme sous-secrétariat d'Etat, la Marine marchande ayant toujours été régie par des lois particulières. Mais, hélas, depuis la création de notre organisme, que de longues discussions il a fallu pour obtenir du Parlement les crédits plus que nécessaires à la Marine marchande ! On ne comprend pas encore assez chez nous, en effet, l'importance primordiale pour la France d'une marine de commerce puissante et nombreuse. Notre empire colonial est immense, et pour assurer nos transports autant que pour maintenir notre prestige sur toutes les mers du globe, il est indispensable que le pavillon français flotte partout.

« Notre marine marchande a malheureusement subi une éclipse dont une des causes principales est notre législation maritime, qui se trouve maintenant en retard sur celle des pays voisins; et cependant, là comme dans bien d'autres domaines, nous étions naguère en avance sur tous. Le jour où, pour des considérations budgétaires, nous avons supprimé l'aide à l'armement privé, nous avons commis une grave erreur : le système de la prime à la construction, de la prime au tonnage, de la prime à la vitesse, abandonné par nous pendant un temps et que nos voisins nous avaient emprunté, continuait au contraire à être chez eux strictement appliqué. Heureusement qu'en 1934 j'ai eu la grande satisfaction de faire voter la loi Tasso qui assure l'aide à l'armement libre. Il ne nous reste donc plus désormais qu'à aller de l'avant.

MAY TAMISA.

(*Voir suite en page 4.*)

A LA FOIRE D'UTRECHT

La trente-troisième Foire internationale d'Utrecht, dite Foire d'automne, vient de fermer ses portes. Elles s'étaient ouvertes le 3 septembre. Quel que soit l'état de la mer, — et Dieu sait si la tempête fait rage depuis quelques années, — ce navire prend le large, toutes voiles dehors, avec régularité, au printemps et à l'automne, et accomplit, quand même, coûte que coûte, son voyage. C'est là un beau témoignage de ténacité et d'esprit d'entreprise, dans un pays où l'on sait par ailleurs « qu'il n'est pas besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ».

Nous sommes de ceux qui ont pu voir, en 1917, les baraquements de la première Foire d'Utrecht installés tant bien que mal sur deux ou trois places publiques de la vieille ville. Elle est chez elle, à présent, dans trois grands bâtiments d'un seul tenant, à quatre étages, en ciment armé et en briques, avec d'innombrables et méthodiques alignements de stands qui prennent le jour, d'une part sur le grand canal de ceinture, d'autre part, sur une vaste place où se construisent, en outre, selon les circonstances, les pavillons provisoires.

Et, il faut bien le dire, malgré la dureté des temps et une crise économique dont les Pays-Bas souffrent cruellement, la Foire d'Utrecht n'ouvre jamais à vide ou à perte. Le navire ne part jamais sans passagers ou sans fret. Ses clients, tant en Hollande qu'à l'étranger, lui restent fidèles, malgré tout. Et c'est ainsi que la trente-troisième Foire d'automne comptait encore, cette année, 1.079 participants, dont 687 Hollandais, contre 1.138 en 1934 et 1.109 en 1933.

Quatre pays étrangers lui ont apporté, cette fois-ci, un concours officiel : la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche. C'est, en ce qui les concerne, un même témoignage de courage économique et, par rapport à la Foire, une marque flatteuse de la confiance qu'ils ont en elle. Il serait bon de ne pas soumettre la publicité aux circonstances actuelles, de concevoir, au contraire, que la publicité est un effort à longue échéance, que cet effort n'est jamais perdu, pourvu qu'on le repète, et qu'enfin, pour sortir précisément du marasme, il faut construire dessus ou à côté. C'est ce qu'ont bien compris tous ceux qui sont venus, cette année encore, garnir les stands de la Foire d'Utrecht.

Année mémorable pour nous, à Utrecht. Pour la première fois, la France a dépassé tout le monde, avec 128 participants contre 89 pour l'Allemagne et 70 pour l'Italie. Ce sont les rôles renversés : depuis toujours, on s'était accoutumé à voir l'Allemagne en tête de ligne et l'Italie elle-même dépasser la France, car l'Italie accomplit, avec une méthode impertubable, d'année en année, un effort admirable, à Utrecht, et qui déjà porte ses fruits.

⁂

Cette participation officielle française, qui devait être une victoire, avait été confiée, dans son organisation, au Comité permanent des Foires à l'étranger, dont le très distingué directeur est M. Maurice Mosnier, qui joint à un sens précis et pratique de l'entreprise une extraordinaire flamme d'élégance et de poésie, de mesure et de goût, et à un comité *ad hoc*, dont le président était un dieu du vin, M. Roger Descas, grand seigneur de Gironde.

C'est que les vins de France — esprit et force — devaient être le centre de cette participation française à la trente-troisième Foire d'Utrect. L'accord commercial qui vient d'être signé entre la France et la Hollande, et qui est, pour une large part, l'œuvre de M. André Dupin, notre attaché commercial à La Haye, accorde aux vins, à l'entrée en Hollande, une réduction de 30 % sur les droits d'accise : le moment était donc opportun de rappeler à nos amis Hollandais que, quand on a de la tradition comme ils en ont, on ne saurait imaginer une table sans bon vin. De même, un bon vin, une bonne chère, exigent, aujourd'hui plus que jamais, un joli décor, et la participation française comprenait donc encore quelques vitrines de porcelaines, de cristaux et d'orfèvrerie.

Originale, aimable, cette participation française avait fait une large place à l'Enfance. L'enfance dans ses jouets et à l'école, en tenue de scoutisme, dans les preventoria et les sanatoria de France, dans ses livres aux belles images, dans ses meubles. Et, aux deux extrémités de l'espèce de fer à cheval que dessinait le stand français, on voyait, ailes portantes, le tourisme, mais surtout les stations de sports d'hiver, la Compagnie Transatlantique, et une colonie : Madagascar, avec ceux de ses produits qu'on ne connaît pas aux Indes néerlandaises.

Une dizaine de Français, organisateurs et exposants, avaient tenu à suivre en Hollande MM. Descas et Mosnier. Ce fut l'occasion d'un rapprochement franco-hollandais, qui prit la forme d'un banquet offert par le Comité français d'organisation et auquel assistèrent, notamment, le commissaire de la reine dans la province d'Utrecht, les membres du Comité de la Foire d'Utrecht, l'attaché commercial de France à La Haye et les consuls.

Les vins furent généreux et de qualité ! Les discours suivirent et furent à leur image. M. Mosnier, pour définir la participation française à la trente-troisième Foire d'Utrecht, mit des sentiments et des images, en touches délicates, sur une toile dont la trame avait toutes les solidités voulues. M. Descas, avec une rare finesse, évoqua un temps où les Hollandais allaient quérir à Bordeaux, avec leurs bateaux à voiles, des vins de France dont ils gardaient, en fins connaisseurs, la fleur, revendant le reste à tous les pays de la mer du Nord, et montra, en logique, les possibilités que nourrit une année — 1935 — qui aura vu, à la fois, la réduction des droits d'accise en Hollande et, du côté français, la suppression, par les décrets-lois, d'une vingtaine de fâcheux contingentements.

M. Fentener van Vlissingen, président de la Chambre de commerce internationale et du Comité de la Foire d'Utrecht, après que M. Oud, président du Syndicat hollandais des négociants en vins, eut exprimé sa satisfaction d'une collaboration resserrée entre les deux pays, se donna pour tâche de répondre aux Français. Il le fit avec humour et à-propos, montra, sous les traits un peu rudes d'une drôle de parabole allemande, les absurdités de la crise, et affirma, dans une formule ingénieuse, que l'optimisme a pour père le soleil et pour mère la vigne française.

Au total, bonne journée, bonne soirée, bon travail.

HENRY ASSELIN.

LA CONFÉRENCE DE LA PETITE ENTENTE A BLED

La Conférence de la Petite Entente à Bled a été ouverte le 29 août 1935 par le président du Conseil de Yougoslavie, M. Stoyadinovitch. La réunion a coïncidé avec le 15e anniversaire d'existence de la Petite Entente :

« Nous sommes liés dans le présent, a dit M. Stoyadinovitch, par un système de traités solides et loyaux, s'appuyant sur des organismes analogues au nôtre — je pense ici, à l'Entente Balkanique — et agissant dans l'esprit et les traditions du pacte de la S. D. N. Nous saurons nous adapter aux exigences de l'heure et des circonstances, mais vers un but immuable : la paix et la défense commune, au cas échéant, de ce bien suprême. »

⁂

Quelles sont les exigences de l'heure et des circonstances ?

« Vu le danger du moment actuel, précise le communiqué de la Conférence de Bled, vu la possibilité de divers conflits dans un prochain avenir, les trois ministres des Affaires étrangères de Roumanie, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie, MM. Titulesco, Benès et Stoyadinovitch, réaffirment solennellement leur unité de vues et leur solidarité entière et parfaite concernant toutes les questions de politique étrangère. »

En d'autres termes, le Conseil de la Petite Entente est transformé en une véritable permanence du groupement pendant tout le temps que la gravité de la situation l'exigera. Cela coupe court à toute manœuvre directe ou indirecte d'inspiration allemande, tendant à dissocier les trois pays de la Petite Entente, notamment dans leurs relations avec Moscou.

Deux faits dominent la politique étrangère, vue de l'Europe centrale et orientale : les répercussions possibles du conflit italo-éthiopien ; et les profonds changements qui se sont produits en Yougoslavie. D'une part l'absence pratique de l'Italie du bassin du Danube, à l'heure où elle est engagée dans l'affaire éthiopienne, ne fait pas avancer la réalisatien du pacte danubien, qu'on attend depuis les accords franco-italiens pour garantir l'intégrité et l'indépendance de l'Autriche et pour assurer la normalisation des relations entre la Petite Entente, l'Autriche et la Hongrie.

D'autre part, un nouveau parti, dit de l'Union radicale yougoslave, a été constitué à Belgrade, par l'union de l'ancien parti radical aux partis populiste slovène et musulman. Le programme comprend : la réaffirmation de l'Unité Yougoslave — la réalisation d'un gouvernement vraiment national — la suppression des anciens particularismes — le développement normal des autonomies, avec les garanties les plus rassurantes aux Croates, dont on attend un important mouvement de ralliement. En politique extérieure, le nouveau parti proclame la fidélité aux alliances, l'attachement au pacte de la S. D. N. et à tous les engagements internationaux.

A côté du point de vue de la Petite Entente, il faut voir le point de vue de l'Entente Balkanique. Il a été exposé par le journal « Proia », dont on connaît les attaches avec le gouvernement d'Athènes.

Parlant des possibilités de développement du conflit italo-éthiopien, le « Proia » écrit : « Ce qui intéresse la Grèce, c'est l'attitude du groupement balkanique. Il est évident que ce groupement, dont le rayon d'action a été nettement tracé par le *pacte Balkanique*, se doit d'observer, dans un conflit éventuel entre deux grandes puissances méditerranéennes, la neutralité la plus stricte. »

Et le journal conseille à M. Maximos, ministre des Affaires étrangères de Grèce, d'exposer à Genève à ses collègues de l'Entente balkanique que la neutralité est incomparablement plus nécessaire pour la Grèce que pour ses autres alliés balkaniques à cause de sa situation dans la Méditerranée.

« Nous croyons, conclut le « Proia » qu'il faudrait préciser que si la Yougoslavie et la Roumanie, en leur qualité de membres de la Petite Entente, jugeaient nécessaire de prendre une attitude active dans les questions centro-européennes, cela ne pourrait, ni ne devrait influencer la neutralité du groupement balkanique lui-même. »

⁂

En ce qui concerne le conflit italo-éthiopien, la réserve des membres de la Conférence est interprétée comme venant de leur désir de tenir compte de l'attitude des grandes puissances, avant de définir leur position personnelle.

Le communiqué officiel de la Conférence de Bled évite de parler des suggestions franco-italiennes, à propos du pacte danubien. Ce pacte devrait être, dans l'esprit du Conseil de la Petite Entente, la base d'une collaboration amicale entre les Etats du groupement, l'Autriche et la Hongrie d'une part, et, d'autre part, le fondement de rapports amicaux entre la Petite Entente, l'Italie et l'Allemagne.

Ainsi, la *prudence* est le premier mot d'ordre de la Conférence de Bled ; le second est la *fermeté*.

Les Etats de la Petite Entente sont d'accord avec les dernières propositions de Paris et de Londres sur le pacte oriental.

Ils sont formellement opposés au retour des Habsbourgs sur le trône d'Autriche ou de la Hongrie, sans vouloir toutefois s'immiscer dans les affaires intérieures de leurs voisins, car il faut distinguer entre un régime monarchique, qui est une question intérieure, et une restauration, qui est une question internationale.

Les Etats de la Petite Entente maintiennent leur point de vue en ce qui concerne la question de l'égalité des droits en matière d'armements de l'Autriche et de la Hongrie. Cette question ne peut être réglée que sous condition de l'augmentation de la sécurité en Europe centrale et orientale.

G. DEMORGNY.

M. WILLIAM BERTRAND

Suite de la page 3

« Cependant nous avons encore contre nous **l'application de la loi de huit heures aux équipages**, ce qui est véritablement une cause d'infériorité par rapport aux armements concurrents.

« Autre difficulté, la dépréciation des monnaies : dans la marine marchande, on n'achète jamais en francs, mais toujours en livres sterling ou en dollars, de sorte que la fluctuation des changes a pour résultat que ce qui entre dans la main droite en monnaie dépréciée, ressort par la main gauche en francs. Vous pouvez vous rendre compte de la perturbation amenée par un tel état de choses.

« Quoi qu'il en soit, notre tâche sera rude et nous devons y travailler d'arrache-pied sans nous laisser arrêter par les difficultés de toutes sortes, et nous ne devons avoir qu'un but : la rénovation et l'amélioration de notre marine marchande. Cette marine comprend, pour les deux tiers de notre tonnage, l'armement libre, cargos, paquebots, remorqueurs, etc., et pour l'autre tiers, l'armement subventionné, c'est-à-dire les grandes lignes de transport, Transatlantique, Messageries maritimes, etc.

« Pour revivifier notre marine en appliquant la loi Tasso, il faudrait que nous disposions d'environ 140 millions de francs ; mais où les prendre, sans qu'il en coûte aux contribuables ? Nous avons cependant trouvé cette somme par un prélèvement sur les droits de douane, prélèvement infime, mais suffisant en raison du chiffre d'affaires. Ces droits de douane font d'ailleurs grand tort aux transports maritimes dans tous les pays, puisque à présent chacun prétend être indépendant du voisin et accumule tous les jours de nouvelles barrières. Et pourtant ces droits, en partie cause de notre misère, devraient opérer comme la lance d'Achille dont la rouille guérissait les blessures qu'elle avait causées. C'est ainsi que, partant de ce principe, un prélèvement infime basé sur des sommes considérables devait nous donner 140 millions. Mais les droits de douane, vraiment partout prohibitifs, ont fini par raréfier les transports maritimes, de telle sorte que maintenant, au lieu de 140 millions, nous n'en trouvons qu'un peu plus de la moitié.

« Nous ne devons cependant pas nous décourager, car notre pays a besoin d'une marine puissante et moderne pour parer à toute éventualité, et nous ne devons compter que sur nous-mêmes. Si cette horrible chose à laquelle on ne peut penser sans frémir, si la guerre éclatait un jour, notre marine marchande deviendrait *ipso facto* la puissante auxiliaire de notre marine militaire. Comme l'a dit le président Herriot : « Nous détenons la porte océane », et j'ajouterai qu'en fait, nous sommes et devons rester une grande puissance maritime. »

M. William Bertrand parle avec tant de ferveur de l'avenir maritime de la France que je ne puis m'empêcher de lui demander son impression sur son voyage à bord du *Normandie*.

« Ce voyage, me répond-il, a été une incomparable féerie, mais ce qui m'a laissé une impression extraordinaire, ineffaçable, oui, je dis bien ineffaçable, c'est notre arrivée à New-York. C'est alors que j'ai senti ce qu'était vraiment le prestige d'un grand pays : ces foules en délire devant notre chef-d'œuvre de construction navale, ces ovations débordantes, je n'osais pas croire qu'elles traduisaient un enthousiasme différent des manifestations habituelles d'un peuple jeune et particulièrement vibrant.

« Cet enthousiasme frénétique, ce délire, me déclarèrent des Américains, nous les avons éprouvés trois fois : à l'Armistice, à la traversée de Lindberg et au voyage du *Normandie*.

« Ceux qui pensaient que la France était un pays usé par des discussions politiques stériles, et en profitaient pour faire contre nous une propagande à rebours, ont dû bien déchanter, car ils ont pu juger par cette éclatante revanche que nous sommes toujours, au contraire, le pays du génie créateur et du progrès.

— Mais, monsieur le Ministre, me permets-je d'interrompre, n'avez-vous pas peur que le *Queen Mary* vienne nous ravir le Ruban bleu ou nous faire concurrence ?

— Pas le moins du monde, car nous nous partagerons la clientèle transatlantique qui se trouvera augmentée par le fait même que nous lui offrons confort, vitesse et beauté, réalisés par le progrès, et cela avec le meilleur esprit d'entente avec nos voisins d'outre Manche, esprit dans lequel j'ai la plus grande foi, car le *fair-play* est la plus saine de toutes les politiques. Nos beaux bateaux amèneront respectivement à la France et à l'Angleterre des voyageurs et des touristes de plus en plus nombreux. Mon excellent collègue et ami, M. Laurent-Eynac, ministre des Travaux publics et grand maître du tourisme, m'a d'ailleurs aimablement assuré que déjà, cet été, il avait pu constater une grosse augmentation du mouvement touristique due sans aucun doute, affirme-t-il, à la magnifique publicité que fait à la France le *Normandie*. Voilà qui est encourageant et me comble de joie.

— D'autant plus, monsieur le Ministre, que, même si nous avions un jour à céder le Ruban bleu, nous aurons toujours une supériorité bien établie, même sur tous les *Queen Mary* du monde, celle de l'incomparable cuisine de la Transatlantique.

— C'est tout à fait exact, conclut en riant le ministre, nous serons toujours, envers et contre tous, la ligne des gourmets.

Mon audience est terminée ; je me retire et, en regardant de nouveau cette grande maison, je la vois moins froide, maintenant que je sais que, sous l'impulsion d'un homme plein de foi, modernisme et progrès y créent un souffle d'air pur qui va revivifier la marine marchande française et la ramener **à sa place** : la première.

MAY TAMISA.

L'EMPIRE COLONIAL FRANÇAIS

LES RAPPORTS PRÉSENTÉS A LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE IMPÉRIALE

Dans notre précédent numéro, nous avons donné un résumé de l'important discours prononcé par M. Daniel Serruys, président de la Commission d'Economie générale.

Successivement, nous allons analyser les rapports des Commissions spéciales qui ont préparé le travail de cette grande Commission, et nous commençons aujourd'hui par celui de la Commission dite « Politique de soutien », qu'a présidée avec une grande autorité M. Regismanset, et dont M. René Théry a présenté les travaux dans un rapport magistral :

LA POLITIQUE DE SOUTIEN

La Commission Régismanset avait reçu pour mission :

De définir ce qu'il faut entendre par « politique de soutien de la production coloniale »;

De fixer sa légitimité et les buts qu'il convient de lui assigner;

De statuer, produit par produit, sur l'opportunité et les formes du soutien.

Pour commencer, elle a fixé à son travail la directive générale suivante : arbitrer les intérêts français dans un souci d'harmonie.

Afin d'atteindre son but, la Commission a ouvert de larges consultations, laissant à chacune des compétences entendues la liberté d'exposer son point de vue.

Un avantage substantiel est résulté de cette méthode : en mettant face à face les praticiens éminents qui s'étaient jusqu'alors ignorés, elle leur a appris à se connaître, à se comprendre et à s'apprécier. Ainsi, une série d'antagonismes et de malentendus ont été dissipés et une volonté de collaboration positive est apparue dans presque tous les domaines.

La politique de soutien a été qualifiée par la Commission de la façon suivante : « L'ensemble des mesures à prendre, provoquer ou sanctionner par les Pouvoirs publics, afin de faciliter les productions de nos territoires d'outre-mer. »

Elle a donc affirmé tout de suite sa pensée que l'appui à apporter à notre Empire colonial ne consistait pas simplement en des interventions législatives ou administratives, mais impliquait également une collaboration des initiatives privées, encouragées et guidées, le cas échéant, par les autorités officielles.

Quant aux objets de l'étude, ils ont été ainsi énoncés :

« Maintenir et développer les productions de nos territoires d'outre-mer, compte tenu de leurs possibilités quantitatives, qualitatives et de prix de revient; de leurs facultés d'écoulement sur le marché local, les marchés des autres territoires français d'outre-mer et les marchés étrangers; des besoins de l'économie locale et de la nécessité d'éviter les concurrences anarchiques entre les diverses productions d'outre-mer et les productions métropolitaines. »

La Commission justifie ensuite la politique de soutien en disant qu'elle apparaît comme une nécessité générale, qu'elle est commandée par les solutions adoptées déjà depuis longtemps, par les handicaps momentanés que subit la production française vis-à-vis de ses concurrentes étrangères et qu'elle est la conséquence des mesures interventionnistes prises dans tous les domaines depuis vingt ans.

Mais une politique judicieuse de soutien devra toujours éviter d'ériger l'économie impériale française en une économie fermée.

Passant aux moyens d'exécution, la Commission estime que cette politique peut être pratiquée soit en vertu de décisions législatives et de réglementations administratives, soit par des ententes privées, soit simultanément par tous ces systèmes.

Il est clair, en effet, que les productions de la France métropolitaine et d'outre-mer seront efficacement soutenues si elles peuvent librement accéder dans toutes les régions où flotte le pavillon national et si l'arrivée, dans ces régions, des productions similaires étrangères, est soumise à des taxes compensant suffisamment l'écart des prix de revient.

Se rattachant étroitement à l'armature douanière, d'autres dispositions aboutiront à des résultats analogues lorsque les circonstances empêcheront d'établir les tarifs nécessaires : contingentements, primes à la production, octroi de priorités rentrent dans cette catégorie d'appuis.

Toutefois, notre activité générale ne saurait s'accommoder de ces défenses passives; aussi, faudra-t-il se soucier de garder et, si possible, d'étendre les débouchés extérieurs de nos différents territoires. Ce sera l'œuvre des conventions commerciales.

Soutiens encore, seront les ententes professionnelles privées canalisant les activités, définissant les terrains où chacune peut s'exercer, instituant entre elles les coopérations fécondes.

En raison de leur caractère spécifique, nous n'entrerons pas dans le détail des divers statuts douaniers applicables à nos possessions d'outre-mer et des modifications qu'ils devraient subir. Mais nous jugeons intéressant de mettre en relief les mesures de soutien qui relèvent des initiatives privées. A cet égard, la Commission a considéré que :

1° Le soutien législatif ou administratif de nos productions d'outre-mer ne donnera son plein effet que s'il est accompagné d'efforts privés instituant une collaboration équitable et réciproque des activités de tous les territoires de l'Empire;

2° Des comités d'étude et de conciliation faciliteront, dans nombre de cas, cette coopération et en assureront le fonctionnement optimum;

3° L'essor des débouchés réservés aux colonies, protectorats et mandats, sera, d'autre part, fonction du perfectionnement de leur organisation commerciale, de la qualité de leurs livraisons et de l'efficience de leur propagande.

L'action des initiatives privées n'aura, d'ailleurs, pas à se borner à des ententes d'allure plus ou moins générale. Il faudra qu'elle vise aussi à améliorer des errements commerciaux parfois trop rudimentaires, à mieux veiller à la constance des qualités et à leur adaptation au goût des consommateurs, à intensifier en faveur de nos produits d'outre-mer une propagande encore lacunaire.

Mais la Commission ne s'est nullement dissimulé que l'application des moyens qu'elle préconise se heurterait à de nombreuses difficultés de fait, résultant notamment : de la situation des finances publiques, de considérations d'ordre international, d'oppositions même d'intérêts privés.

Elle les a examinées attentivement et a conclu ainsi à leur sujet :

« Un éveil de l'activité générale rendra aux finances publiques plus que ne leur coûtera la politique de soutien, si celle-ci atteint son but.

« Au regard de l'étranger, les mesures douanières qu'on pourra prendre ne seront le plus souvent que la riposte à des fermetures systématiques de nos débouchés ou à des actes de dumping, et leur rigueur pourra être compensée par d'autres dispositions contractuelles.

« Des disciplines volontaires lèveront les rivalités des productions concurrentes de l'Empire. »

Tout est affaire d'équilibre, de méthode, de fermeté et de bonne volonté.

La Commission a examiné ensuite, par le détail, la situation de chacun des produits. Cet examen tout technique ne peut donner lieu à reproduction.

Par contre, les conclusions auxquelles elle est arrivée ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs.

« Si les solutions suggérées par le Comité de soutien sont toutes appliquées et ont les répercussions attendues, la plupart des productions de nos territoires d'outre-mer deviendront plus rémunératrices : valorisées par la protection conférée sur le marché national, elles procureront à leurs vendeurs des recettes accrues; assurées, grâce à des contingentements, des priorités ou des admissions en franchise, d'un écoulement normal dans la métropole, elles cesseront d'être en partie liquidées à vil prix sur les lieux d'origine, ou complètement perdues; enfin, des primes, des dégrèvements fiscaux, des diminutions de frais fixes et de tarifs de transport, des améliorations d'outillage et de conditions de crédit, abaisseront leur coût de revient.

« On peut estimer à 500 ou 600 millions de francs le profit supplémentaire annuel que réaliseront immédiatement les possessions d'outre-mer. Mais, si l'on tient compte de l'essor de production qui en résultera, ce bénéfice initial sera progressivement augmenté.

« Les dépenses momentanées qui seront à la charge de la métropole et des possessions pour l'accomplissement de ce programme seront ainsi plus facilement supportées et rapidement résorbées.

« Progressivement aussi, les soutiens s'avèreront moins nécessaires, pendant que les relations libres prendront plus d'ampleur. A ce moment-là, la politique conçue par la Conférence aura porté tous ses fruits.

« Mais pour que ce but soit atteint, il faut que l'esprit impérial, qui a pris naissance dans la Conférence, soit entretenu et vivifié et que des décisions positives d'application sanctionnent ses conclusions. Si l'action est engagée sans retard et fermement, l'Empire, qui est déjà une entité politique et morale incontestable, deviendra un *corps économique* parfaitement solide et sain. »

L'EUROPEEN.

LE CRÉDIT COLONIAL

C'est un truisme de déclarer que toute entreprise de production exige la contribution du capital, et que, toutes choses égales d'ailleurs, ses résultats sont normalement proportionnés à l'importance de ce dernier. Pour notre domaine colonial, ajoutons-y deux autres facteurs : la main-d'œuvre et les transports.

Jusqu'à ce jour, pour faire face à nos besoins coloniaux, ce fut à l'emprunt qu'on eut recours. C'est ainsi qu'à la date du 1er septembre 1934 avaient été autorisés, depuis la guerre, des emprunts réalisés dont le total s'élevait au chiffre global de 15.676 millions de francs, non compris les emprunts de trésorerie de l'Afrique occidentale française et de l'Indochine .

Par ailleurs, durant la période d'euphorie de 1926 à 1929, de nombreuses sociétés privées apportèrent à l'exploitation coloniale un capital global de plus de 2 milliards de francs.

Mais la crise économique mondiale survint, et des déceptions douloureuses en résultèrent, éloignant l'épargne publique rendue méfiante.

En face des conséquences économiques et financières qui se firent sentir alors, notre pays fut amené à envisager et à reconnaître la nécessité d'utiliser nos colonies, aussi bien pour l'approvisionner en matières indispensables à son alimentation et à ses usines métropolitaines que pour trouver aux marchandises fabriquées dans ces usines les débouchés qui lui font de plus en plus défaut à l'étranger, celui-ci obligé par des circonstances politiques et économiques à satisfaire un nationalisme économique outrancier.

D'autre part, comme il fallait que la capacité d'achat de nos possessions soit fonction de leur capacité de vente, que le développement de leur propre production augmente leur pouvoir de consommation, l'obligation d'apport de nouveaux capitaux s'est présentée tant pour redresser les entreprises coloniales déjà existantes que pour compléter leur mise en valeur, et étendre leur capacité d'achat dans la Métropole.

Pour atteindre ce but, seconder les gouvernements et les collectivités publiques de nos colonies, pays de protectorat et pays sous mandat, organiser les productions agricoles, forestières et minières, développer l'outillage public (chemins de fer, ports, routes), faute duquel la mise en vente possible des produits coloniaux ne serait pas possible, notre Parlement a autorisé nos colonies à émettre des emprunts s'élevant à un total de 15 milliards, partiellement émis depuis, mais selon un aménagement nouveau des charges financières qui devront logiquement peser sur leurs budgets.

Les leçons du passé autorisent à s'attendre à des progrès économiques. Comme il s'agit d'une politique coloniale à orienter, à faciliter pour satisfaire des nécessités vitales, pour mettre le pays à l'abri des carences désastreuses, pour assurer l'exécution de la mission que notre pays a assumé vis-à-vis de l'Europe et des populations indigènes, la Conférence Impériale d'Outre-Mer, qui a tenu ses assises il y a quelques mois, s'est préoccupée notamment de la création d'un organisme autonome dont le fonctionnement serait analogue à celui qui a financé la reconstitution des régions dévastées.

Et c'est ainsi que dans son numéro du 2 septembre, le *Journal officiel* a promulgué un décret-loi qui crée le *Crédit Colonial.*

Son capital est fixé à 20 millions de francs, divisé en 4.000 actions de 5.000 francs, dont 3.750 payables en numéraire et 250 d'apport.

La souscription des actions de numéraire est recensée à raison de 2.000 actions du *Crédit national* et le solde aux banques d'émission coloniales, savoir : *Banque de l'Indochine, Banque de l'Afrique Occidentale, Banque de Madagascar, Banque de la Martinique, Banque de la Guadeloupe, Banque de la Réunion, Banque de la Guyane.* Quant aux actions d'apport, 150 seront partagées entre les colonies et 100 au Crédit National. De plus, le Conseil est autorisé à porter, au fur et à mesure des besoins, le capital jusqu'à 50 millions.

Et comme le principal des ressources proviendra naturellement de l'emprunt, le Conseil est autorisé à procéder à l'émission d'obligations jusqu'à concurrence d'un capital nominal de 500 millions.

La direction de cet établissement est confiée au Directeur du Crédit National.

Il a pour objet social :

1° de consentir des prêts portant intérêt d'une durée de trois mois au moins et de dix ans au plus, en vue de faciliter la création, le développement, la remise en marche et le fonctionnement d'exploitations et d'entreprises exclusivement coloniales;

2° aucune autre opération usuelle de banque ne pourra être consentie par lui.

Au point de vue de la garantie, les prêts consentis devront être garantis par hypothèque au premier rang ou un nantissement immobilier du même rang, ou par un engagement de caution solidaire, ou par la garantie des colonies, protectorats ou territoires sous mandat, enfin et à titre complémentaire, par un nantissement ou par des titres agréés par le Conseil.

Tout prêt nouveau devra être remboursé au bout de 3 mois au plus tôt et de 10 ans au plus tard. Tout remboursement anticipé donnera lieu à indemnité à un taux à fixer.

Par ses statuts, le Crédit Colonial se présente comme un prolongement du Crédit National. Toutefois, sa tâche sera très délicate, car, contrairement à ce qui est en France, la distribution du crédit aux colonies pose des problèmes autrement plus complexes que ceux qui sont à résoudre parfois en France.

L'expérience du Crédit National, qui a déjà eu l'occasion d'intervenir aux colonies, sera, sans doute, très utile pour guider les premiers pas du Crédit Colonial.

Et maintenant, émettons le vœu que l'aide aux initiatives fécondes dont notre domaine colonial donne le salutaire exemple, ne soit pas trop rigoureusement marchandée.

E. ROCHE.

L'ÉVOLUTION POLITIQUE EN YOUGOSLAVIE

L'évolution politique en Yougoslavie se poursuit sous le signe de l'apaisement et du travail.

Une des premières réalisations auxquelles vient aboutir la nouvelle orientation consiste dans la création d'un grand parti qui englobe les trois partis suivants : radical serbe (ancien parti Pachitch dont M. Atza Stanoyevitch assume la présidence), populiste slovène (Mgr. Korochetz), et l'Organisation musulmane yougoslave (M. Spaho). Une telle formation a l'avantage de ne pas aller à l'encontre de la Constitution de 1931, qui interdit les partis politiques à base régionale ou confessionnelle, et surtout celui de ne pas être une formation artificielle car les partis susmentionnés ont des racines profondes dans le peuple.

Un autre grand parti est envisagé par le groupement des partis paysan-croate (Dr. Matchek), démocrate serbe (Davidovitch) et agrarien serbe (J. Jovanovitch). Le parti démocrate-indépendant (Pribitchévitch) doit être considéré comme lié au mouvement du Dr. Matchek. Mais la réalisation de cette seconde combinaison se heurte à de nombreuses difficultés.

D'abord M. Matchek veut conserver à son mouvement un caractère purement croate. D'autre part, si M. Davidovitch paraît disposé à accepter les conceptions de M. Matchek en ce qui concerne l'organisation de l'Etat, M. Jovanovitch, lui, marque quelque hésitation. Sans doute, M. Matchek a-t-il renoncé en partie aux idées radicales qu'il professait autrefois mais il est difficile d'envisager la situation avant de connaître avec précision ses idées sur toutes les questions qui intéressent l'Etat. Notons néanmoins que des conférences fréquentes ont lieu entre les représentants des trois partis pour la recherche d'une formule de collaboration étroite, sinon de fusion effective.

En supposant que les choses se développent normalement dans le sens des idées qui dominent à l'heure actuelle en Yougoslavie, l'évolution de la situation doit aboutir à l'établissement d'une véritable démocratie où deux importantes formations politiques assureront, à tour de rôle, le pouvoir. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que le prince Paul est sincèrement désireux d'introduire dans le pays un système parlementaire et gouvernemental qui se rapproche le plus possible de celui en vigueur en Angleterre.

M. Stoyadinovitch a déclaré qu'il ne veut pas que la formation des grands partis soit imposée d'en haut, mais réalisée par le peuple lui-même, par les hommes politiques issus du peuple et dans la plénitude de leurs devoirs, de leurs droits et de leurs responsabilités. M. Stoyadinovitch croit ainsi répondre mieux à la tâche qui lui échoit et qui tend, en politique intérieure, à l'élargissement de la base sur laquelle repose l'autorité de l'Etat et au désir d'apaisement et de réconciliation par le regroupement des forces constructives du peuple. Et il résulte de l'activité même qui se manifeste dans le pays que les idées nouvelles pénètrent profondément dans toutes les couches des populations.

Le premier grand parti dont nous parlons plus haut, constitué sous le nom de « Union Radicale Yougoslave », a déjà commencé son organisation dans le pays.

Il rallie une masse imposante d'adhérents répartis dans tout le royaume et appartenant à toutes les confessions et à tous les milieux sociaux. Conforme aux prescriptions de la Constitution de 1931, il fixe les bases d'un retour à l'état normal, suivant la volonté de la majeure partie de l'opinion et dans des conditions qui paraissent exclure toute possibilité d'une rechute dans les égarements du passé. Le gouvernement Stoyadinovitch — dont l'homogénéité s'est affermie à la suite du dernier remaniement ministériel — se trouve ainsi appuyé par un puissant parti politique issu du peuple. L'autorité gouvernementale s'en trouve renforcée à l'intérieur et à l'extérieur.

Léon SAVADJIAN.

EXPOSITIONS D'ÉTÉ

« Fermeture annuelle. Réouverture en septembre », telles sont les affiches, identiques et nombreuses, que l'on voit apposées sur le rideau de fer de toutes les devantures, durant l'entr'acte estival de la vie parisienne.

Rien ne va plus, tout le monde est aux champs, à la mer, en montagne, en quelque ville d'eaux plus ou moins lointaine, mais toujours aussi lamentable, malgré ou à cause des casinos en carton pâte et à musique frelatée.

Tout ferme. Dès « avant l'août », nous vîmes le Petit Palais vomir par sa grille « d'or sale » un public gavé de peintures italiennes. A son exemple, les galeries de moindre importance ont cessé d'appeler des admirateurs plus alléchés par le grand air que par tous les chefs-d'œuvre picturaux. On a donc rentré les tableaux et, contrairement à ce qui passe chez le marchand de volaille, où, pendant les chaleurs, on expose les poules à l'intérieur, d'autres expositions de volailles des deux sexes ont lieu sur le sable ensoleillé de nos plages « les plus parisiennes ». Qu'importent les tableaux sur toile, puisqu'on est servi « en nature » et que l'on peut jouir à toute heure des tableaux vivants les plus variés. Comme dans la boucherie, il y a des morceaux de choix et des morceaux de trente-sixième qualité.

On rencontre parfois, dans la campagne, des chapelets d'insectes agglomérés qui se traînent en longue file dans la poussière. Beaucoup de Parisiens imitent cette étrange coutume dont l'analyse relève des entomologistes. Ils se transportent par grappes à la mer ou aux eaux; ils y mènent la même vie de bridges et de danses, ne se parlent qu'entre eux, au son des mêmes phonographes ou de la même T.S.F. Sous d'autres cieux, ils se confient les mêmes potins. Trop amoureux de la nature, ils n'accepteraient pour rien au monde de passer le mois d'août à Paris. C'est pourquoi, à Deauville, on s'installe le dos à la mer pour mieux admirer le paysage des baraques de bains alignées comme autant de guérites pittoresques.

Oui, c'est Paris à la mer, mais c'est tout de même autre chose et d'un caractère très particulier que nous appellerons *Black and White*, quelque chose comme une exposition de blanc et d'art nègre tout à la fois, car, pour faire plus nature, pour « se libérer », comme on dit, il faut se mettre tout nu. La suprême élégance est de passer du blanc au marron et du marron au noir, si l'on peut.

En parcourant cette galerie d'art en plein air, le pauvre critique est gêné par son pantalon, sa chemise, son veston, qui sont autant d'inconvenances, au milieu de ce peuple de naïades onduleuses et de gorilles velus. Il note, malgré tout, l'agrément de certaines académies, les tons malsains de certaines natures mortes affalées sur la grève. Cela est mal mis en place, telle valeur n'est pas assez marquée... ou trop, hélas! Enfin, il y en a pour tous les goûts, même les plus douteux.

A quelques bouffonneries se mêlent bien des pauvretés et trop d'étalages répugnants, mais, dans tout tableau savamment composé, ne faut-il pas des contrastes? Ces notes sont indispensables au parfait épanouissement, à l'exacte mise en valeur des *Vénus anadyomèdes* qui s'ébattent hors des flots, toute chair déployée, si l'on peut s'exprimer ainsi. Et ce sont des académies d'un classique modernisé par ces quarts de maillots que l'on dit de bains.

Si ces naïades sont plaisantes à voir, les tritons qui les accompagnent le sont moins. Mais il faut croire qu'ainsi troussés, ils rencontrent des admiratrices. Ceci n'est point de notre rayon : laissons-les à ceux du soleil.

Cette étrange faune ne se voit pas qu'au bord de la mer. Certaines tribus qu'on prétend sectes nudistes, se parquent en des prairies, comme les vaches en pâture, ou dans les bois, comme les singes. Cela s'appelle, paraît-il, « vivre intégralement » (sans doute aussi intégralement dépourvu d'imagination que de vêtements), car leur intégrale nudité semble les contraindre aux distractions les plus niaises.

On a vu un vieux monsieur bedonnant se tordre, pris de démence sénile, en des contorsions aussi grotesques qu'inquiétantes, s'efforçant de marcher sur les mains. D'autres jouent au ballon, ou s'égayent au saut de mouton, prenant plaisir à ces divertissements puérils.

Chaque dimanche, les pères de familles nombreuses conduisent là leur progéniture et l'on défile devant les cages, comme au Jardin d'Acclimatation.

Dans Paris et sa banlieue, d'autres spectacles sont offerts à ceux qui n'ont point émigré. Ce sont les baignades en Seine. Des plages de pacotille sont simulées le long d'une eau sale où les mêmes exhibitions s'étalent peu ragoûtantes. Un exploitant ingénieux de cette eau citadine a même eu l'idée d'organiser en champ clos une piscine à tempête où des vagues sont provoquées par un système de tubes pneumatiques d'une puissance à faire pâlir Borée lui-même. « L'illusion est complète », affirme l'enseigne de la porte.

De leur côté, les alpinistes donnent des séances « à catastrophes », comme les chemins de fer d'enfants, autrefois. On escalade les pics les plus inaccessibles, pour tomber de plus haut, tandis que, sur la route, les automobilistes jouent au carambolage. Sans doute, au moment critique, sont-ils occupés à regarder en l'air les avions qui dégringolent.

Mais voici l'été qui finit. Les rescapés rentrent en ville : adieu les belles vacances!

PIERRE MORNAND.

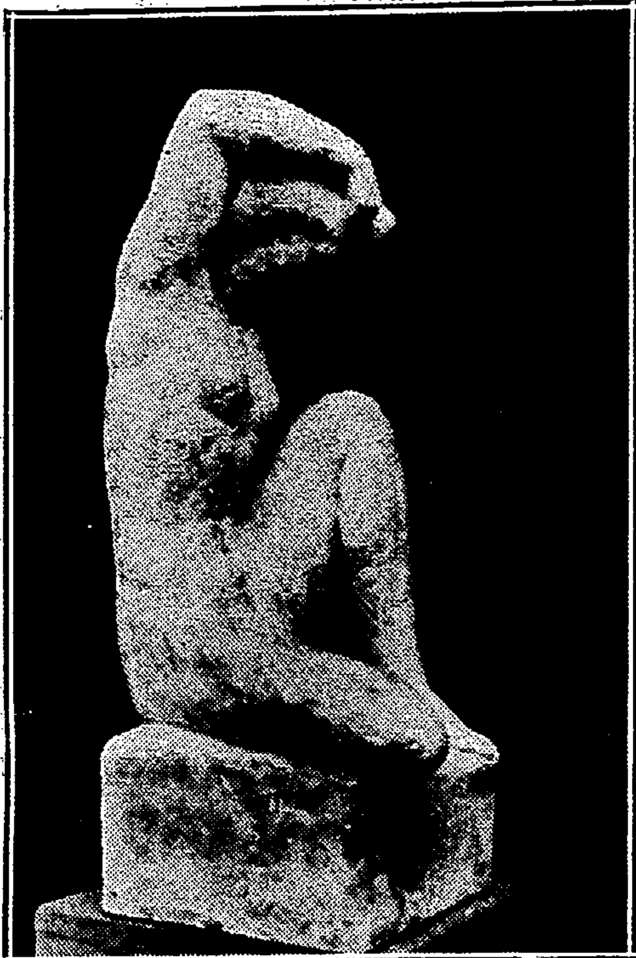
LA SCULPTURE ROUMAINE

PAR TUDOR VIANU,

Maître de conférences à l'Université de Bucarest

La sculpture est une plante nouvelle dans le sol roumain. Pendant de longs siècles, alors que de pieux artistes peignaient des icones ou décoraient des nefs d'églises, aucun d'eux n'avait senti le désir de pétrir l'argile ou de tailler le marbre. Les artistes paysans qui faisaient des incrustations sur bois dans de nombreux objets usuels ne réussissaient pas à s'élever au-dessus de cet art décoratif et mineur. La religion du pays, fondatrice de tant d'œuvres pieuses, n'éveillait chez personne l'idée d'enrichir l'ornement des églises par les images sculptées de quelque saint ou père de l'Histoire Sainte. Cela s'explique certainement par le fait que la piété orthodoxe n'a jamais eu l'occasion de s'assimiler les restes du paganisme plastique qui, dans les pays occidentaux, a fini par déterminer même l'Eglise de Dieu, invisible et immatériel, à devenir la protectrice des images visibles de la sculpture.

On ne peut donc parler d'une sculpture roumaine qu'à partir de la moitié du siècle dernier. C'est alors que l'Etat laïque et démocrate, en vue de l'éducation du peuple appelé à se conduire seul, commence à élever dans les principales villes du pays les statues des hommes qui, autrefois, ont eu entre leurs mains les destins du pays. Mais, comme toute tradition sculpturale manquait au début, on dut faire appel à des maîtres étrangers de valeur, tels que Frémiet, Dubois, Mercier, Ferrari. A côté d'eux viennent se ranger les premiers sculpteurs roumains, qui devaient peu à peu constituer une école nationale. Parmi ceux-ci, Georgescu est, sans doute, le premier grand artiste qui ouvre véritablement le chapitre de l'histoire de la plastique nationale. L'œuvre de Georgescu marque un début heureux. Des monuments comme celui de Georges Lazar à Bucarest, fondateur de l'enseignement moderne en Roumanie et un des promoteurs de la conscience nationale au début du siècle dernier, le monument à l'écrivain Georges Assacki à Jassy, sont parmi les exemplaires les plus réussis de la première génération roumaine. Parmi les maîtres du début, seul I. Valbudea, talent sérieux formé à l'école de Falguière et de Frémiet, n'arrive pas à se faire distinguer par une commande officielle. La postérité rattache au souvenir de Valbudea l'étude monumentale de nu masculin qu'il intitula « Michel le Fou » et quelques-unes de ses autres œuvres comme « Enfants dormant », le « Gladiateur », aujourd'hui dans les musées de Bucarest, mais c'est plus tard, après 1900, que la sculpture roumaine, développée sous des auspices nationaux et officiels, arrive à un essor qui lui assure une valeur incontestable et la rend créatrice dans l'ensemble des autres arts roumains. En 1900, se forme à Bucarest une association artistique importante nommée « Jeunesse Roumaine » qui, par ses expositions annuelles, par l'intérêt qu'elle suscita, par l'écho qu'elle réussit à provoquer dans la presse et la littérature, arrive à déclancher un mouvement artistique sans précédent en Roumanie. A côté de leurs collègues peintres, les sculpteurs roumains commencent à exposer à la « Jeunesse Roumaine » des bustes ou des compositions symboliques et à faire de la sculpture un art indépendant. Parmi les centaines d'œuvres qui, à cette occasion, voient le jour, quelques-unes réussissent à s'imposer et quelques noms acquièrent de l'autorité.

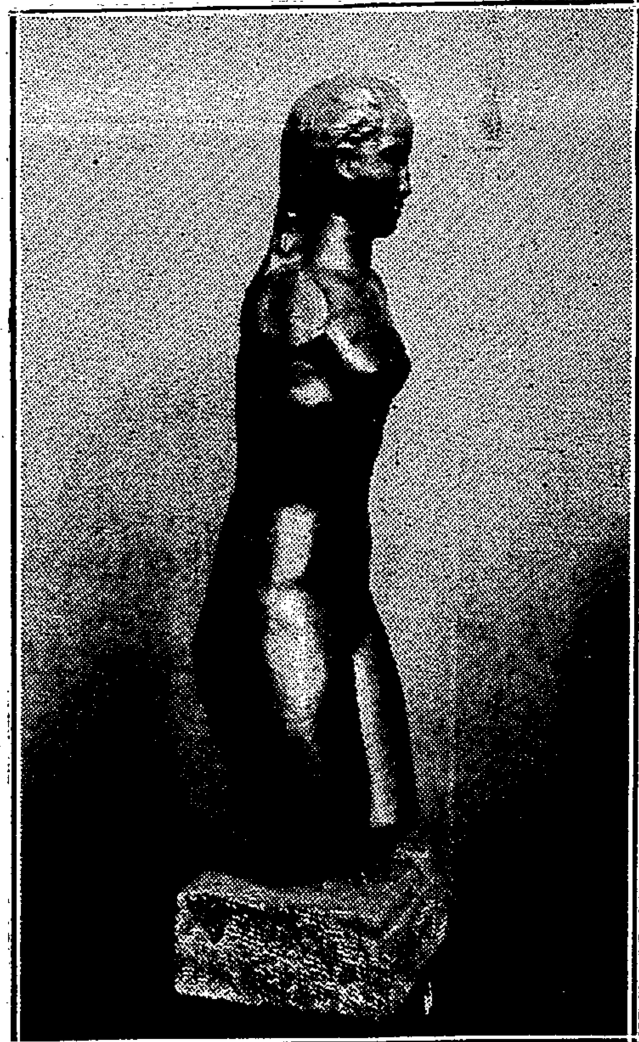


Une œuvre de M. Jalea.

Parmi les exposants de la « Jeunesse Roumaine », on remarque au premier plan le talent inquiet et énigmatique de D. Paciurea. Dans ses œuvres, D. Paciurea réalise des expressions concentrées et insondables, les tourments profonds de l'âme qui se reflètent dans un trait particulier ou dans un pli du front ou visage. « Sphynx », « Le Dieu de la Guerre », « Beethoven », etc., sont les œuvres les plus connues de Paciurea. Mais l'artiste, toujours renfermé en soi, poursuivant je ne sais quelle vision symbolique, ou bien poursuivi par elle, tragiquement obsédé par les données de quelque problème insoluble, arrive à modeler la série des « Chimères », dans lesquelles l'inspiration de Paciurea atteint le point extrême de l'énigme.

Le développement artistique de Fr. Storck, autre membre fondateur de la « Jeunesse Roumaine », est tout aussi harmonieux. Doué d'une science technique rare, Fr. Storck, le troisième sculpteur de valeur de sa famille, a évolué peu à peu de l'art naturaliste vers un art symbolique et stylisé. Il est impossible d'énumérer ici toutes les œuvres de Storck, car leur liste constituerait le résultat d'une activité très laborieuse. Nous nous bornerons cependant à citer la riche série des bustes de Schiller et Gœthe, Eminescu et Beethoven, Macedonski, Castaldi et le buste de Mme Cutescu-Storck; puis la série des têtes de tziganes, types populaires en Roumanie. La tête de la tzigane qui rit est particulièrement intéressante et représente un des moments les plus heureux du naturalisme en Roumanie. Mais avec le temps, Storck abandonne le portrait naturaliste. Il tend à développer son activité soit dans la sculpture monumentale (comme le prouve le caveau de la famille Gheorgieff, qu'il orne des statues des quatre évangélistes), soit dans les stylisations symboliques, parmi lesquelles « Repentir », dont la fluidité des formes et le beau groupement des masses font une œuvre très harmonieuse.

Gh. Brancousi occupe une place à part dans tout ce mouvement. Travaillant d'abord en Roumanie, ensuite à Paris, où son exemple et sa réputation deviennent mondiaux, Brancousi est un des premiers initiateurs de la sculpture moderne. Mais, à l'étranger, on ne connaît pas les têtes d'enfants du Brancousi naturaliste, qui prouvent que ce que ce maître a fait plus tard s'élève à la hauteur des œuvres qu'il exécutait autrefois d'une façon excellente et qu'il se refuse de faire à présent. A l'étranger, on connaît mieux la manière abstraite de Brancousi, toutes les œuvres où, sous la géométrie des formes, on reconnaît un geste esthétique, comme le buste de Mme Pogani ou les compositions symboliques exécutées en laiton comme « L'Oiseau bleu », dans lesquelles la simplicité stylisée de la ligne fait ressortir le miracle des contes de fées, l'élan infini de l'imagination enchantée. Aujourd'hui, Brancousi est un grand maître européen, mais il est profondément roumain. En réalité, il présente l'intérêt particulier d'être le prolongement universel d'une aptitude ancestrale, de cette manière abstraite qui caractérise le talent décoratif du paysan roumain. La longue application qui cisèle des années entières une surface sphérique ou ovale pour la purifier de tout ce qui est accidentel dans les formes naturelles, Brancousi la soutient avec une provision d'énergie qu'il puise dans ses origines paysannes. Le caractère autochtone et populaire s'allie ainsi au caractère universel et raffiné pour réaliser le cas le plus intéressant de la sculpture roumaine.



Une sculpture de M. Madrea.

Les dix dernières années ont amené en Roumanie un mouvement nouveau, soutenu en partie par le groupe des artistes dissidents, qui organisent en 1919 le groupement « l'Art Roumain ». Et si, pour la génération antérieure, le naturalisme s'aiguisait quelquefois jusqu'à la conséquence impressionniste, la nouvelle orientation préfère maintenant une organisation plus solide des formes et demande un sens nouveau aux masses et volumes. L'influence de Bourdelle, représenté au Musée Simu à Bucarest par quelques unes de ses créations les plus importantes, commence à donner quelques fruits. L'exemple de Brancousi, qui forme quelques élèves, ne reste pas non plus sans suite. Cependant, ce mouvement, actuellement, n'est qu'en évolution et nous ne pouvons parler qu'en nous rapportant à quelques-uns des artistes de valeur qui ont déjà construit une œuvre et acquis une réputation.

Parmi les artistes les plus récents qui travaillent aujourd'hui à Bucarest, nous rappellerons donc le nom de C. Medrea, dont nous ne manquerons pas de citer le torse qui se trouve à la Pinacothèque d'Etat ou ce « Pêché » modelé avec une puissante énergie maîtrisée. Le corps d'Eve se détachant de la pierre et contorsionné par l'enroulement du serpent, avec ses belles proportions et le mouvement lascif qui l'anime, fait partie d'une des réalisations les plus remarquables de la nouvelle plastique roumaine.

Un autre sculpteur, I. Jalea, appartient aussi à ce mouvement. La lutte et le travail sont ses deux thèmes principaux, soit dans le groupe archaïsant d'« Hercule et le Centaure », soit dans « Archer au repos » ou dans le « Lutteur », où l'énergie et la véhémence sont prises au moment symbolique où se mesurent les forces. Des œuvres comme « Les piocheuses » ou « Les laitières » sont empruntées au travail humble et éternel et, par la façon dont elles répètent et encadrent le même motif dynamique, ressort la tendance du sculpteur de composer et de dépasser la simple transcription des impressions, comme cela arrivait si souvent chez la génération antérieure.

Cette sorte de tendance de l'époque se retrouve aussi dans l'œuvre de O. Han, dont le tempérament est cependant tout à fait différent de celui de I. Jalea. Han est un grand modeleur de formes statiques dans lesquelles la matière rêve jusqu'à son éternité.

Tout se déploie chez Han dans un plan absolu et transcendant. Le geste d'union des hommes dans l'amour, comme dans « Eden », ou celui de Jésus attirant Madeleine sur sa poitrine, se passent en fait dans la sphère dans laquelle se résolvent nos destins communs. Statisme, stylisation; composition et symbolisme montrent à l'inspiration de Han le chemin des réalisations monumentales et représentatives; et, en effet, les commandes qui lui ont été confiées dans les dernières années, les monuments du poète Saulescou, de M. Eminescou, N. Balcescou et Al. Vlahutza sont en train de rapprocher cet admirable artiste des buts naturels de son talent.

Nous avons dit que la sculpture est une plante nouvelle dans le sol roumain. Mais nous devons ajouter qu'elle est y est maintenant bien enracinée. Dans une évolution dont l'histoire n'a pas encore un siècle, la vie roumaine a trouvé un nouveau moyen de s'exprimer en elle-même et le talent des artistes roumains un nouveau domaine de manifestation. La succession, dans un mouvement ascendant, des valeurs plastiques, l'intérêt qu'on leur porte en Roumanie et quelquefois au delà des frontières, prouvent la puissance d'une vocation qui a attendu si longtemps pour se manifester justement, peut-être pour pouvoir s'exprimer avec plus de sûreté et de force.

PARIS « TERRE PROMISE »

Si vous le voulez bien, chers lecteurs, nous allons faire ensemble un grand voyage autour du monde ; l'autobus remplacera « l'Orient Express » et des taxis des « caravelles » pour les voyages trop lointains.

A Paris, où tous les « proscrits », tous les « fantaisistes » et tous les « fatigués » se donnent rendez-vous, il est possible, en le voulant un peu, de se croire en Russie, dans la verte Ecosse, dans une ville marocaine ou sur une jonque chinoise.

Notre première escale sera, ce soir, la lointaine Asie.

Un tailleur sombre, un maquillage discret, cinq tickets d'autobus... et je suis prête à tout.

C'est à deux pas du boulevard Saint-Michel, un « Restaurant-Dancing » où se retrouvent des étudiants annamites, des artistes laotiens, et de vieux messieurs graves, aux visages de magots. L'élément féminin est moins pittoresque : petites femmes du Quartier-Latin, modèles, taxi-girls... On danse en prenant des cocktails, les mêmes, hélas ! à Singapour, à Londres ou à Berlin ; ici, ils nous sont offerts par un beau Chinois, aux gestes précis de prestidigitateur... mais il est neuf heures, on lâche les hauts tabourets pour s'installer plus confortablement dans la salle du rez-de-chaussée.

Décor de laques rouges ; sur les murs, des peintures chinoises, des sentences brodées sur des pièces de soies ; aux flancs des potiches des génies grimacent dans les encoignures, et des lanternes aux formes inattendues diffusent une lumière douce.

Un serveur au teint d'ambre me tend la carte ; il baragouine un peu d'anglais et un idiome inconnu qui est peut-être du chinois ? Sur la liste, fort longue, il me faut choisir : à gauche, les plats sont inscrits en caractères ravissants, mais incompréhensibles ; à droite, dans une vague traduction anglaise... Que vais-je bien pouvoir commander ? La première fois que j'étais venue ici, c'était avec une amie ayant longtemps habité la Chine, et j'avais, grâce à elle, fait un dîner très amusant, saurais-je m'y retrouver ?... J'essaie de faire comme mes voisins et, d'un doigt délibéré, j'indique un plat qui doit être un poisson et un autre qui doit représenter un plat de résistance... Je n'ai plus qu'à attendre !

Autour de moi, on bavarde à mi-voix, ici la gaîté est discrète, même les « parigotes » qui accompagnent nos Célestes, gentilles camarades ou petites alliées, ont un air sage de dames rangées.

Mais mon serveur est revenu; sur un plateau, il porte l'inévitable bol de beau riz blanc, et une bonne douzaine de petites coupes au fond desquelles gisent des sauces de toutes couleurs, des viandes gélatineuses et des légumes inconnus ; le boy m'offre avec un air narquois une cuillère et une fourchette, les baguettes d'ivoire sont bien jolies, mais il doit être bien difficile de s'en servir avec élégance ; je m'abstiens, et avec prudence je goûte aux mets bizarres que l'on m'a servis... saveur curieuse... pas désagréable... qu'est-ce que cela peut bien être ?

Dans la salle s'échangent des confidences qui se gazouillent ou s'éternuent... Comme on est loin !

MARISE CARETTE.

POUR UN NOUVEAU LIBÉRALISME

On va commémorer ces jours-ci, durant la première quinzaine de septembre, l'anniversaire de Pierre Lasserre, mort à son retour d'Argentine, où il avait fait une série de conférences devant un public enthousiaste. On inaugurera un monument dans sa ville natale, à Orthez, dans ce pays ensoleillé aux lignes harmonieuses qu'il avait tant aimé et qui lui avait donné, sans doute, son amour de la lumière et son goût de la clarté.

Nous ne pouvons plus, malheureusement, écouter sa voix qui, dès la fin de la guerre, annonçait la renaissance d'un nouveau libéralisme, mais prévoyait aussi l'avènement de certaines forces néfastes à la liberté de la pensée.

« Nous sommes au temps des impérialismes intellectuels, écrivait-il avant sa mort, un temps où nous aspirons à l'air libre, dont le règne reviendra, mais ce n'est pas pour demain. »

Ce règne n'est pas encore revenu et Pierre Lasserre est mort déjà depuis quelques années. Le visage de Renan, qu'il aurait voulu nous faire connaître davantage, s'il en avait eu le temps, ne peut tout de même s'effacer et le libéralisme pour lequel il combattait ne peut plus, grâce à lui, être pris pour une doctrine d'utopistes.

⁂

Plus que jamais maintenant, le grand public devrait lire et relire Pierre Lasserre, surtout ses dernières pages écrites après la guerre, quand sa pensée encore plus large avait pu atteindre un certain plan humain, tout différent de celui où s'exprimaient autrefois ses idées de débutant universitaire : Le règne des impérialismes intellectuels est plus fort que jamais et tous ceux qui doutent de retrouver, parmi tous les courants contraires, un centre stable où peut s'exprimer, sans être inquiétée, une pensée libre aimeraient pouvoir encore écouter sa voix.

Son libéralisme n'eût peut-être pas été absolument le même aujourd'hui. Dans son beau livre *Mes routes,* sa curiosité toujours en éveil pour tous les visages de l'étranger ne l'empêchait pas de dénoncer le danger que pouvaient présenter, pour un esprit qui veut à tout prix rester libre, certaines influences troubles des idées qui ne sont pas de chez nous, mais il ne les écartait pas délibérément, comme eussent fait bien des sectaires. Ennemi de tout dogmatisme, il les accueillait pour les analyser et les clarifier ensuite. Il demandait seulement à nos penseurs, à nos écrivains de savoir toujours freiner — mais de freiner sans brusquerie, sans crispation.

Libéral, il l'a été, moins peut-être qu'il l'eût réellement voulu, puisque beaucoup font encore des réserves sur son libéralisme, étant donné la position qu'il avait prise quelquefois vis-à-vis de certains problèmes sociaux qui tourmentaient son époque.

N'appartenant à aucune coterie, à aucune chapelle, sa volonté d'être libéral l'a presque tout le temps forcé à rester seul. Cette solitude l'a grandi et il nous a tracé la voie : c'est en effet souvent le destin de nos plus grands penseurs de ne pouvoir trouver l'audience qu'ils méritent que longtemps après leur mort.

Il faut le concours de certaines circonstances sociales, de certaines manifestations de vie qui jetteront subitement une lumière exacte sur les idées qu'ils exprimaient et qui paraissaient jusqu'alors sans intérêt.

D'autres reprennent maintenant son enseignement et font écho à sa voix : c'est tout récemment encore Jacques de Lacretelle qui, répondant dans un article à ceux qui reprochaient à la littérature française actuelle d'être exsangue et pauvre, remarquait qu'on ne devait pas reprocher à un filtre de verser une eau trop claire. Cette comparaison entre le rôle de notre culture et celle du filtre était fort juste.

On pourrait ajouter cependant que cette comparaison n'est complète et remarquable qu'en insistant sur ce fait que ce filtre est un filtre solide. Notre culture n'a pas été la seule à filtrer et à assimiler. D'autres, pénétrables comme la nôtre aux diverses influences, ont eu et ce privilège et cette fonction, mais elles n'ont pu résister: elles se sont éteintes plus ou moins rapidement. Le filtre s'est rompu ou, dans d'autres cas plus fréquents, le filtre, devant le danger qui le menaçait de laisser passer une eau trop trouble, a renforcé son armature et a bouché ses trous, renonçant à sa fonction.

Pierre Lasserre eût aimé cette image; il eût su nous dire combien il faut nous féliciter non seulement de jouir d'une culture qui sert de filtre, mais encore et surtout du fait que c'est depuis tant et tant d'années que ce filtre ne laisse passer que de l'eau claire.

⁂

Maintenant, au moment où les courants contraires semblent nous entraîner loin de ce centre que nous semblons avoir perdu, nous devons espérer pour pouvoir un jour nous guérir de notre inquiétude et de notre instabilité, retrouver un nouveau libéralisme, de nouvelles conceptions de vie, une nouvelle largeur de vues, une nouvelle générosité mais aussi de nouveaux freins. Nous n'aurons plus à craindre les impérialismes intellectuels que Pierre Lasserre dénonçait et, si nous restons seuls dans cet air libre qu'il aimait, nous nous consolerons en nous disant que cette solitude ne peut être que momentanée.

HERVÉ SEIGNOBOSC.

LA POLITIQUE VOUS INTÉRESSE - T - ELLE ?

Mme COLETTE YVER

Les romans de Mme Colette Yver sont universellement connus : Les Princesses de Sciences, Le Mystère de béatitude, Haudequin de Lyon, *entre autres. Membre influent du jury du Prix Fémina, Mme Colette Yver, sans s'attacher aux arguties du mot « politique », s'attache au sens général de son objet.*

1° Il y a politique et politique. Généralement le mot est entendu d'un cercle fermé d'idées directives qui délimitent un parti. Dans mon enfance, il n'y avait déjà plus de « libéraux ». Mais j'entendais parler d'*opportunistes* sans savoir exactement de quoi il s'agissait. Il y eut aussi « l'extrême droite » et le « centre gauche ». Aujourd'hui, les partis sont d'origine si compliquée qu'ils se désignent par des lettres, chaque lettre correspondant à l'un des œufs dont ils sont sortis. Il y a surtout celui qui s'exprime par la seule lettre R, à laquelle on en ajoute parfois deux autres, A et P, de peur qu'on ne confonde ses tenants avec les seuls républicains.

Je vous avoue, monsieur que je n'entends rien à la politique qui consiste dans la science à délimiter ces partis, de les différencier, de savoir où ils commencent, où ils finissent. Ou bien le choix est un



Mme Colette Yver

peu restreint, monsieur, entre les quatre que leur génie et les circonstances dont ce génie a profité, ont portés à des situations extraordinaires, de l'ouest à l'est de l'Europe. Je crois que M. Mussolini vient très en avant des autres par la raison et l'équilibre sur lesquels il a fondé la mystique nationaliste allumée dans son peuple. Il n'est pas l'héritier heureux d'une révolution atroce. Il n'est pas fou. Il n'a pas eu à remettre en ordre un pays aussi restreint que beau. Des quatre, c'est celui qui semble avoir mis sa fortune sur la sagesse.

COLETTE YVER.

M. RÉAL DEL SARTE

Tout le monde connaît les activités artistique et politique de M. Maxime Réal del Sarte. Sculpteur de grand talent, il est en particulier l'auteur de la Jeanne d'Arc *et de la* Sainte Geneviève *exposées dernièrement à l'église de la Madeleine.*

M. Maxime Réal del Sarte considère la politique comme une possibilité d'ordre et pense que la politique nationale influe sur la politique internationale, tout autant que cette dernière peut changer les positions à l'intérieur de chaque nation. Voici son exposé.

1° J'ai le bonheur d'avoir une profession que j'aime avec passion. Je suis sculpteur, c'est-à-dire que j'ai la joie de pouvoir réaliser en matière durable les rêves les plus audacieux, et cela absorbe matériellement la plus grande partie de ma vie.

J'aurais besoin de pouvoir rêver sans être distrait sans cesse. Mais cela est devenu impossible. La vie est cruelle pour ceux de l'esprit, et j'ai fini par croire qu'il fallait des difficultés et de la peine pour qu'une œuvre soit belle. C'est la rançon, et ce serait trop commode et peut-être monotone qu'il en soit autrement. C'est ainsi qu'il y a obligation, à une époque comme la nôtre, de s'intéresser aux questions de la politique.

J'ai été mêlé très jeune à cette vie publique. J'ai fondé les Camelots du Roi, rassemblant autour de l'idée de Jeanne d'Arc une jeunesse indignée par les scandales qui s'étalaient déjà impunément sous ses yeux. J'ai cherché à suppléer ainsi au défaut des institutions qui bannissent les responsabilités. J'ai rêvé en outre de permettre à des Français, en fondant les Compagnons de Jeanne d'Arc, de consentir à une manière de trêve en dehors de ce qui divise, sous le signe de Jeanne, ange de la Paix; et j'ai pensé que ces choses s'apparentaient à mon art et que sculpter dans la pierre, c'était aussi beau que de sculpter dans les cœurs.

Je me dis par ailleurs que je fais de la politique pour pouvoir mettre de l'ordre dans la maison, et pour pouvoir ne plus en faire.



M. Maxime Réal del Sarte

2° A mon avis, je crois que la politique internationale est surtout conditionnée par la politique intérieure de chaque pays. Le pays fort et ordonné est une pièce de choix sur l'échiquier international. Dès qu'il faiblit, les positions changent, les alliances sont renversées, les accords dénoncés. Ceci posé, il est évident que le rayonnement international est donné par surcroît au pays qui, par son ordre intérieur, mérite le crédit, et par son prestige inspire la confiance — car, dans un pays prospère, les lettres, les arts et le commerce jouent un rôle dont il est superflu de démontrer l'immense influence internationale.

3° Mon admiration n'a rien de secret. J'ai lié mon sort à celui de l'homme politique d'Europe que j'admire le plus, j'ai nommé Charles Maurras, dont la pensée lumineuse et constructive guide les jeunes générations. Sa pensée me réconforte, son expression m'enchante, sa clairvoyance est ma sécurité.

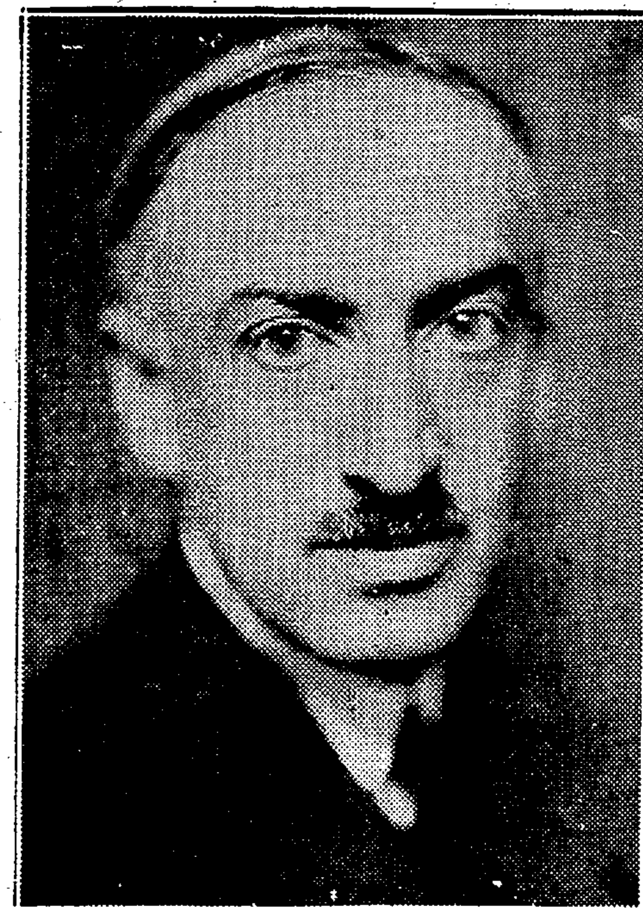
J'admire aussi profondément Mussolini, que j'ai eu l'occasion de voir récemment, mais dont je suis l'effort depuis les débuts. C'est un homme étonnant, tant par l'œuvre qu'il a accomplie que par sa prodigieuse faculté d'adaptation. C'était un paysan, c'était un ouvrier; sans peine et sans étape, le Duce est devenu le prince le plus prestigieux qui existe actuellement.

MAXIME REAL DEL SARTE.

M. ANDRÉ MAUROIS

M. André Maurois, le célèbre auteur de Disraëli, Les Silences du Colonel Bramble, Byron, Ariel ou la Vie de Shelley, Climats, Bernard Quesnay, *nous dit qu'il s'intéresse passionnément à la politique, qu'il qualifie de « science de la conduite des Etats ». Voici sa réponse à notre questionnaire.*

1° La politique, science de la conduite des Etats, m'intéresse passionnément, mais je n'ai ni les qualités, ni les défauts nécessaires pour me mêler aux agitations quotidiennes ;



M. André Maurois

2° La politique intérieure *devrait* être conditionnée par la politique internationale parce que c'est manquer de réalisme que de vouloir ignorer le reste du monde, mais, hélas, les gouvernements font trop souvent de la politique internationale un instrument de politique intérieure ;

3° Aucun sans réserves — mais j'aime le bon sens de Laval.

ANDRÉ MAUROIS.

LE « MOD » CELTIQUE OU L'EXALTATION DE GAEL EN ÉCOSSE

L'esprit antique du Gael vit toujours en Ecosse où, depuis quelques années, il a repris une force nouvelle. C'est surtout dans les Highland et les îles de la côte occidentale de l'Ecosse, que cet esprit s'est conservé dans toute sa pureté. D'antiques légendes, qui ont donné naissance au cycle ossianique et qui ont fourni l'inspiration historique du passé héroïque des clans écossais, servent d'ailleurs à le maintenir et à le faire respecter. Et comme des traditions communes lient les Ecossais aux Irlandais, aux Bretons et à tous les peuples d'origine celte, ceux-ci ont formé la fédération celtique pour l'exaltation du Gael.

Si les alignements de Carnac, les dolmens et les menhirs permettent aux Bretons de France de justifier leur dialecte et leurs cornemuses, les souvenirs légendaires du royaume dalriadique ont laissé leurs traces profondes dans la population celte de l'Ecosse actuelle. Et l'on m'a affirmé que n'eût été l'introduction de la langue et de la civilisation anglaises en Ecosse au XIe siècle, la gaélique aurait été aujourd'hui la langue nationale des montagnards et des paysans de la nostalgique Calédonie. Un maître d'école dans un village perdu de l'île de Skye m'a avoué que ce n'est qu'à l'âge de six ans qu'il apprit l'anglais comme une langue étrangère.

Cette persistance du gaélique en Ecosse jointe à l'exemple de l'Irlande et du pays de Galles, a suggéré aux Celtes d'Ecosse de fonder une association gaélique (An Commun Gaidheslach) qui depuis 1891 organise annuellement une manifestation unique en son genre. Les buts immédiats du « An Commun » sont de favoriser l'étude et l'usage de la langue gaélique, l'étude de la littérature, de la musique et de l'art celtiques et les industries nationales, ainsi que le port du costume traditionnel des montagnards écossais. Choisissant chaque fois une autre ville écossaise pour centre de ses assises, en début d'octobre, le « Mod » d'Ecosse, comme l'Eisteiddfod des Galles, réunit tous les bardes des îles et des hauts plateaux dans des concours artistiques qui révèlent à la fois la pensée musicale et poétique du Gael et l'habileté des exécutants.

Qu'il se réunisse à Perth, Inverness, Oban, Dingwall ou Fort William assis aux pieds du pic majestueux de eBn Nevis, sur les bords du canal Calédonien, le Mod Celtique se déroule suivant le même protocole. Dans la grande salle de l'hôtel de ville une estrade pour les notabilités de la région, les organisateurs et le comité du Mod et les experts qui se prononceront sur les performances des concurrents. Dans la salle un auditoire enthousiaste et recueilli, offre le spectacle coloré de costumes traditionnels où dominera l'inévitable « kilt » des hommes et la jupe en tartan des femmes. La combinaison des rayures et des couleurs de chaque étoffe renseignera l'œil averti sur le clan de chacun. Dès que le président prononce l'ouverture de la session, les concurrents commencent aussitôt. La première journée est consacrée aux tout jeunes qui doivent faire des dictées et de courts essais en gaélique, des traductions, des explications de textes et des conversations avec les arbitres, et, enfin, chanter des chansons et des airs prescrits par le comité. Des prix en livres et en espèces offerts par les organisations locales et les amis, parfois lointains du Gael, viennent couronner les efforts des gagnants.

⁂

Mais ce sont surtout les concours pour adultes qui sont intéressants. Pour quelqu'un qui ne connaît pas le gaélique, les compositions littéraires et les déclamations des poèmes finissent par sembler fastidieuses à moins que l'on ne trouve dans ces stances, aux sentiments délicats, mais aux intonations barbares, une source d'exaltation silencieuse. Le couronnement du premier des bardes écossais qui doit déclamer des poèmes de sa composition avant de remporter la couronne si enviée de la muse celtique, constituera cependant un intermède intéressant. Mais par contre, les airs celtiques, les solos, les duos, et les chœurs simples ou mixtes permettront de saisir mieux l'harmonie totale qui se dégage de cette expression combinée du génie artistique du Gael ; tandis que les airs inédits d'Iona et de Mull et les chansons de Tobermory offriront des exemples remarquables de l'expression musicale de sentiments aussi vieux que l'humanité, dans un style et une tonalité qui peuvent retracer leur origine à plusieurs millénaires dans le temps.

Et ce qui caractérise la musique gaélique, du point de vue instrumental, c'est que ses effets se contentent de la voix humaine pour être mis en valeur. Tout au plus, l'antique harpe celtique, dont les amateurs sont rares aujourd'hui et, à la rigueur, la cornemuse écossaise, peuvent servir d'accompagnement. Cependant, afin de pouvoir mieux juger si les concurrents possèdent complètement les détails de la musique celtique, le comité du Mod permet souvent l'exécution de certains morceaux avec le piano et le violon, ce qui fait rendre à ces instruments aristocratiques des sons étranges, par rapport à la simplicité de l'harmonisation. Et cependant on ne peut pas échapper à l'attraction de cette musique qui nous apporte le lointain message d'une civilisation autrefois puissante, parce qu'elle avait su exprimer dans toute sa force le lien indestructible qui unit la nature à la divinité.

THOMAS GREENWOOD.

ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES

LES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

ACCORD COMMERCIAL BELGO-SOVIETIQUE

Une convention commerciale provisoire appelée à régir les relations commerciales entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'Union des Républiques soviétiques socialistes a été signée à Paris.

Par cet accord, le gouvernement belge, agissant au nom de l'Union économique belgo-luxembourgeoise, et le gouvernement de l'U. R. S. S., se concèdent le traitement inconditionnel et illimité de la nation la plus favorisée.

La convention prévoit le montant des exportations des marchandises belgo-luxembourgeoises à destination de l'U. R. S. S., qui seront effectuées pendant les deux années prenant cours au 1er octobre 1935. Diverses dispositions sont relatives au statut de la représentation commerciale qui fera partie intégrante de la légation soviétique à Bruxelles.

La convention qui vient d'être conclue peut être considérée comme une base de départ intéressante pour la normalisation des relations commerciales entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et l'U. R. S. S.

Le préambule de la convention témoigne d'ailleurs du vif désir des deux gouvernements de développer entre eux les échanges et d'intensifier les relations commerciales.

L'accord est conclu pour une durée de trois ans à partir de la date de son entrée en vigueur. Il continuera à être appliqué par tacite reconduction jusqu'à ce qu'il soit dénoncé, moyennant un préavis de trois mois. Les stipulations relatives aux questions purement commerciales seront toutefois mises en vigueur à titre provisoire dès le 1er octobre prochain et sortiront leurs effets jusqu'au 1er octobre 197 , étant entendu que les parties contractantes entreront en négociation, en temps utile en vue de régler par des stipulations nouvelles les relations commerciales de cette date.

Il convient de rapprocher cet accord des résultats officiels du commerce extérieur soviétique, au cours du premier semestre.

Il s'est élevé à 261.2 millions de roubles, contre 291.4 millions pendant les premiers six mois de l'année précédente. En d'autres termes, le total diminue de 30 millions de roubles environ, soit de 10 %. La diminution du commerce extérieur soviétique concerne surtout les céréales, les fourrures et le pétrole. Il semble bien que ce fléchissement du commerce extérieur de l'U. R. S. S. a imposé au gouvernement de Moscou de prendre la récente décision concernant le fait que les trusts et les entreprises de l'Etat seront désormais autorisés à traiter directement avec des maisons étrangères pour toutes transactions de vente et d'achat.

Cependant, la presse soviétique cherche d'autres arguments susceptibles d'expliquer cette décision du gouvernement de Moscou. A en croire les journaux moscovites, jusqu'à ces derniers temps, les relations commerciales de la Russie soviétique avec les pays étrangers s'effectuaient dans des conditions qui n'étaient pas toujours équivalentes. Les transactions du commerce extérieur étaient conclues, en règle générale, sur le territoire des Etats étrangers. Dans la plupart des cas, ces transactions relevaient de la compétence juridique étrangère. Cet état de choses, explique la presse soviétique, a été utilisé au détriment de l'U. R. S. S. contre laquelle des poursuites injustes ont été intentées.

UN RECONFORT POUR LES TENANTS DU LIBERALISME

Les cours de la laine sont soutenus. Or, le marché de la laine est le seul qui ne fasse l'objet d'aucun contrôle, ni de plan de restriction. « Voilà qui parle bien haut en faveur de ces « forces économiques naturelles » dont il a été récemment dit tant de mal », écrit le *Financial News*, en rappelant que la réaction survenue en 1934 a fait place à une reprise qui semble s'accélérer en ce moment. « La fermeté des premières ventes australiennes est particulièrement encourageante. Les intéressés manifesteront peut-être quelque inquiétude en se rappelant la chute brutale qui avait suivi la hausse brusque de la fin de 1933 et du début de 1934, mais il nous semble qu'il n'y a rien, pour le moment, qui donne lieu à penser que l'évolution des prix n'est pas justifiée par des raisons très sérieuses. Les prix enregistrés au début des ventes australiennes devraient, pour le moins, être maintenus. »

ACHATS ITALIENS EN AMERIQUE

Les préparatifs italiens pour une action éventuelle en Ethiopie se traduisent par d'énormes achats sur les marchés américains.

L'Italie a acheté près de 150.000 tonnes de ferraille pendant les premiers six mois de cette année, contre 97.000 tonnes durant la même période de 1934, ainsi que de fortes quantités de matériaux divers.

Les commandes d'essence et d'huile ont été également très importantes.

Les achats italiens portent, en outre, sur l'acier spécial pour la fabrication de douilles d'obus, le cuivre, le fer, l'acier, les machines-outils, le coton, les produits alimentaires, conserves, etc. Un nombre considérable de ces commandes ont été placées par les bureaux à l'étranger de maisons américaines, et ces produits ont été transportés en transit à travers d'autres pays de l'Europe.

La plus grande partie des achats furent faits contre payement en espèces à New-York, à la livraison de la marchandise en Italie. Quelques achats furent cependant faits à crédit, les représentants italiens s'étant engagés à faire d'importantes concessions sous forme d'arrangements spéciaux sur le marché italien.

RESULTATS ECONOMIQUES DE L'ENTENTE BALKANIQUE

Un accord vient de se conclure avec la Roumanie, concernant le port roumain de Constanza. Ce port servira, à l'avenir, aux bateaux turcs pour le déchargement de leurs marchandises destinées à l'Europe centrale. L'accord entre la Roumanie et la Turquie entrera prochainement en vigueur.

De plus, le projet de création d'une bourse de tabac pour les pays balkaniques est en train de se réaliser. Le marché du tabac serait ainsi centralisé et on croit que la Yougoslavie, la Turquie et la Grèce y donneront leur approbation. On compte même sur la participation de la Bulgarie et de l'Albanie.

D'autre part, le service d'information *Estrop* dit savoir que l'Albanie consentirait à entrer dans l'Entente balkanique, à condition que les pays membres de l'Entente balkanique garantissent un emprunt de 40 millions de francs-or que l'Albanie a l'intention de conclure. L'emprunt serait couvert par les recettes du Monopole albanais du tabac et du papier à cigarettes.

La réalisation de ces quelques projets affirmera de nouveau la vitalité de l'Entente balkanique et sa collaboration avec l'Europe centrale, spécialement avec la Petite Entente.

L'INDUSTRIALISATION DE LA TURQUIE

Dans un récent discours, le ministre de l'Economie turque a précisé que les premiers mouvements d'une émancipation économique commencent, pour la Turquie, avec la loi pour l'encouragement de l'industrie nationale.

Dans cette première phase, le mouvement d'industrialisation est représenté par les entreprises privées protégées par l'Etat. La loi avait alors pour but d'assurer au capital et aux initiatives privées les possibilités d'avancer sans accroc dans les entreprises industrielles. Cette loi n'a pas été sans utilité : les institutions bénéficiant de cette loi, qui étaient de 340 en 1923, ont atteint en 1932 le nombre de 1470, avec une proportion d'accroissement de 74 pour cent.

Cependant, malgré ce rapide développement de l'industrie nationale, celle-ci n'a pas atteint le point désiré, à cause de l'insuffisance des capitaux nationaux. Cette raison, d'une part, et les conditions économiques, d'autre part, ont amené l'Etat à s'occuper de plus près et d'une façon rationnelle des choses de l'industrie. Et l'Etat, mû par cette nouvelle conception et s'appuyant sur ses propres forces, a pris sur lui de réaliser les principales industries du pays.

Cette intervention de l'Etat se manifeste en partie par une collaboration avec les entreprises privées, mais aussi pour une large part par la décision d'outiller le pays pour son compte par ses propres moyens. C'est ainsi qu'a vu le jour le programme quinquennal d'industrialisation à l'application duquel travaille actuellement l'Etat.

Les grandes divisions de ce programme sont les suivantes :

1. L'industrie du textile, coton, laine, chanvre;

2. L'industrie minière, fer, semi-coke, charbon et ses dérivés, cuivre, soufre;

3. L'industrie de la cellulose, papier, carton, cellulose, soie artificielle;

4. L'industrie de la céramique, verrerie, porcelaine;

5. L'industrie chimique.

L'industrie du sucre, une des plus belles œuvres du régime républicain, est restée en dehors du programme, car elle se trouve déjà achevée.

La valeur approximative de la production annuelle des fabriques incluses dans le programme, calculée d'après la valeur cif des produits analogues, sera de 35 millions de livres turques.

L'industrie du coton emploiera en plus 65.000 balles par an. Pour produire cette quantité, on en cultivera 35.000 hectares en plus.

Le charbon et le lignite dont les fabriques auront besoin pour fonctionner sont calculés à un demi-million de tonnes.

La réalisation du programme quinquennal coûtera dans les 45 millions de livres turques, dont 25 millions seront dépensées dans le pays.

Ces industries une fois créées, la Turquie commencera à fabriquer dans le pays les 40 pour cent de ses importations en produits manufacturés comparativement avec les chiffres de 1933.

Ces industries laisseront un bénéfice annuel de 5 à 6 millions de livres turques qui sera employé pour l'application des programmes ultérieurs d'industrialisation.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

TOUJOURS LA STABILISATION

Les autorités américaines procèdent actuellement à des études très détaillées sur la possibilité d'une stabilisation monétaire internationale. Toutefois, elles précisent qu'il ne s'agit que de projets d'avenir, la situation mondiale ne leur semblant pas favorable pour effectuer dès maintenant une telle stabilisation.

Deux autres hauts fonctionnaires du Trésor, MM. James et H. Rogers, feraient un voyage en Europe en même temps que MM. Oliphant et G.-C. Haas, afin d'enquêter en détail sur la situation monétaire européenne.

M. Oliphant, chargé de l'exécution du Silver Purchase Act et de certaines sections du Service des changes du département du Trésor, suivi de son adjoint, se rendra en Europe en même temps que M. H. Morgenthau, secrétaire du Trésor.

L'impression se confirme qu'une visite de cette nature, effectuée au cours d'un mois actif de l'automne par plusieurs personnalités officielles du département du Trésor doit être en étroite corrélation avec des discussions éventuelles au sujet de la stabilisation monétaire.

M. Herman Oliphant, premier expert du département en ce qui concerne les questions relatives à l'argent-métal et au bimétallisme, sera accompagné dans son voyage en Europe de M. G.-C. Haas, chargé des recherches et des statistiques au département du Trésor. Le premier se rendrait en Europe centrale et le second en Scandinavie.

MOBILISATION FINANCIERE EN ITALIE

Un communiqué précise que les dispositions concernant la réquisition des créances à l'étranger, ainsi que la conversion en bons du Trésor des titres étrangers et italiens émis à l'étranger ne s'appliquent pas aux porteurs non italiens.

On annonce que, durant les trois dernières semaines du mois d'août, les réserves d'or de l'Italie ont accusé une diminution de 352.558.000 lire et que, pendant la même période, la circulation fiduciaire a augmenté de 386 millions 731.000 lire pour atteindre un total de 14 milliards 94.206.000 lire.

MOBILISATION FINANCIERE EN ALLEMAGNE

Les banques allemandes ont été avisées qu'une revision de leurs comptes courants et de leurs dépôts sera effectuée. En outre, la vérification des coffres-forts sera faite par deux fonctionnaires de la banque en présence du client et aura comme but d'établir une liste exacte des valeurs déposées. Certains milieux financiers croient qu'une pression pourrait être exercée sur les capitalistes en vue de souscriptions au nouvel emprunt. D'autres se demandent s'il ne s'agit pas d'un recensement des valeurs étrangères.

L'ALLEMAGNE CHERCHE DE L'ARGENT

On dit avec persistance à Berlin que le gouvernement du Reich aurait engagé des négociations en vue d'un emprunt avec de puissants groupements bancaires de Hollande. Il s'agirait d'une somme de deux milliards de marks, gagée sur un monopole, celui des tabacs, créé à cette occasion par le gouvernement du Reich.

Nous rapportons cette information sous les plus expresses réserves. Il convient en effet de remarquer que l'opinion allemande est fort peu préparée à l'idée d'un emprunt à l'étranger.

On répond, il est vrai, à cela, dans certains milieux, que la situation financière et surtout économique du IIIe Reich ne laisse pas au gouvernement Hitler le choix des moyens.

L'emprunt intérieur récemment lancé de un milliards de marks n'apporte pas de solution au problème que pose la pénurie de devises et de matières premières. L'impossibilité où se trouve le Reich d'importer les produits de première nécessité se fait d'ailleurs moins sentir dans le domaine du réarmement — à quoi tout est subordonné et sacrifié — que dans celui de l'approvisionnement en denrées.

LES CAISSES D'EPARGNE EN FRANCE

Les mouvements de celles-ci font apparaître la reprise indubitable de confiance qui a accompagné l'action énergique du gouvernement Laval.

Dans la période qui vient de s'écouler, du 31 août au 6 septembre 1935, les versements aux caisses d'épargne ont atteint 152.287.000 francs contre 128.250.000 francs de retraits. L'excédent des premiers sur les seconds se monte donc à 24.037.000 francs.

A la même époque, en 1934, c'est-à-dire à l'heure où le gouvernement de M. Gaston Doumergue avait incontestablement provoqué une vague de légitime confiance, l'excédent des versements sur les retraits n'atteignait alors que 18.224.000 francs. Plus loin encore, en 1933, cet excédent atteignait un chiffre bien moindre : 15.635.000 francs.

Le gouvernement peut donc se prévaloir d'un accroissement de plus de 5 millions sur les excédents de 1934 et de plus de 8 millions sur ceux de 1933.

UNE NOUVELLE BANQUE MORGAN

MM. Harold Stanley, Ewing Morgan ont décidé de se séparer de la maison J. P. Morgan and C° et de fonder, avec quelques autres anciens associés de la J. P. Morgan et plusieurs collaborateurs une *banque de placement* qui sera connue sous la raison sociale « Morgan, Stanley and C° ». La nouvelle banque effectuera toutes les opérations sur titres (syndicat d'émission, placement, etc...) que J. P. Morgan and Co avait dû abandonner en 1934 — en conformité avec le Banking Act de 1933 — date à laquelle cette institution avait dû choisir entre son activité en tant que banque de dépôts et les fonctions de banque de placement.

La *nouvelle compagnie* commencera ses opérations le 16 septembre et disposera d'un capital de $ 7 millions 500.000, consistant pour partie en actions ordinaires qui seront détenues exclusivement par le personnel (employés et fondés de pouvoir) et pour le reste, en privilégiées qui seront détenues par les membres du groupe d'associés fondateurs de la nouvelle maison et par quelques associés de la J. P. Morgan, mais cela en leur nom personnel. La banque Morgan, en tant que personne morale, ne mettra aucun capital dans le nouvel institut.

M. Harold Stanley, qui était chargé des opérations sur titres de la J. P. Morgan and C°, sera président de la nouvelle société.

Il y a longtemps déjà que l'on s'attendait, dans les milieux bancaires, à voir la maison J. P. Morgan prendre des mesures de cette nature en vue d'éviter que le nom de Morgan ne disparaisse de la liste des banques de placement.

CONVERSIONS EN ESPAGNE ET AU CANADA

La deuxième étape des opérations de conversion des rentes amortissables espagnoles s'effectuerait d'ici une quinzaine de jours. Il est probable qu'elle s'appliquera aux emprunts 5 % 1917 et 4 1/2 % 1928, dont le montant total est de 1.443 millions de pesetas.

Le premier ministre du Canada a décidé la création d'un « conseil des emprunts » destiné à préparer une conversion volontaire des obligations fédérales, provinciales et municipales et de chemins de fer. Ce conseil demandera aux porteurs canadiens d'accepter une conversion à un taux d'intérêt sensiblement plus bas que les taux actuels. D'autre part, le gouvernement canadien n'émettra plus désormais de titres nets d'impôts.

LA MONNAIE ABYSSINE

« ...L'unité monétaire d'un pays est souvent l'indice le plus révélateur de sa situation et de son équilibre. A cet égard, l'Ethiopie apparaît dans une position singulièrement originale.

« L'Abyssinie, conservatrice de traditions séculaires, est restée fidèle à son étalon-argent. Encore est-ce beaucoup dire que de parler ici d' « étalon ». C'est à la « circulation » argent que l'Abyssinie garde sa fidélité ; et cette circulation est d'un ordre quasiment historique.

« La monnais éthiopienne se dénomme « talari ». Mais elle n'est rien d'autre que le thaler du XVIIIe siècle, tel qu'il circulait dans la plupart des Etats de l'Europe centrale, et plus précisément dans l'Autriche de Marie-Thérèse.

« De l'antique et défunt thaler hispano-germain sont issus le daalder de Hollande, le daler de Norvège, le dolera d'Espagne, le dollar d'Amérique. Tous ceux-là ont disparu ou sont devenus des monnaies à base-or. Le thaler d'Ethiopie est resté une monnaie d'argent.

« Il a toujours le poids et la teneur de son aïeul : 28 grammes 07, au titre 833/1000, soit 23 grammes 38 de fin. Il porte toujours le millénaire de 1780 (quelle que soit l'année réelle de sa frappe) et l'effigie de l'impératrice Marie-Thérèse.

« Ainsi se survivent à elles-mêmes, sous les tropiques, les devises de la vieille Europe. L'Abyssinie a un siècle et demi de retard sur notre « civilisation » monétaire, devenue habile aux jeux de l'inflation et de la dévaluation. En dépit des tentatives de la Banque nationale d'Ethiopie (héritière depuis 1931 de la Banque d'Abyssinie), l'émission de papier-monnaie ne s'est pas développée : gagée d'ailleurs sur de l'argent, elle dépasse à peine 3 millions de thalers, contre quelque 40 millions de thalers Marie-Thérèse, auxquels s'ajoutent depuis la fin du dernier siècle 200.000 thalers frappés à l'effigie de Ménélik II et des pièces divisionnaires.

« La monnaie d'argent demeure ainsi, en fait, l'instrument d'échange des Ethiopiens. Ils la font frapper à la Monnaie de Vienne, à Budapest et à Trieste. Addis-Abeba n'est jamais parvenu à substituer la monnaie d'or à ces blancs jetons que toute l'Abyssinie thésaurise avec fureur...

« ...La fidélité abyssine a pour rançon l'instabilité du thaler, qui suit le sort capricieux de l'argent. Il équivalait à 5 fr. 20 au début de l'année. La politique américaine l'a porté à près de 8 francs. Selon le bon plaisir de Washington, les pièces qui perpétuent le souvenir de la mère de Marie-Antoinette s'avilissent ou se revalorisent. »

(*L'Information.*)

LE MONDE ET L'EUROPE

MOUVEMENT DIPLOMATIQUE

— M. Hug Lloyd Thomas, ancien secrétaire adjoint de S. A. R. le prince de Galles, vient d'être nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à l'ambassade d'Angleterre de Paris.

M. Thomas, qui est âgé de quarante-sept ans, occupa différents postes diplomatiques à Constantinople, Rome, Madrid et Tokio.

— Nous apprenons que le général Nemours, ministre plénipotentiaire, vice-président de la huitième assemblée de la Société des Nations, délégué permanent d'Haïti à la S. D. N., ancien ministre plénipotentiaire d'Haïti en France, vient d'être nommé premier délégué à la seizième assemblée de la Société des Nations.

M. Bernardo Attolico, ambassadeur d'Italie à Berlin, a remis, hier, ses lettres de créance au chancelier Hitler.

— Mgr Misurata, prélat de la Maison de S. S. Pie XI, a été nommé auditeur à la nonciature apostolique près S. M. le roi d'Italie.

Pendant la guerre, Mgr Misurata fut aumônier des « Arditi ».

— Pendant l'absence de S. E. M. Pouritch, ministre de Yougoslavie à Paris et délégué à la seizième assemblée de la Société des Nations, où il remplacera M. Stoyadinovitch, M. Stevanotich, conseiller, assumera les fonctions de chargé d'affaires de la légation.

AMBASSADES ET CONSULATS

— M. Cerruti, ambassadeur d'Italie en France, a offert un déjeuner en l'honneur du maréchal Badoglio.

A ce déjeuner assistaient notamment : le maréchal Pétain ; M. Piétri, ministre de la Marine ; le général Denain, ministre de l'Air ; le général Gamelin, vice-président du Conseil supérieur de la guerre ; le vice-amiral Durand-Viel, chef d'état-major général de la marine ; le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris ; les généraux Picard, Nieger, Colson, Ménard ; le général Piccio, attaché de l'air auprès de l'ambassade d'Italie, à Paris, etc.

— En l'absence de S. E. M. Charles-Roux, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, M. Jacques Truelle, chargé d'affaires, a offert un déjeuner en l'honneur de l'abbé Bergey et des membres français du comité des anciens combattants actuellement à Rome.

— M. de Kanya, ministre des Affaires étrangères de Hongrie, est arrivé à Vienne, où il a été l'hôte à déjeuner de M. Berger-Waldenegg, ministre des Affaires étrangères d'Autriche, avec qui il est parti pour Genève.

— S. Exc. le comte Clauzel, ambassadeur de France à Berne, a donné un dîner en l'honneur du général Schweisguth, sous-chef d'état-major de l'armée, chef de la mission militaire française aux grandes manœuvres suisses. Ont assisté à ce dîner :

Le colonel divisionnaire Hilfiker, chef d'armes du génie ; le colonel divisionnaire Borel, chef d'armes de l'infanterie ; le colonel d'Erlach, le lieutenant-colonel Dubois, le commandant de Blonay, le lieutenant-colonel de La Forest-Divonne, le capitaine Ely, M. de Juge-Montespieu, attaché d'ambassade.

— S. Exc. M. Dulong, le nouveau ministre de France en Lithuanie, est arrivé à Kaunas.

LES COURS

— S. M. le roi George de Grèce est arrivé au château de Balmoral (Ecosse), où il est l'hôte des souverains britanniques.

— S. A. R. le prince de Galles, de passage à Genève, a visité le palais de la Société des Nations. Il est parti pour Budapest.

— LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Scanie, prince héritier et princesse de Suède, et S. A. R. le duc de Halland, ainsi que LL. AA. RR. le prince et la princesse Axel de Danemark et le prince et la princesse Olaf de Norvège, cousins germains, beaux-frères et sœurs de S. M. la reine Astrid, ont quitté Bruxelles, regagnant leurs pays par la voie des airs.

— S. A. I. le grand-duc Dimitri de Russie, représentant S. A. I. le grand duc Cyrille aux funérailles de S. M. la reine Astrid, a quitté Bruxelles.

Le grand-duc a été reconduit à la gare du Midi par le général Six, aide de camp de S. M. le roi des Belges ; par le général Hartmann, attaché à sa personne durant son séjour dans la capitale, et par M. Basaroff, délégué du parti Jeune-Russe.

— LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Kent et S. A. R. la princesse Elisabeth de Grèce, comtesse Toerring, sœur de la duchesse de Kent, arrivés mercredi à l'hôtel Ritz, ont quitté Paris, par le « Golden Arrow », pour rentrer 3, Belgrave Square. Après un court séjour à Londres, Leurs Altesses Royales se rendront à la campagne.

— Il a été célébré, à Stockholm, une messe de *Requiem*, à la mémoire de S. M. la reine Astrid, en présence de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Westrogothie, ses parents ; S. A. R. le duc d'Ostrogothie, son frère ; S. A. R. la princesse Olaf de Norvège, sa sœur ; S. A. R. le duc de Vasterbotten et S. A. R. le duc de Sudermanie, ses cousins.

— S. M. le roi de Suède et LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Scanie n'étant pas à Stockholm étaient représentés par de grands dignitaires de la Cour.

— S. A. R. le prince de Galles a quitté Cannes par le rapide de vingt heures trente-cinq pour Budapest.

— S. M. le roi Alphonse XIII, accompagné du duc de Luna, est arrivé à Paris.

Le roi est descendu à l'hôtel Meurice et y séjournera quelque temps.

— S. A. R. le duc de Gloucester a quitté Bowhill pour rejoindre son régiment.

Avant le départ du prince Henry, le duc et la duchesse de Buccleuch ont reçu en sa présence et celle de lady Alice tous les chefs des différents corps de leur domaine, qui furent présentés au duc de Gloucester par le comte de Dalkeith, fils aîné du duc de Buccleuch et ami intime du prince.

Pendant le court séjour de S. A. R. le duc de Gloucester auprès de sa fiancée, une partie de chasse fut organisée en leur honneur, à laquelle prirent part également le comte de Dalkeith, lord William et lord George Montagu Douglas Scott, lady Margaret Hawkins, lady Sybil Phipps, lady Theresa Burghley et lady Angela Montagu Douglas Scott, frères et sœurs de lady Alice.

— S. A. R. le prince de Galles, de nouveau en croisière sur les côtes de Corse à bord de son yacht *Gutty-Sark*, venant de l'île Rousse, a fait escale à Porto.

Le prince, qui voyage incognito, a manifesté l'intention de revenir dans l'île pour la visiter en détail.

— S. A. I. et R. l'archiduc Rodolphe de Habsbourg, cinquième fils de S. M. l'impératrice Zita, a fêté le seizième anniversaire de sa naissance.

— LL. AA. RR. le prince et la princesse René de Bourbon-Parme sont arrivés à Paris.

— S. A. le maharajah de Kashmir, accompagné de son ministre et de sa suite, est arrivé à Paris, venant de Deauville, et est descendu à l'hôtel Ritz.

— S. M. le roi Carol de Roumanie a inauguré, à Tarju-Jiu, un monument à la mémoire de l'héroïne nationale roumaine, Catherine Teodoroiu, sous-lieutenant honoraire, tuée pendant la grande guerre, tandis qu'elle menait son peloton à l'assaut.

— S. M. le Roi Alphonse XIII a pris part à une battue dans un domaine des environs de Rambouillet. Le roi d'Espagne devait se rendre au château d'Esclimont, pour une chasse organisée en son honneur par le duc de Bisaccia. Mais le deuil qui frappe les châtelains par la mort du marquis de l'Aigle a fait aussitôt décider que la battue n'aurait pas lieu.

Sa Majesté assistera, au château de Voisins, à une chasse donnée pour elle par le comte de Fels.

S. E. M. Corbin, ambassadeur de France en Angleterre, est arrivé à Saint-Jean-de-Luz.



Le prince de Galles, qui vient d'accomplir un voyage à travers l'Europe.

— Une messe anniversaire pour le repos de l'âme de S. A. I. et R. le prince Gaston d'Orléans-Bragance a été dite en la chapelle de la Compassion (boulevard Pershing).

— S. M. le sultan du Maroc est arrivé à Rabat, venant de Casablanca, où il a fait un séjour d'un mois. A son arrivée au palais, il a été salué par le représentant du résident général et les vizirs.

— S. A. le maharajah de Kapurthala, accompagné de sa suite et du sirdar Mathra Dass, est arrivé à Paris, où il fera un court séjour avant de se rendre à Bruxelles pour y visiter l'Exposition.

INFORMATIONS

— Sur l'aérodrome du château de Monsures eut lieu, dimanche dernier, la brillante réception offerte par la baronne de Foucaucourt aux touristes aériens.

Dès 10 heures arrivaient les premiers avions, et les suivants se succédaient presque sans interruption jusqu'à midi et demi.

A l'issue du lunch, qui réunissait plus de soixante personnes, on fêta deux grands lauréats de l'Aéro-Club de France : le comte de Chateaubrun, gagnant de la Coupe Esders, venu d'Angleterre sur son « Persival Régnier », qui vole à près de trois cents kilomètres à l'heure, et M. Garric, titulaire de la grande médaille de bronze, arrivant d'Agen avec Mme Garric dans le « Dragon », bimoteur qui les conduisit récemment du Centre africain à la mer de Chine.

Puis furent distribués aux concurrents le Prix du comte de Guyencourt, et les récompenses des différentes compétitions.

Reconnu au club house de l'aérodrome :

Comte de Chateaubrun, M. et Mme Garric, M. B. de Gillès, M. et Mme de France, Mlles de Pissy, comte J. et Mlle de Montserrat, comte A. de Louvencourt, comtesse et Mlle de Guyencourt, comte de Guyencourt, baron de Vassart, baron A. de Fenoyl, M. Harben, etc.

— Sir Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, et lady Chamberlain ont quitté Tours pour rentrer directement à Londres, via Paris.

— S. M. la Reine Wilhelmine de Hollande, accompagnée de S. A. R. la Princesse Juliana, a quitté Londres pour les Pays-Bas, après avoir passé plusieurs semaines de vacances en Ecosse.

— S. A. R. le Prince de Piémont, pendant un court séjour à Aix-les-Bains, s'est rendu à l'abbaye royale de Hautecombe, au lac du Bourget. Le Prince a été reçu par le R. P. Dom Laure qui lui a fait visiter la chapelle et les tombeaux des Princes de la Maison de Savoie.

— M. Fernando Ortiz Echagüe, directeur à Paris de la *Nacion* de Buenos-Ayres, a offert un élégant déjeuner en sa villa « Jouarame », à Biarritz, en l'honneur de M. Enrique Larreta, l'illustre écrivain argentin.

Parmi les invités :

Comte de Romanones, docteur et Mme Gregorio Maranon, comtesse de Yebes, M. et Mme Fernandez Araoz, M. et Mme Luna, Mlles Murature et Luberbuhler, MM. Pena et Sanchez Elia.

— Mlle Hélène Varesco, déléguée de la Roumanie à la S. D. N., vient d'arriver à Genève après un séjour de deux mois en sa terre de Vacaresti (Roumanie).

Avant de quitter la Roumanie, Mlle Vacaresco a fait une conférence à Bucarest sous les auspices de la « Pensée Européenne » sur Lucrèce Borgia.

— La duchesse de Rohan vient de donner, au château de Josselin, une grande réception en l'honneur de S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, venu à Josselin à l'occasion du célèbre pèlerinage de Notre-Dame du Roncier.

NN. SS. les évêques de Vannes, de Saint-Brieuc et de Lisieux, les abbés mitrés des Trappes de Kérouan et de Thymadeuc et le R. P. Padé, provincial des Dominicains, honoraient aussi de leur présence cette brillante réunion.

La duchesse de Rohan, entourée de ses enfants, le duc de Rohan, la comtesse de Clermont-Tonnerre et la comtesse de Montferrant, accueillait, avec une exquise bonne grâce, ses invités, parmi lesquels :

Duc de Montmorency, comte et comtesse Georges de Chabannes, comte et comtesse Gaël de Rohan-Chabot, comte et comtesse Rouillé d'Orfeuil, général Thillion, comtesse A. de Virel, vicomtesse du Halgouët, baron et baronne Favre, Mlle de Castellane, comtesse de Boisbaudry, Mme de Presménil, commandant et Mme Philippe, Mlles Ameille, vicomte du Noday, comte A. Rouillé d'Orfeuil, M. Gabriel-Louis Prnigué, etc.

MARIAGES

— Le mariage de Mlle Françoise-Armand-Delille, fille du docteur Armand-Delille, médecin des hôpitaux, avec M. Yves-Daniel de Bois-Juzan, fils du capitaine de vaisseau P.-E. Daniel et de Mme, née de Bois-Juzan, a été célébré, dans la plus stricte intimité, au château de Maillebon (Eure-et-Loir), par le pasteur Durleman, ancien aumônier des armées d'Orient, ami de la famille.

Les témoins de la mariée étaient : M. Daniel Armand-Delille et M. François Mallet. Ceux du marié : le comte de Bois-Juzan et le vicomte de Boissard.

— S. Exc. le ministre de France à Vienne et Mme Gabriel Puaux sont heureux de faire part des fiançailles de leur fille, Mlle Renée Puaux, avec M. Allan de Belfrage, secrétaire de légation de S. M. le Roi de Suède.

NÉCROLOGIE

— Le marquis de l'Aigle, député et conseiller général de l'Oise, maire de Rethondes, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé muni des sacrements de l'Eglise. Il avait épousé Mlle de Colbert et était le beau-père et père du comte et de la comtesse de Balleroy, de Mlle de l'Aigle et du comte et de la comtesse Michel de Grammont.

— On annonce de Lausanne la mort, après une longue maladie, de M. Will Herr, artiste peintre.

— Les obsèques de M. Isidore de Lara ont été célébrées au Père-Lachaise, en présence d'une grande affluence d'artistes, d'écrivains et d'amis.

Après les prières dites par le rabbin Germain Lévy, des discours ont été prononcés, notamment par M. Charles Méré, président de l'Association des auteurs et compositeurs dramatiques, qui a tracé la carrière de l'auteur de *Messaline*, des *Trois Masques* et de tant d'autres œuvres lyriques inscrites désormais dans le répertoire des principales scènes de France et de l'étranger.

— M. Oscar Strnad, professeur à l'Ecole supérieure d'art industriel de Vienne, peintre de décors bien connu, a succombé à Aussee.

L'artiste défunt brossait, depuis de longues années, les décors de Reihardt, du festival de Salzbourg, et aussi de nombreux films, dont *Mascarade*.

— La comtesse de Bertrand de Beuvron, née de Lallemand du Marais, vient de mourir à Orléans.

— Nous apprenons la mort de Mme Charles Monod, veuve du pasteur Charles Monod, d'Alger, et mère du pasteur André Monod, secrétaire général du comité protestant des Amitiés françaises; du professeur Victor Monod et de Mlle Julie Monod.

— De Belfort, on annonce la mort de M. Frédéric Beucler, rédacteur en chef depuis vingt-trois ans du journal *La Frontière*.

— Les obsèques du comte Fouler de Relingue, décédé à l'âge de quatre-vingt-trois ans, ont été célébrées dans la plus stricte intimité, suivant le vœu du défunt. Il était le fils du député à l'Assemblée nationale et le petit-fils du général de Fouler.

Après la cérémonie religieuse, l'inhumation a eu lieu au cimetière de Dourdan.

— Les obsèques de la comtesse de Bonvouloir, née de Crisenoy de Lyonne, ont été célébrées en l'église de Magny (Calvados), en présence d'une assistance nombreuse et profondément émue.

Le deuil était conduit par le comte de Bonvouloir, mari de la défunte ; le comte de Crisenoy de Lyonne, son frère ; M. Olivier de La Grondière, son gendre ; le comte de Sachs et M. Robert de La Moissonnière, ses petits-fils ; le comte de Bérenger, son beau-frère ; le comte Joseph de Bonvouloir et le comte Jules de Bonvouloir;

Du côté des dames, par Mme Dorlencourt, Mme Olivier de La Grondière, la comtesse Eliane de Bonvouloir, ses filles ; la comtesse de Sachs, la comtesse de Scitivaux de Greische, Mme Robert de La Moissonnière, Mlle de La Grondière, ses petites-filles ; la vicomtesse de Vaulogé, sa belle-sœur, et les autres membres de la famille.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

UNE EXPOSITION DE VERRERIE A DARMSTADT

Au Musée hessois de Darmstadt une exposition qui restera ouverte pendant les mois d'été permet de se rendre compte de tous les usages du verre, aussi bien des usages domestiques que de son emploi dans l'ornementation, la fabrication des jouets, des objets d'art, etc. Un certain nombre de musées et de collections particulières ont prêté leurs plus belles pièces à cette exposition, qui montre aussi bien des verreries préhistoriques que des verres taillés de l'époque romaine, des « cornes d'abondance » de l'époque carolingienne, des coupes, hanaps, bouteilles et carafes des formes les plus variées, dont se servaient nos ancêtres. On y verra aussi des miroirs déformateurs, des vitraux, des peintures sur verre, des animaux, bref, tout ce que l'ingéniosité humaine a su tirer, au cours des siècles, de cette matière aussi belle que fragile.

IMPORTANTE RÉDUCTION DE PRIX POUR LE TRANSPORT EN PETITE VITESSE DES VOITURES AUTOMOBILES

Des réductions importantes sont consenties pour les expéditions en petite vitesse des voitures automobiles. Vous ne paierez pour le transport à 600 km. d'une voiture de 10 CV, pesant 1.000 kg., que 286 fr. 15 au lieu de 609 francs précédemment. Une expédition à 400 km., comprenant quatre voitures de 10 CV, pesant ensemble 4.000 kg., ne vous coûtera que 674 fr. 20 au lieu de 943 fr. 05 auparavant pour un envoi identique.

IMPRESSIONS, SOUVENIRS ET PORTRAITS

ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Il est possible que les historiens de l'avenir, pour ne pas se tromper sur une époque aussi complexe et aussi contradictoire que la nôtre, décident de ne puiser leur documentation sur elle que dans les ouvrages de M. Paul Morand. Personne peut-être n'a décrit cette époque avec plus d'exactitude et ne l'a jugée avec plus de lucidité que l'auteur de *l'Europe Galante* et de *Papiers d'identité.* On dirait qu'il a été choisi pour être sa conscience intellectuelle, et qu'il a reçu mission d'en rédiger le procès-verbal. Il l'a peinte dans ses apparences et définie dans ses caractères. Il nous en a donné le spectacle; mieux que cela, il nous en a fait éprouver la sensation. Après quoi il lui a été facile de nous conduire à son intelligence.

Ces quinze années d'après guerre qui ont vu l'œuvre de M. Paul Morand s'édifier et qui ont grandi sa réputation jusqu'à la gloire, ont trompé la plupart des témoins qui, par leurs écrits, en ont voulu faire durer le témoignage. Celui-ci subit déjà le démenti des événements. L'humanité transformée et l'univers nouveau dont on croyait apercevoir le visage et dont on nous faisait espérer la félicité, reprennent leurs traits éternels, mais crispés par des grimaces qui sont bien de ce temps.

Or, c'est justement parce que M. Paul Morand a su peindre les grimaces, mais retrouver par derrière les traits qui durent; parce qu'il a su faire le départ entre la mode et la réalité qu'elle habille, qu'elle travestit souvent et qu'elle trahit parfois, mais dont elle ne change pas la nature; c'est pour cela qu'il a pu prendre de notre époque une vue à la fois amusante et profonde et la juger avec autant de sympathie que de sévérité.

Le livre qu'il vient de publier sous ce titre : *Rond-Point des Champs-Elysées* (1) est composé d'une série de chroniques sur toutes sortes de sujets. L'actualité quotidienne les lui a fournis. Mais du plus insignifiant en apparence, comme du plus important, il a tiré matière à réflexions. Le temps présent l'intéresse trop pour qu'il s'en fasse le censeur déterminé. Mais cet intérêt est d'assez belle qualité pour qu'il aiguise la clairvoyance. Le critique le plus efficace est celui qui unit l'amour à la lucidité.

Dans une suite d'aperçus qu'il intitule : *Manières d'aujourd'hui,* et qui forment la première partie du volume, M. Paul Morand, à propos des petits faits de la vie quotidienne ou des plus importants événements de la politique internationale, se livre à des analyses également pénétrantes et il émet des jugements justes et profonds. Lui qui a parcouru toute la terre, mais qui a connu que les voyages ne donnent, hélas! « Rien que la terre », il ne vitupère pas les voyages, mais il met en garde les voyageurs contre de trop grands espoirs en ce qu'ils trouveront au bout de leur chemin. Lui qui a étudié tant de peuples, leur littérature et leurs arts, il montre que le cosmopolitisme intellectuel — tel qu'il se pratiquait par exemple au XVIIIe siècle — a disparu pour faire place à un internationalisme qui a suscité un réveil furieux des cultures nationales.

Dans une autre partie de son livre, l'auteur de *New-York* et de *Londres,* ces deux admirables portraits de ville, qui méritent de créer un genre littéraire et qui le créeront, nous promène à travers les hommes et les cités d'aujourd'hui : et c'est sur l'homme et sur la cité de toujours qu'il projette de nouvelles clartés.

Dans une dernière partie : *La joie de vivre,* c'est toute une morale, mais c'est surtout tout un art de la vie et du bonheur dont il nous donne le manuel; et l'on pense aux plus belles maximes des philosophes grecs, celles qui apprenaient à l'homme à développer parallèlement son âme et son corps, à trouver son plaisir dans l'harmonieux exercice de leur double activité, mais à chercher son bonheur dans la culture de son intelligence, le service de sa patrie et la dévotion à ses dieux.

PORTRAITS-SOUVENIR

Toute différente est la personnalité de M. Jean Cocteau, l'une des plus séduisantes et des plus déconcertantes de notre époque. On admire qu'il ait tous les dons; on s'inquiète qu'il ait l'air d'en dissiper plusieurs. On assiste aux changements de sa fantaisie; on les prend souvent pour des pirouettes de son impertinence. Ce jeu auquel il se livre pour son plaisir semble à tort mené pour notre moquerie. Dans l'incertitude où l'on reste à son sujet, on risque fort de ne pas lui rendre justice. Le snobisme qui s'est emparé de sa personnalité et voulut en faire sa prisonnière paraît avoir encore ajouté à la confusion et au préjudice que celle-ci lui portait.

Or, le livre que M. Jean Cocteau vient de publier sous ce titre : *Portraits-Souvenir* (2) nous donne, sinon la clé de sa personnalité, du moins de telles clartés sur son personnage que nous pourrons, après l'avoir lu, nous faire de lui une idée approximativement exacte.

Ce sont des mémoires : mémoires de son enfance et de son adolescence que le poète a fixés dans ces pages, moins pour nous que pour lui; pas du tout par vanité littéraire, mais par entêtement obstiné à prolonger cette enfance et cette adolescence dont il n'a jamais consenti à sortir.

Toute son œuvre marquait déjà l'horreur de vieillir et le refus de mûrir. Elle témoignait pour l'amour de l'irréel et pour le dédain de l'expérience. Elle affirmait la primauté de l'artifice sur le naturel et des mensonges du rêve sur la vérité de la vie.

Plus peut-être qu'aucun des écrivains de sa génération, M. Jean Cocteau est resté et s'est proclamé prisonnier de son enfance. Parce que probablement celle-ci s'est déroulée dans le monde enchanté et illusoire du cirque, du théâtre, des décors de carton, des feux trompeurs de la rampe, du clinquant des oripeaux, du fard de ses acteurs, c'est-à-dire dans tout ce qui distrait de la vie ou qui lui est un prétexte à évasion. Car il est remarquable que la plus grande partie de l'ouvrage de M. Jean Cocteau rappelle des souvenirs de théâtre et de cirque. Et c'est cela précisément qui nous éclaire sur les disparates de son œuvre, et surtout sur les apparences contradictoires de sa personnalité.

M. Jean Cocteau, parce qu'il a refusé le monde ordinaire et n'a pas voulu abandonner cette création de ses rêves que fut le monde de son enfance, a continué de s'entourer d'artifices, de prendre avec sa fantaisie, qui est éblouissante, une perpétuelle revanche sur la réalité. Le cubisme, le surréalisme, le dadaïsme même, par lesquels il est passé, furent les exercices de cirque, les jeux clownesques de son imagination. Ils continuèrent de l'entourer des prestiges dont son enfance s'était enivrée. Et alors tout ce qu'il y avait d'incompréhensible dans ses œuvres toutes si différentes les unes des autres, tout cela devient clair, se fait admettre comme des jeux, les jeux absurdes parfois, mais toujours gracieux d'un enfant.

Seulement cet enfant est devenu un grand artiste. Il nous conte que Jules Lemaître, avant la guerre, lui avait dit, à propos de son livre *Potomak :* « Je n'y ai rien compris, mais votre prose a un son latin. » Depuis cette époque, la prose de M. Jean Cocteau a fait des progrès. Qu'elle lui serve à évoquer Sarah Bernhardt, Polaire, Colette, et surtout la comtesse de Noailles; qu'il l'emploie à peindre tous les grands acteurs et la plupart des grands écrivains du début de ce siècle, cette prose est d'une couleur, d'un rythme, d'une invention inépuisables. Elle excelle à saisir hommes et choses en de curieux et justes raccourcis. M. Cocteau est un visuel qui connaît son métier de peintre, et, de surcroît, un humoriste poète, une sorte d'enchanteur qui nous surprend souvent, qui nous irrite quelquefois, mais qui ne cesse de nous tenir en haleine, les yeux ouverts et l'esprit curieux.

(1) Grasset.
(2) Grasset.

PORTRAITS SANS MODÈLES

Ce n'est pas à des jeux d'esprit ni aux tours de prestidigitation d'une brillante intelligence que se livre M. André Suarez dans ses écrits. Il s'y engage tout entier, d'une façon héroïque et pathétique, pour la création de la beauté et la conquête de la grandeur. Il y a dévoué sa vie, il y a sacrifié son bien-être, il y a renoncé à sa renommée, mais pour y jouer sa gloire; et il est aujourd'hui en train de la gagner.

Mais, jusqu'à ces derniers temps, malgré toute une longue carrière d'écrivain et la publication d'une quinzaine de livres qui resteront parmi les plus forts et les plus éclatants de notre époque, on pouvait appliquer à M. André Suarez la parole de Sénèque le Philosophe : « Les uns ont la réputation : les autres la méritent. » Et en effet, ce penseur original et profond, ce styliste magnifique, trop dédaigneux de la publicité, trop au-dessus de la vulgarité courante, était presque inconnu du public, mais en revanche très admiré de quelques nobles esprits.

Depuis que, cet été, la Société des Gens de Lettres, puis l'Académie française lui ont chacune, et à quelques jours d'intervalle, décerné leurs plus hautes récompenses, sa renommée a éclaté ; peu s'en faut que le snobisme ne s'empare de lui. Mais il est homme à y échapper.

M. André Suarez a écrit dans *Portraits sans modèles* (1), le livre qui nous occupe, cette parole admirable par laquelle il se définit : « Fût-ce pour s'en moquer, il faut toujours aller aux dieux. Le reste ne vaut pas la peine de la halte ni du voyage ». C'est en effet en compagnie des dieux humains, hommes de génie, héros, saints et martyrs qu'il a toujours vécu. Il les a recherchés à cause de l'intensité de leur vie intérieure, de la flamme qui les brûlait, de l'idéal auquel ils aspiraient.

Parmi eux, il semble bien s'être choisi pour maître l'un des plus exceptionnels, Blaise Pascal; et il a écrit sous ce titre : *Puissances de Pascal,* les pages les plus riches de substance qu'ait inspirées l'auteur des *Pensées.* Il a merveilleusement défini ce génie mathématique qui fut un grand lyrique, cette souveraine intelligence qui fut aussi toute charité et toute humilité; il a montré que sa force, sa grandeur, son exception venaient justement de ce que l'esprit était soutenu et réchauffé par le cœur, la raison prolongée et élargie par l'amour.

C'est en effet l'homme complet, toute lucidité et toute passion, que M. André Suarez a exalté dans ses écrits, et, mieux encore, qu'il a cherché de réaliser en lui. Comme Pascal, il a la géométrie et la philosophie enflammées. La vigueur de sa dialectique est toute frémissante du lyrisme de son tempérament. On le retrouve tout entier dans ses enthousiasmes et ses révoltes, lui qui s'est justement nommé « le condottiere de la Beauté », dans ses *Portraits sans modèles.* Ce sont ceux de héros et de saints, comme Jeanne d'Arc et Ignace de Loyola, qui permettent au portraitiste d'exprimer non seulement les couleurs, mais les nuances de son mysticisme. Pour leur faire contraste, voici quelques génies du mal, Henri VIII et Tibère, à propos de qui M. Suarez nous montre qu'il est à la fois psychologue, politique et historien.

Voici des artistes et des penseurs qui n'ont pas eu de leur art ni de leur pensée une assez haute idée, et qui ont ainsi commis le plus grand péché, le péché contre l'esprit, tel l'Arétin. En voici d'autres, d'Hippocrate à Dostoïevski, en passant par Suétone, qui ont arraché au sphinx quelques-uns des mots de l'inconcevable énigme humaine.

Il y a là aussi d'exquis portraits de femmes, figures historiques ou figures littéraires, celles-ci souvent plus réelles et plus vivantes que celles-là. Manon et Ophélie font pendant à Sapho et à l'impératrice Elisabeth. Evoquées par D. André Suarez, elles sont les multiples visages de la poésie.

Une exaltation esthétique et morale de l'homme, une conception héroïque de la vie, une recherche constante de la beauté, un exercice non moins constant de la volonté, une opposition de la liberté humaine au déterminisme de la nature, l'affirmation d'un choix conscient et enthousiaste à chaque minute de l'existence pour le perfectionnement de l'individu et son refus de se laisser diminuer par son destin; voilà ce qu'on trouve dans *Portraits sans modèles,* comme dans tous les livres de M. André Suarez. Tout cela exprimé dans un style vigoureux et brillant, tout en formules, qui a la dureté, les facettes et le chatoiement des pierres précieuses, dans lesquelles il semble taillé. Car c'est ainsi, pense-t-il, qu'« il faut aller aux dieux. Le reste ne vaut pas la peine de la halte ni du voyage. »

André DELACOUR.

(1) Grasset.

DANUBE ET ADRIATIQUE EN 1935

M. Gustave Demorgny s'est constitué l'historien de l'Europe centrale et orientale. Rien n'est plus difficile, parce que rien n'est plus complexe, ni plus embrouillé que cette histoire. La science, même la plus sûre, ne suffit pas pour l'élucider ; il y faut encore un sens politique très perspicace ; mais surtout une sorte de divination analogue à l'inspiration et qui, par conséquent, rejoint l'art littéraire. L'une des neuf muses étant Clio, celle de l'Histoire. Et quelques-unes des plus grandes œuvres de l'esprit sont des œuvres d'historiens.

Les destinées de l'Europe entière, et jusqu'à présent, par celles de l'Europe, les destinées du monde civilisé sont depuis longtemps fonction de ce qui se passe entre le Danube et l'Adriatique. Si bien qu'en dégager clairement le sens et la portée, c'est prévoir les événements dont le monde peut être affecté.

Cela permet de mesurer l'importance des travaux de M. Gustave Demorgny. Déjà, dans un précédent volume : *Danube et Adriatique,* 1934, l'auteur avait brossé un vigoureux tableau de la réorganisation économique et financière de l'Europe centrale et orientale, selon les conclusions de la Conférence de Stresa de 1932. Dans *Danube et Adriatique en* 1935 (1), l'ancien secrétaire général de la commission européenne du Danube traite plus spécialement dans une première partie de la question et de l'ère des Pactes, et, dans une seconde partie, de la question d'Autriche.

Pour bien nous faire comprendre ce qu'il va nous exposer, il rappelle en une quarantaine de pages l'histoire diplomatique de 1919 à 1935. Il y distingue cinq périodes dans la politique internationale. D'abord celle qui fut consacrée à un essai de stricte application des traités. Puis celle qui eut pour objet de tendre à la réalisation d'une fédération européenne. Ensuite la période qui suivit le Pacte à quatre et qui en fut la conséquence. Après elle, la période que déterminèrent les accords de Rome et de Londres en février 1935. Enfin la situation actuelle établie par la constitution du « Front de Stresa ».

Après cet indispensable rappel d'histoire, M. Gustave Demorgny aborde la première partie de son étude : l'ère des Pactes. Juriste et politique il est habile à les analyser et à en faire la critique. Le Pacte de la Petite-Entente est le premier qui s'offre à son examen. Après avoir rappelé le statut de 1930 et le Pacte du 16 février 1932, il étudie les dispositions qui composaient le projet du Pacte méditerranéen ; il fait l'historique et il montre l'importance du voyage de M. Louis Barthou en Europe centrale et orientale. Importance et résultat que l'homme d'Etat français a lui-même définis dans son discours de Bayonne : « Notre politique, a dit Louis Barthou, est faite de quelques idées nécessaires et consiste essentiellement dans la recherche de la paix, organisant des blocs de puissances s'opposant les unes aux autres, mais une paix par des pactes régionaux, garantissant à leurs signataires qu'ils seront assurés contre toute agression et respectés. »

M. Demorgny passe ensuite à l'analyse du Pacte oriental. Il montre la possibilité et la nécessité d'un groupement dans les Balkans ; il décrit toutes les phases des tractations et négociations qui ont abouti au Pacte Balkanique dont il aborde l'examen et présente la critique.

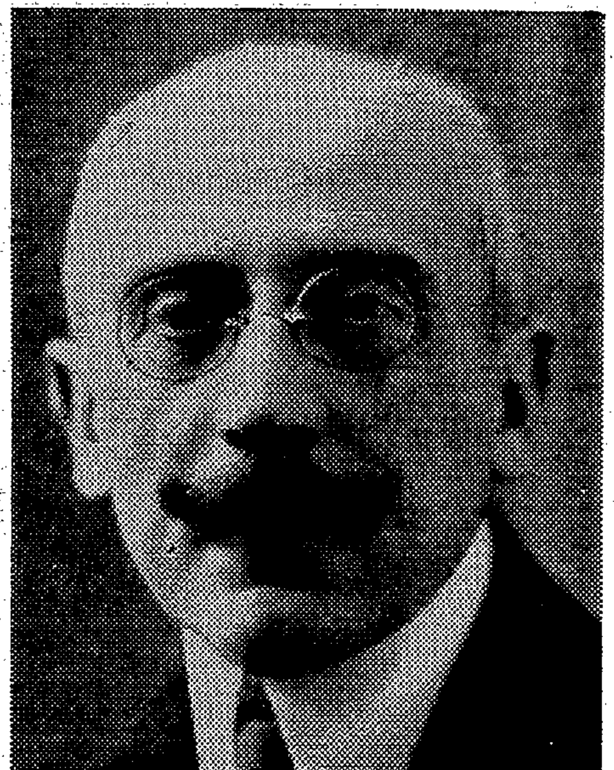
C'est enfin le Pacte franco-soviétique d'assistance mutuelle, scellé par le voyage de M. Pierre Laval à Moscou.

Toutes ces négociations et ces ententes ont eu le bon résultat de rapprocher les unes des autres les nations riveraines du Danube et même de réconcilier la Grèce et la Turquie, la Bulgarie et la Yougoslavie.

Cependant la situation dans le centre et à l'orient de l'Europe est fonction de la situation de l'Autriche. La liquidation de la politique et de l'empire des Habsbourg, qui est loin d'être terminée et surtout d'être rendue définitive, crée toutes les difficultés balkaniques et les plus sérieux dangers européens.

En une série de remarquables chapitres qui passent en revue toutes les phases et qui relatent tous les actes du gouvernement Dollfuss, depuis la prise de pouvoir du chancelier jusqu'à son assassinat, l'auteur fait comprendre la complexité du problème ; il suit son évolution ; il arrive inéluctablement au drame, et décrit avec un sobre pathétique la journée du 25 juillet 1934 où Dollfuss tomba sous les coups des nazis.

Anschluss ou restauration des Habsbourg, tel est le dilemme qui se pose avec une netteté et une force singulières aux hommes d'Etat de l'Europe contemporaine. « La sécurité, a écrit M. de Jouvenel, dans sa préface au livre de M. Demorgny, n'existera qu'à l'état de rêve en Europe centrale et orientale aussi longtemps qu'on ne sera pas parvenu à nouer autour d'une solution commune de la question d'Autriche les politiques qui ont paru jusqu'ici s'opposer : celle de la Petite-Entente, celle de la triple Entente italo-austro-hongroise, celle des deux nations à la liaison récente, l'Allemagne et la Pologne. »



M. G. Demorgny.

De quoi demain sera-t-il fait ? C'est ce que se demande, en terminant, M. Demorgny. L'Italie acceptera-t-elle un pacte d'assistance mutuelle avec les voisins de l'Autriche ? Dans quelles limites et quelles conditions Rome admettra-t-elle la participation de Moscou à la politique de l'Europe centrale ? L'Italie se tournera-t-elle vers Berlin à cause des conditions mises par la Petite-Entente à la conclusion du Pacte Danubien ?

Ces questions sont angoissantes ; il est téméraire d'y répondre par anticipation. Aussi l'auteur nous dit-il sagement que ce sont les énigmes de demain.

A. D.

(1) Editions de l'Etat moderne, 35, rue Bonaparte, Paris.

GOUTEZ-VOUS LES DÉMENTIS ?

L'avantage d'une fausse nouvelle, disait un jour un vieux rédacteur, c'est qu'on est toujours le premier à la donner et le premier à la démentir. Il est vrai que bien des nouvelles fausses sont devenues vraies avec le temps.

Cette semaine a été particulièrement féconde en démentis. Qu'on en juge :

Dans les milieux du Vatican, on dément catégoriquement la nouvelle publiée par un journal anglais suivant laquelle le Pape aurait annulé le mariage de l'ex-roi Alphonse XIII.

Le président du Conseil d'Egypte dément la nouvelle selon laquelle trois juristes auraient été chargés d'examiner la fermeture éventuelle du canal de Suez.

A l'occasion de la visite qu'il a faite aujourd'hui à la foire de Prague, M. Tripl, ministre des Finances, a démenti les bruits mis en circulation au sujet de la préparation éventuelle d'une nouvelle dévalorisation de la couronne.

A Addis-Abeba, on dément officiellement la nouvelle publiée à Londres, selon laquelle la mobilisation générale aurait été ordonnée en Ethiopie.

La délégation britannique a démenti que le Comité des Cinq, qui s'occupe du conflit, ait examiné à aucun moment une proposition française tendant à un accord pour la protection du chemin de fer de Djibouti.

LES ÉCRIVAINS ET L'HOMMAGE AUX DAMES

« Louis Janet, libraire, rue Saint-Charles, numéro 59, à Paris.

« Avis du rédacteur : M. Charles Malo prie instamment les personnes qui désireraient faire insérer des morceaux de prose ou de poésie dans Hommage aux dames, *de les vouloir bien adresser, franco, à M. Louis Janet, libraire-éditeur, mais avant le 15 mars prochain, ce terme étant absolument de rigueur. »*

En l'an 1824, cet appel « pour rendre hommage aux dames » ne resta pas vain. Pas de poètes en mal de trouver un éditeur pour publier leurs vers, pas de prosateurs n'ayant jamais pu se faire éditer, mais une collaboration étincelante, groupant des grands noms et des auteurs en vogue à l'époque — et à qui la postérité refusa l'entrée de son temple — répondit à l'invitation de M. Louis Janet.

M. Charles Malo, avec un goût exquis, sachant doser la poésie, le sérieux et l'humour, réunit les meilleurs envois en un petit volume de huit centimètres sur douze, qu'il illustra de cinq gravures romantiques charmantes, en taille douce. Une reliure de papier cartonné ivoire et or, non moins romantique, acheva la présentation au public de ce livre, aujourd'hui rare, car il demeure l'édition princeps de quelques fragments d'œuvres célèbres et classiques.

Casimir Delavigne, petite curiosité littéraire, figure en première page avec l'*Hymne à Vénus;* mais il écrit son nom avec une particule et se trouve répertorié à Lavigne (Casimir de). Et l'on se laisse bercer quand même par :

Vénus, ô volupté des mortels et des dieux,
Ame de tout ce qui respire,
Tu gouvernes la terre, et les mers et les [cieux;
Tout l'univers reconnaît ton empire!...

Plus loin, on admire un *Chant d'une Messénienne,* sous la signature « Saint-Ferréol »; n'est-ce pas le premier essai, sous un pseudonyme, des fameuses *Messéniennes* de Delavigne?

A vingt et un ans, Victor Hugo collabora à cet hommage aux dames avec une ode, *Moïse sur le Nil :*

...Et ces jeunes beautés qu'elle effaçait en- [cor,
Quand la fille des rois quittait ses voiles [d'or,
Croyaient voir la fille de l'onde...

M. de Lamartine déposa ses hommages sous la forme mélancolique de *l'Automne...* accompagné de toute sa tristesse, tandis que Mme Necker, cousine de Mme de Staël, rendit témoignage à ses sœurs par une romance au titre précieux : *Tout dit : Aimez,* qui nous reporte en pleine période de la Carte du Tendre.

Le comte de Ségur se révèle humoriste-pamphlétaire en lançant un cruel conte, *Le Chauve,* que l'on sent imité de Calderon :

...Ainsi le chauve se trompait
Et restait toujours chauve avec son faux [toupet.
Un bourgeois prétentieux, acheteur de no- [blesse,
Peut trouver, dans ce conte, un mot à son [adresse.

A côté de ce trait un peu dur, par allusions indirectes aux vieux seigneurs qui veulent continuer à jouer, malgré l'âge, aux jeunes premiers auprès des femmes, un monsieur, qui désire garder l'anonymat, conclut ainsi son adresse à la femme :

...Je te donne un seul besoin, l'amour; une seule occupation, l'amour; une seule récompense, l'amour.

Délicieux badinage, il faut en convenir, mais tout le monde n'est pas de cet avis, si nous en croyons ce moraliste qui tempête contre l'oisiveté féminine :

Homère nous parle de princesses qui, chargées de l'économie de leur maison et de tous les soins domestiques, faisaient encore les habits de leurs époux et de leur famille... Les femmes ne rougissaient pas, alors, de s'occuper des détails domestiques, mais elles auraient rougi d'être désœuvrées.

Quelle évolution depuis! Vous ne vous voyez pas, mesdames, confectionner le costume de monsieur votre époux?

Un autre anonyme peint *l'intérieur d'un ménage parisien,* petite satire, où l'on trouve pourtant cette phrase inattendue dans la bouche d'un mari lorsqu'il s'adresse à son épouse :

Savez-vous qu'il n'est pas croyable combien vous avez gagné depuis notre mariage? Vous n'avez pas d'idée de l'heureuse métamorphose qui s'est opérée en vous depuis ce temps-là... Vos traits ont même embelli.

A cette époque, on savait demeurer galant... même au bout de longues années de mariage...

Mme Fortunée Briquet dédie une élégie ô combien désespérée à... *La petite vérole;* peut-être en souffrit-elle! Dans un semblable recueil, elle eût pu intituler sa poésie « Variation sur la beauté ». Mais que d'autres couplets tendres, badins, lyriques, nostalgiques, d'espoirs, de regrets, en hommage aux dames! Vraiment, une sorte d'unisson se reflète avec intensité pour célébrer la féminité sous toutes ses formes.

Ce petit livre charmant offre une curiosité que des lettrés, à qui je me suis adressé, essaient de tirer au clair. Une fable de Jean de La Fontaine est publiée pour la première fois, en inédit, envoyée par un correspondant. Il s'agit de *l'Ane juge,* qu'une note signale *« attribué à Jean de La Fontaine ».* Sa facture est telle que quelques érudits contemporains se prononcent pour du La Fontaine sans contestation possible. La discussion n'est pas close...

L'intrusion de ce morceau du célèbre fabuliste n'a qu'un lointain rapport avec un hommage aux dames, à moins que, dans l'esprit de l'éditeur, la légèreté et le manque de bons sentiments des hommes n'ajoutent des qualités au sexe opposé... Enfin, pour terminer ce petit voyage dans le passé, retenons seulement l'initiative délicate de M. Louis Janet, animateur de cette symphonie, sans trop de fausses notes, dédiée à la femme, à sa grâce et aux nobles sentiments qu'elle inspire.

PIERRE FONTAINE.

LE MASSACRE DES PURS (1)

Il est des œuvres littéraires qui se résument en la création géniale d'un homme. D'autres semblent issues d'une sorte de collaboration entre l'écrivain et son pays. Celles-ci sont particulièrement passionnantes, car elles associent au talent individuel des éléments collectifs. Le travail du temps s'y met, comme celui de l'espace. L'art s'y révèle par une sorte de force traditionnelle. Le climat y joue un rôle. L'histoire aussi. Le danger de ces livres-là, pourtant ceux que nous préférons, est double. L'auteur se localise volontiers et son écrit ne dépasse guère les limites de sa province. Enfin il y a l'érudition qui fait souvent, par beaucoup d'étalage inutile, languir la marche des chapitres, paralyse l'écrivain et alourdit le récit. M. Jean Rumilly a consacré à la province des livres savoureux par lesquels il échappe admirablement au double écueil que nous venons de signaler. Il ne peut à cet égard avoir de rival qu'en la personne de son quasi-compatriote. M. Armand Proviel. Celui-ci est inégalable par la virtuosité avec laquelle il fait revivre le passé. Il nous présente inévitablement des récits admirables de mise en scène exacte, de réalisme rétrospectif et il a le don quasi surnaturel de rendre tressaillants et humains des personnages que d'autres croyaient figés dans l'histoire. Certes, M. Armand Proviel est trop érudit pour mépriser le document, mais peu importe ses références. La vérité, c'est M. Armand Proviel qui la crée. Cela lui suffit, comme souvent à ses lecteurs. M. Jean Rumilly, lui, ne fait point de la vérité une création esthétique. Il croit en la vérité historique objective et métaphysique. Il la recherche avec esprit, bon sens, sagesse lumineuse. Il ne déteste pas de la discuter. Et, une fois le lecteur édifié, il parvient à la ressusciter d'une manière adroite et passionnante. Il n'en faut pas moins lorsqu'on sait écrire avec cette nervosité qui permet de repérer le narrateur de race, ou plutôt l'évocateur, pour être un grand écrivain. Grand écrivain, M. Jean Rumilly l'est certes, mais ce qui nous intéresse, c'est qu'il sache l'être avec dignité sobre et avec tact.

⁂

Tout bon Provençal qui se mêle d'écrire commence par s'occuper de Mistral. C'est ce qu'a fait avec virtuosité M. Jean Rumilly dans un petit livre réservé à d'heureux privilégiés mais que certes, bientôt, un éditeur au geste large réimprimera. Après quoi M. Rumilly s'est penché sur la Provence à son époque la plus éclatante : c'est-à-dire l'époque médiévale d'où sont parties toutes les traditions du pays. La Provence, sous la suzeraineté royale des comtes de Toulouse, est, pendant trois siècles environ, un pays qui contient presque tout le Midi de la France. Il est peuplé d'une race extraordinaire où le moyen âge et son cléricalisme n'ont pu éteindre le rayonnement d'Athènes dont Marseille, on le sait, fut la plus belle colonie. Sainte-Marthe débarquant aux bouches du Rhône n'a pas fait oublier Septentrion d'Antibes. L'Italie et la Provence s'uniront pour la résurrection de l'art en Occident. Pétrarque élira domicile en Avignon et y rencontrera Laure que ses sonnets feront immortelle.

Toujours en Avignon s'érigera l'école de peinture qui nous vaudra des artistes comme les Van Eyck; les maîtres de l'école française et de l'école italienne s'y formeront, et c'est de la petite capitale du Comtat que rayonnera l'intelligence à nouveau sur le monde.

⁂

Revenons à la race. Des autochtones? Certes. Mais fortement mâtinés de Phocéens, c'est-à-dire d'Hellènes, de Languedociens, c'est-à-dire de descendants des soldats de César, et aussi de Maures, de Sarrazins. Et tout cela rehaussé de soleil et de ciel bleu nous vaut des femmes d'une beauté proverbiale, des seigneurs et des vassaux lettrés, intelligents, éveillés, irascibles, fougueux en amour, braves au combat, éperdus de vie et de gloire. La société, dans les sphères élevées, est civilisée. Les femmes déchiffrent les lettres d'amour que les seigneurs leur font parvenir en latin, et leur répondent dans la même langue. Tout le monde est poète. L'usage des tournois alterne avec celui des cours d'amour. Et régnant sur ce peuple riche et truculent, les comtes de Toulouse. Ceux-ci épousent les filles des rois de France ou d'Aragon, et sont, de fait, les souverains les plus puissants d'Occident. Leur lignée n'a point péri. Elle se perpétue encore aujourd'hui par les comtes de Toulouse-Lautrec et dans l'ouvrage que nous avons consacré au peintre Henri de Toulouse-Lautrec, nous en avons parlé assez longuement (2).

⁂

Le bien-être, la joie, la richesse, la santé, toutes les splendeurs du pays où, à la tradition hellénique et gallo-latine, s'est venue joindre par les Maures celle de l'Orient, font naturellement que le pays des trouvères et des comtes se trouve convoité tant par les rois de France, mécontents de trouver des égaux et non des vassaux dans les comtes de Toulouse, que par les impériaux, qui crèvent de faim et gèlent dans leur pays et n'ont d'autre préoccupation que d'envahir les pays plus riches. Et c'est naturellement le pape qui prendra l'initiative de la guerre. De la guerre du *droit et de la civilisation* une fois de plus. En effet, ce qu'on reproche aux comtes de Toulouse, c'est de tolérer chez eux les Catharres, les Albigeois, qui sont taxés d'hérésie, et de se refuser à les convertir de force ou à les massacrer. Le roi de France, le pape, l'empereur et les Espagnols d'Aragon, de Castille, etc., vont se charger du massacre. Ainsi naîtront les croisades contre les Albigeois et le Saint Office de l'Inquisition. Mais le comte de Toulouse ne craint personne. Il s'appelle Raymond V et commence par installer un nouveau pape en Avignon : Pascal III. Le pape Alexandre III jette l'interdit sur le comté de Toulouse et envoie Pierre de Castelnau, cardinal légat, à Raymond V, avec un bref d'excommunication majeure. Raymond V, lui, fait pendre le légat après lui avoir infligé un traitement dont la verve d'Henri de Toulouse-Lautrec et tout son esprit parvenaient difficilement à rendre le récit admissible.

⁂

Tout ce récit résume mal le livre de M. Jean Rumilly. L'auteur, contrairement à d'autres historiens, affirme que Pierre de Castelnau n'a pas été pendu, mais empoisonné et poignardé. Peu importe, ce qui est intéressant à retenir, c'est que cet assassinat n'a rien de scandaleux. Il est conforme aux usages diplomatiques du temps. La Société des Nations n'existait pas encore. Suzerain, Raymond V doit protection aux Albigeois. Il est tout naturel qu'il se refuse à massacrer ces excellents vassaux, riches, facilement taillables, laborieux, dévoués. Raymond V concilie ses obligations féodales avec son intérêt, lequel, naturellement, passe avant la religion pour un comte-roi.

Et voilà la guerre qui commence, implacable, pour la spoliation d'une dynastie et l'extermination d'une race. Elle durera plus d'un siècle, car, une fois les comtes de Toulouse défaits, le massacre des hérétiques se poursuivra sans pitié, sans trève ni « mercy ». Le pape, contre les comtes de Toulouse, a ligué toute l'Europe chrétienne et civilisée, et jusqu'à l'exquise Blanche de Castille, mère de saint Louis, qui ne manquera pas d'installer l'inquisition dans ses Etats. D'ailleurs, pour flétrir cette ignominie d'une reine chrétienne, mère d'un saint, M. Jean Rumilly nous les fait revivre magnifiquement. Chaque page est lourde d'émotion, d'évocation, voire d'indignation. Dès le début, l'auteur nous fixe sur la politique générale de l'Eglise et les pages 16, 17, 18 et suivantes, auxquelles nous ne pouvons que renvoyer le lecteur, attestent de la perspicacité puissante de l'écrivain, tout comme les pages 112, 113 et suivantes, où il nous révèle les procédés d'évangélisation des moines missionnaires. Il ne faudrait pas néanmoins en conclure que M. Jean Rumilly nous serve un pamphlet. Ce qui fait la beauté du livre, c'est qu'il est tout le contraire. Rien n'échappe à sa documentation. Il se révèle chartiste et s'affirme paléographe. Il a tout étudié des récits du Sire de Joinville et de l'*Histoire des Albigeois et des Vaudois* du dominicain R. P. Benoist, des épopées provençales, *Chanson de la croisade contre les Albigeois,* des œuvres écrites en dialectes. Mieux encore, M. J. Rumilly a fait, avant de s'en servir, une étude comparée des textes qui atteste de son sens critique subtil et puissant. Il n'ignore rien de la vie de ses héros, ni du milieu où ils vivaient.

Le procédé de M. Jean Rumilly est d'ailleurs original. Il n'a pas voulu nous raconter une histoire. Mais, après s'être documenté, il a parcouru le pays et, dans chaque site où il s'est passé quelque chose il fait revivre l'épisode. Nous ne pensons pas qu'une telle méthode historique ait déjà été suivie. Le fait est à signaler. Et naturellement il n'y a pas que les faits de guerre qui intéressent M. Jean Rumilly. Il s'avère un grand artiste parce qu'il recherche avant tout à ressusciter des ambiances, fussent-elles de trahisons et de massacres, et à y retrouver les phénomènes et les réactions sociales qui sont encore à la base de la splendeur et de la richesse de la Provence actuelle, celle de Mistral et de Cézanne. Et ces vertus, qui en font encore le plus beau pays du monde tant par le milieu et le climat que par le génie de ses habitants, M. Jean Rumilly va les rechercher dans le paganisme détruit, ou plutôt persécuté, car, en fait, il résiste encore et subsiste (page 252).

Cet ouvrage admirable, écrit sans aucune passion, se recommande par son *sens profond,* mais il est écrit avec tant de précision et de clarté que le lecteur le plus paresseux n'a aucune peine à découvrir ce sens-là.

EMILE SCHAUB-KOCH.

(1) Jean Rumilly : « Le Massacre des Purs ». Edit. : Eug. Figuière, Paris 1933.

(2) Schaub-Koch : « Psychanalyse d'un peintre moderne : Henri de Toulouse-Lautrec ». 1 volume in-octavo, 212 pages, Paris 1935.

POUR UN NOUVEL ESPRIT JURIDIQUE

Au cours des dernières conférences qu'il a faites à Paris Keyserling, constatant la tendance actuelle de la France à freiner et à stabiliser voyait dans ce fait une réaction contre l'esprit conquérant et aventureux des Français du temps de la Révolution et des guerres de l'Empire, si toutefois, on peut appeler réaction le fait de rebondir dans une course et de s'immobiliser.

Il expliquait ainsi, en se référant à la loi classique du pendule, notre besoin de sécurité et de prudence et notre réputation plus ou moins justifiée d'être un peuple ayant peur d'évoluer.

Se référer ainsi à la loi du pendule serait encore bien consolant pour celui qui désespérerait de voir jamais disparaître notre soi-disant tendance à la stabilité continue puisque tôt ou tard, nous reviendrions automatiquement à une période active. Il n'y aurait donc pas vieillesse mais seulement sommeil passager.

Parmi ceux qui ont écouté cette critique et qui l'ont discutée, nombreux furent ceux qui, approfondissant l'idée de Keyserling, sans vouloir rechercher sérieusement les causes de cette tendance à la stabilité mais en prévoyant seulement ses conséquences ont vu dans notre respect de la parole donnée et surtout de la chose écrite, enfin dans nos manifestations continues de notre volonté d'attachement aux contrats un signe d'impuissance créatrice et un symptôme de décadence.

On peut opposer à cette critique que le respect des lois et des traités est la condition d'une vie sociale bien ordonnée. Il en est aussi l'ornement.

Au cours de toutes les périodes révolutionnaires les divers codes ont été bouleversés, de nouvelles lois promulguées avec le seul souci du droit non plus de l'individu mais de la communauté et cela non seulement autrefois en France mais encore récemment dans tous les pays qui ont vu changer leur régime politique. Dans ce sens, l'exemple de l'Allemagne qui vient de remanier complètement son code pénal, comme du reste la plus grande partie de la nouvelle législation allemande sacrifie totalement les droits de l'individu au droit d'existence de la communauté et va même jusqu'à décider en matière pénale la *rétroactivité des lois.*

Sans avoir à prendre parti pour ou contre cette décision, il est bien permis de penser qu'en matière juridique un législateur révolutionnaire ne peut être plus hardi.

Il n'y a donc pas à s'étonner si les peuples qui appliquent de telles mesures trouvent dans notre volonté formelle de rester fidèles aux textes des traités et des lois un symptôme de vieillesse et la marque d'une absence totale de force créatrice.

Nous ne pourrons cependant jamais renoncer à cette idée que les conventions légalement formées tiennent lieu de lois à ceux qui les ont faites même si on nous objecte qu'au-dessus des lois et des traités il y a les faits qui surviennent, imprévisibles lors de la confection de ces lois, il y a aussi les hommes qui changent et de mentalité et de besoins dans le temps, il y a enfin la vie.

Mais c'est alors qu'une pareille critique peut nous être profitable, faite par des peuples qui ne sont pas loin de nous et qui peuvent donc si nous voulons prendre la peine de les comprendre nous donner un utile enseignement. Il n'est nullement question pour nous de prendre des mesures révolutionnaires et en promulguant ces nouveaux codes de renoncer entièrement à la légalité et à cet esprit classique qui nous a donné, avec la clarté, le respect des textes et ainsi l'ordre, la stabilité.

Mais sans renoncer à cet ordre et sans annuler nos textes, traités ou contrats, nous pouvons mieux adapter les décisions qu'ils commandent, aux circonstances de la vie, au nouvel esprit des hommes, à la vie. C'est une question de mesure, une question d'harmonie. Mais, en France, nous ne manquons ni d'harmonie ni de mesure, ni de faculté d'adaptation.

Nous pourrions alors donner de nouveaux sens aux mots *stabilisation* et *contrats.* Keyserling n'auraient pas vu ainsi tout à fait juste. Le pendule en mouvement n'est pas toujours aux points extrêmes. Un centre existe.

H. S.

GRANDEUR ET SERVITUDE DE L'AVOCAT
ESSAI SUR LA DÉFENSE

Le Palais-Bourbon et le Palais de Justice étant fermés l'un et l'autre, Me Henri Torrès a quitté Paris pour le Cap Martin, où il passe le mois de septembre.

De même que beaucoup d'écrivains tenus à Paris par des obligations, Me Henri Torrès consacre ses vacances à la rédaction d'un livre :

GRANDEUR ET SERVITUDE
DE L'AVOCAT
ESSAI SUR LA DEFENSE

vaste et passionnant sujet, d'immédiate actualité, qui doit paraître à la « rentrée », aux Editions du Sagittaire.

SAVOIR PLAIRE

Je ne soupçonnais pas que les petites chaussettes, ou socquettes, dont je vous entretenais dans ma dernière chronique, pouvaient avoir pris une telle place dans l'affection de quelques jeunes personnes ; certaines de mes lectrices se sont pourtant donné la peine de m'écrire pour me dire sans ambages que je devais sûrement être une vieille grincheuse n'entendant rien à la mode et que, d'ailleurs, j'éprouvais le besoin de me retrancher derrière l'opinion d'un académicien, ce qui, d'après mes aimables correspondantes, prouve surabondamment que je suis bien à court d'idées.

Eh bien, mesdemoiselles, ne vous en déplaise, je vous confierai que je ne suis encore ni antique, ni cacochyme, ni gâteuse, Dieu merci ! En ce qui concerne la mode, je la suis, moi aussi, naturellement, mais jamais en aveugle.

Une femme élégante n'est pas en effet forcément la femme qui s'habille à la mode d'avant-hier ou d'après-demain ; l'élégance a des règles dont la principale exige chez la femme une harmonie complète de la tête aux pieds. Une robe ou un tailleur bien coupé, un chapeau fait pour votre tête et si possible sur votre tête; une chaussure parfaite; quant aux accessoires, bas, sac, fourrure, ils doivent être de qualité.

Et maintenant, dites-moi en toute sincérité combien vous rencontrez de femmes qui correspondent vraiment à cet idéal. Bien peu, n'est-ce pas, et c'est grand dommage, car le laisser-aller, qu'on a souvent décoré du nom pompeux d'individualisme ou simplement d'originalité fantaisiste, a fait le plus grand tort à la cause féminine. C'est au nom de cet individualisme mal compris que beaucoup de femmes ont négligé le premier de leurs devoirs qui est de savoir plaire ; et les pauvres maris de se lamenter. Un homme aimable me disait il y a quelques jours : « Je ne dois pas être très à plaindre, puisque ma femme est pour moi une bonne camarade, qu'elle est intelligente et excellente femme d'intérieur; mais, hélas, elle n'a malheureusement aucune coquetterie, et je lui reproche souvent de s'habiller n'importe comment et de se coiffer à la diable. « Ça n'a aucune importance », me répond-elle, chaque fois que je hasarde une observation. Je ne suis pas du tout de son avis, car je trouve, moi pauvre homme, que ça a au contraire une importance énorme. »

Je ne connais pas cette dame, mais c'est elle réellement que je plains d'être si peu avisée. Si je la connaissais, je lui dirais ceci : l'homme le plus intelligent, s'il rend toujours hommage à toutes les qualités morales de notre sexe, ne peut pas s'empêcher d'être avant tout sensible à nos qualités physiques et à notre apparence, et si le devoir l'oblige à accompagner une femme dans un endroit public, soyez sûres et certaines, Mesdames, que ce devoir sera accompli par lui avec zèle et même avec ferveur, si la femme est jolie et si par surcroît elle est élégante.

Point n'est besoin d'être constamment vêtue de neuf pour être élégante ; vous remarquerez que je ne dis pas « chic », mais « élégante ». C'est qu'il y a une énorme différence entre ces deux qualificatifs : une femme élégante peut souvent avoir du chic, tandis qu'une femme chic peut souvent manquer totalement d'élégance. A part quelques jeunes étourneaux qui se laissent facilement éblouir par un brillant plumage, les hommes admirent toujours les femmes habillées simplement, car la simplicité a été de tout temps le critérium de la vraie élégance.

« Les hommes préfèrent les blondes », a dit une romancière américaine ; vérité peut-être, il y a quelques années ; mais aujourd'hui les mâles doivent logiquement préférer les rousses, puisque le roux est la couleur à la mode. Aimez-vous le roux, on en a mis partout. Sur certaines têtes c'est évidemment d'un charmant effet, sur d'autres on aimerait mieux du châtain ou du noir... Oui, mais c'est la mode. Eh bien, chères lectrices, avant de sacrifier à cette mode, regardez-vous bien, scrutez-vous bien dans votre miroir et ne dédaignez pas de prendre conseil de ceux qui vous entourent.

Enfin, quelle que soit la couleur de vos cheveux, soignez-les, brossez-les longuement matin et soir, vous les rendrez ainsi souples et brillants, qualités qui constituent leur beauté fondamentale.

Que vous soyez blonde, brune ou rouquine, efforcez-vous d'être belles, agréables et montrez-vous intelligentes sans ostentation. Evidemment toutes ces qualités ne s'acquièrent pas en cinq minutes ; pour les obtenir patience et discipline interviennent, et il est indispensable de placer haut son ambition ; on n'est jamais trop exigeant pour soi-même. Qu'il s'agisse de beauté physique ou de culture morale ou intellectuelle, il convient de toujours chercher à s'élever, car je tiens pour odieux le principe démagogique du nivellement par le bas. Et comme se plaît à le répéter un de mes amis : « Tant que nous glorifierons « des élites », notre pays ira à la ruine ; mais le jour où nous en reviendrons à « une élite », alors, mais alors seulement, tous les espoirs seront permis. »

NICOLE CLARY.

DANS LE JARDIN DE M. MAURICE MAGRE

A Saint-Raphaël, tout près des rochers rouges qui se reflètent dans l'eau transparente, j'ai trouvé l'auteur de tant de vers exquis installé à l'ombre odorante des eucalyptus. Coiffé d'un immense chapeau de paille, il m'accueille d'un large sourire, sur la table de fer de gros bouquins s'éparpillent, vieux récits de voyages, mémoires oubliés.

— J'adore ces très anciennes histoires, il faut souvent avaler de longs chapitres indigestes, mais on y trouve des récits naïfs ou horrifiants toujours bourrés de détails trop beaux pour être inventés.

— Maître, à quel moment de votre jeunesse avez-vous commencé à écrire?

Le clair regard se pose, cherchant dans le passé.

— Vers quatorze ans, je crois... J'ai eu tout à coup le désir fou d'être poète, rien ne me semblait plus magnifique, mais comme je ne savais comment m'exprimer, je



M. Maurice Magre

me suis astreint à copier des centaines de vers... J'avais à ce moment la passion des longues randonnées en montagne, avec mon ami « Romuald Joubé », qui déjà se destinait au théâtre. Nous partions, un léger baluchon sur l'épaule, on déjeunait au bord d'un ruisseau ou dans une auberge de rouliers; le soir nous trouvait dans la cabane d'un berger et, après avoir partagé avec lui notre frugal repas, nous acceptions l'abri pour le sommeil.

J'ai le souvenir de nuits admirables dans le grand silence, la chaude odeur des bêtes, et le ciel plein d'étoiles.

Nous revenions harassés chez nos parents, à Toulouse, grisés d'air pur, les yeux lourds de la lumière des beaux paysages; c'étaient, tout en marchant, d'interminables discussions âpres, orgueilleuses, comme seuls en connaissent les êtres très jeunes et très neufs.

— Mais vos premiers ouvrages?

— Tout d'abord une revue de jeunes, fondée par nous, *l'Effort*, et enfin mon premier volume de vers, *la Chanson des Heures*, qu'édita Fasquelle. J'avais, avec la tranquille assurance d'un « moins de vingt ans », envoyé mon manuscrit à Paris; lorsque j'ai su qu'il était accepté, j'ai eu une grande joie, mais aucune surprise, cela me semblait si simple.

Fasquelle, qui est un très charmant bonhomme, s'est toujours montré prêt à aider les débutants. Mais j'avais surtout la veine de venir dès après les succès d'Edmond Rostand et de Mme de Noailles, qui avaient été de grosses réussites de librairie. Là a été ma chance, je l'ai compris beaucoup plus tard.

Ensuite parut *l'Eveil*, en collaboration avec mon frère André Magre, qui a sagement lâché la poésie pour la grande administration. Secrétaire de la présidence, il vit, aux côtés de « M. Lebrun », la passionnante aventure de notre époque. Un peu plus tard, vinrent *Les Lèvres et le Secret, les Belles de Nuit, la Montée aux Enfers*, etc.

Entre temps, quelques pièces de théâtre, à « Antoine », aux « Arts ». *La Mort Enchaînée*, trois actes aux Théâtre Français, que jouèrent De Max et Delvair; *Arlequin*, avec Suzanne Paris, Romuald Joubé et Fernande Cabanel, qui a lâché les planches pour la littérature.

— Vous aimez le théâtre?

— Profondément, il m'a donné des joies parfaites. Voir son œuvre vivre, évoluer à travers les natures diverses des comédiens, attendre les réactions du public, c'est une source de sensations parfois décevantes, mais toujours curieuses.

— Et vos romans, maître, cette *Prinscilla d'Alexandrie*, dont vous avez fait une merveilleuse histoire et une si poétique figure, a-t-elle vécue?

Je n'ai obtenu qu'un sourire et un regard d'une ironie nuancée de tendresse... un rêve... une réalité, je ne le saurai jamais!

— Depuis quelques années, je me sens surtout attiré par l'étude des sciences occultes et des religions orientales, particulièrement le boudhisme, qui est prodigieusement intéressant.

« Je partirai à la fin de cette automne pour les Indes, où je dois visiter certains monastères de moines et de savants; parmi eux j'ai de bons amis qui m'attendent. J'y resterai de longs mois, mêlé à la vie des sages, aux méditations en commun, à toute cette paix profonde à laquelle j'aspire.

— Quelle distance parcourue, maître, des vers des *Belles de Nuit* à ce grand renoncement que vous nommez *Sagesse*.

— Croyez-vous? J'ai retrouvé dans mes tout premiers essais de gamin deux petits poèmes, l'un a pour titre *l'Alchimiste* et l'autre *le Sabbat* ; on y trouve déjà mon inquiétude actuelle.

Maurice Magre s'est levé. Nous nous promenons à travers le grand jardin; il me fait admirer ici un arbre rare, plus loin une petite famille de crapauds réfugiés à l'ombre d'une fontaine, et qui nous regardent sans aucune crainte.

Sur la mer, le soleil se couche dans une apothéose flamboyante.

M. ANDRAL.

RÉFLEXIONS SUR LE CINÉMA MUET

Déjà on en parle au passé et l'on rit de ce genre de spectacle fossile, ce qui ne rajeunit pas ceux qui ont assisté aux débuts tremblotants de l'image mouvante. On en rit avec pitié, comme d'une chose factice, convenue, en un mot irréelle. Mais le factice n'est-il pas le caractère essentiel du théâtre ? La convention n'est-elle pas son essence même et l'un de ses charmes les plus puissants ? Sans quoi l'art n'existerait pas et le spectacle de la rue nous satisferait mieux.

Quoi qu'on dise, il nous faudra toujours de l'artificiel pour nous séduire, mais d'une qualité qui nous donne l'illusion de la vérité.

Et cette illusion, nous l'avions parfaitement à l'époque du cinéma muet; on était mieux que séduit : ensorcelé, captivé ! L'on pouvait s'en rendre compte en comparant l'attitude des deux publics, celui du cinéma et celui du théâtre. Au théâtre, même de musique et particulièrement à l'Opéra, le spectateur est distrait; il parle avec sa voisine et il faut qu'il dépasse vraiment la mesure pour que des « chut ! » le rappellent à la bienséance. Au cinéma muet, au contraire, le silence le plus absolu, le plus religieux régnait dans la salle, chacun étant trop occupé à regarder et à lire les notices explicatives qui passaient périodiquement sur l'écran. On n'avait pas alors, et pour cause, à souffrir de la mauvaise diction de l'acteur : le mime était roi; la pantomime, cet art si délicat, tout de psychologie, a été pour un temps ressuscité par le cinéma muet : il est mort une seconde fois.

Durant sa courte survie, la mimique était tout. Avec quel accent muet de vérité, le héros prononçait la phrase que nous avions lue un quart de seconde auparavant et que nous relisions, plein d'émoi, sur ses lèvres. On en était d'autant plus ému que, prévenu de ce qu'il allait dire, on en savourait mieux l'éloquence, tandis que, de tous ses yeux, on en captait l'expression... Quel scandale si l'on s'était permis, au moment pathétique, de murmurer une réflexion, ou même de respirer fort : le moindre bruit empêchait le spectateur de *voir !*

Et puis, il y avait l'orchestre, un véritable orchestre avec des musiciens vivants : c'était l'excuse des délicats qui avaient un peu honte de leur assiduité à un genre de spectacle tenu alors pour primitif et enfantin. Ils dissimulaient leur instinctif goût de l'image derrière une prétendue dilection pour l'harmonie. Au cours de certaines « premières » on les entendait louer l'exécution, nommer, au passage l'auteur de telle phrase musicale et les œuvres d'où étaient extraites les mélodies qui composaient la macédoine symphonique indispensable amortisseur du monotone ronronnement de l'appareil cinématographique.

Oui, il y avait, en ce temps, des dilettantes et des salles particulièrement select où se réunissait un public de choix, c'est-à-dire des gens bien élevés. Il nous souvient des élégances magiques qui se pressaient, le vendredi, jour de première, au cinéma de l'avenue des Champs-Elysées (il n'y en avait qu'un alors); c'était la seule salle dont les fauteuils fussent confortables. Chaque jour avait son public attitré, on s'y retrouvait presque en famille et, sans se connaître, on échangeait des regards de sympathie. Tout habitué digne de ce nom tenait à honneur d'occuper toujours la même place. Les trois messieurs du contrôle, connaissant vos goûts, vous en remettaient le coupon avec un sourire complice et respectueux.

Ce cinéma était unique dans Paris : on y venait pour l'entr'acte. La salle se remplissait pendant le premier film; on était au complet pour le quart d'heure pendant lequel les lustres rallumés permettaient de se voir et de s'entretenir, en fumant des cigarettes dans le salon du bar (car on ne fumait pas dans la salle); après quoi, l'on se retirait discrètement avant la fin du second et dernier film.

On avait cependant eu l'agréable loisir de contempler vaguement les péripéties, identiquement équestres et sentimentales, du beau et chevaleresque cow-boy qui accomplissait des prouesses sur l'écran, tandis que les harmonies déchaînées par l'orchestre incitaient à la rêverie.

On suivait aussi avec intérêt, pendant quelques semaines, le manège amoureux du même spectateur auprès de la même dame; puis la dame changeait... ou bien c'était le contraire. Mille petites aventures se nouaient et se dénouaient ainsi dans l'ombre, au milieu de la sympathie environnante et au son des mêmes motifs, invariablement ramenés par les mêmes situations et péripéties d'une comédie ou d'un drame toujours identique.

Jamais on ne recréera une atmosphère aussi propice à la béatitude, l'image animait la musique, la musique poétisait l'image... c'était charmant !

Aujourd'hui, le rouleau à musique a dissipé la berçante symphonie et le « parlant » a tué la poésie du rêve.

PIERRE MORNAND.

TOUR DE BABEL

Vendredi 13

Aujourd'hui sera une rude journée pour le marc de café et les tarots, de même, nombreux vont être les paris aux courses, ainsi que les souscriptions à la Loterie Nationale et au Sweepstake. Mais un vendredi 13 a-t-il une action particulière sur notre destinée ? Les avis sont, comme toujours, partagés. Les superstitieux ne manquent pas de faire valoir le cas Napoléon, qui tendrait à attribuer au vendredi et surtout au vendredi 13, une influence mystérieuse.

Excelsior rappelle que le vendredi 23 avril 1779, Napoléon entrait à l'école de Brienne; le vendredi 13 décembre 1799, il était nommé premier consul; le vendredi 1804, il était fait empereur; le vendredi 1815 (mauvais vendredi celui-là) il s'embarquait pour Sainte-Hélène. Enfin, c'est le vendredi 7 mai 1838 que son tombeau fut offert au roi de France par l'Angleterre.

Ce ne sont là, sans doute, qu'étranges coïncidences.

Plus cher que la guerre

Intensifiant la campagne pour la sécurité de la circulation, la direction de la police de New-York a fait apposer partout une affiche donnant les chiffres comparatifs des victimes de la guerre et des accidents de la circulation, ainsi conçue :

« *Ce qui coûte plus cher que la guerre :*

« En dix-huit mois de guerre, les forces expéditionnaires ont perdu 50.310 tués et ont eu 182.674 blessés.

« Bilan des accidents de la circulation en temps de paix, aux Etats-Unis, pour la période de dix-huit mois se terminant le 20 juin 1935 : 51.200 morts et 1 million 304.000 blessés. »

Les pertes matérielles causées par les accidents d'automobiles, aux Etats-Unis, ont dépassé largement un milliard et demi de dollars, en 1 an, se chiffrant ainsi à plus du double des dommages causés par l'incendie.

Un mort toutes les 9 minutes. Un blessé toutes les 37 secondes. Et 3.000 dollars à la minute. Terrible bilan !

Le turc obligatoire aux téléphones à Istamboul

Poursuivant la nationalisation intégrale des services publics, les autorités d'Istamboul ont décidé que la langue française, qui était la langue auxiliaire des téléphones de l'ancienne capitale, sera dorénavant supprimée dans le service avec les abonnés, sauf à l'interurbain.

Cette décision a été prise à la suite du rachat des téléphones à la société anglaise exploitante.

Les usagers du service ne pourront, dorénavant, employer que la langue turque pour leurs communications avec le personnel.

De la marine à la peinture

M. Winston Churchill, qui fut le premier lord de l'Amirauté, c'est-à-dire ministre de la Marine britannique, séjourne actuellement au cap d'Antibes. Il s'y livre à son passe-temps favori : la peinture.

L'ancien ministre « fait » des marines après s'être occupé de la Marine de son pays. Au contraire du chancelier Hitler, il finit par la peinture...

Remarque

Une foule considérable de pieux admirateurs visitent la maison où habita l'immortel auteur de *Macbeth*.

A la sortie, une jeune femme déclare distraitement à son mari :

— Je viens de faire remarquer au guide que je ne comprends pas comment M. Shakespeare pouvait écrire ses pièces dans une maison qui ne désemplit jamais !

9.750 kilomètres à bicyclette

Un groupe de huit étudiants de l'Institut des Mines de Sverdlovsk vient d'accomplir une extraordinaire randonnée cycliste : Sverdlovsk-Leningrad.

Les courageux cyclistes quittèrent Sverdlovsk le 6 mai dernier, et parcoururent 9.750 kilomètres en 69 jours. De Sverdlovsk, ils se rendirent à Tachkent, et de là, à travers le désert de Kara-Koum, à Achabad. Ils traversèrent en bateau la mer Caspienne, débarquèrent au Caucase, et à travers l'Ukraine et la république russe, atteignirent Leningrad.

Ils comptent retourner à Sverdlovsk en 20 jours, par le chemin le plus direct.

Le Gérant : M. BOISARD.

Imp. GEORGES LANG, 11 *bis*, rue Curial, Paris.

LE SYSTÈME FINANCIER CHINOIS

Nous extrayons d'un très remarquable rapport sur la situation économique en Chine, présenté par M. P. Dupuy, président, à l'Assemblée générale de la Chambre de Commerce française de Chine, les passages suivants, qui concernent particulièrement la Banque et la Monnaie :

LA BANQUE

La finance et le commerce chinois ne jouent encore qu'un rôle secondaire dans les relations économiques extérieures de leur pays ; les profits en devises étrangères pouvant résulter des opérations normales traitées par ces branches n'interviennent que comme un faible appoint créditeur dans la balance des comptes.

Mais il est décevant de constater que, parallèlement aux progrès que réalisaient, au contact des étrangers, les commerçants et les banques modernes dans leurs rapports directs avec l'extérieur, tout l'organisme intérieur, laborieusement mis au point par de nombreuses générations pour servir d'intermédiaire entre les consommateurs d'un côté et les importateurs ou producteurs des grands ports, d'un autre, se disloquait et ne remplissait plus son rôle, malgré l'amélioration des moyens de transports.

Il y a 10 ans encore, les guerres civiles, conduites avec des armées peu nombreuses munies de pantoufles et de parapluies, respectant, moyennant une contribution raisonnable, les cités rencontrées sur leur route, apportaient peu de perturbations dans la vie économique intérieure ; elles observaient les vieilles, et combien humaines, règles chinoises du jeu. La Chine s'enrichissait par son export et par les remises des émigrés, qui, dans tous les pays, profitaient de la prospérité factice mondiale. Les provinces chinoises prospéraient aussi ; leur balance individuelle était presque partout favorable. Les communications par fer étaient à peu près ce qu'elles sont aujourd'hui. Les marchandises et la monnaie d'argent circulaient facilement et librement ; l'organisation du crédit était peut-être primitive et incommode à notre sens, mais s'était adaptée, tant bien que mal, par l'usage, aux besoins et aux conditions du pays. Aussi compliquées qu'elles paraissaient être en raison des diverses féodalités et monnaies provinciales, les relations entre les banques indigènes et les distributeurs de Shanghaï d'un côté et ceux des centres les plus éloignés de l'autre, s'étaient intimement établies ; le Chinois est un maître cambiste entraîné dès l'enfance à ces problèmes monétaires, et sait surmonter aisément toutes les difficultés occasionnées par les changes intérieurs.

Le développement du commerce chinois, en introduisant dans les guildes de jeunes et nouveaux éléments sans traditions, y a fait entrer en même temps la spéculation et l'inexpérience. C'est un des maux dont souffrent les corps de métiers d'aujourd'hui ; à peine est-il superficiellement instruit dans une spécialité, que le Chinois de Shanghaï, tenté par le rapide accroissement de la population, donc de la clientèle, cherche à s'établir à son compte et à s'enrichir le plus rapidement possible.

L'accroissement des armées et le perfectionnement de leurs moyens de destruction fournis par les étrangers, la lutte entre le Gouvernement Central et les clans militaires pour l'unification politique de la Chine, le banditisme et le communisme issus de la misère du peuple, née elle-même de la baisse des produits agricoles, du faible rendement de la terre, de la protection insuffisante contre les fléaux naturels, des taxes exagérées dont les campagnes ont été accablées et de l'absence de secours financiers organisés, ont détruit ce qui existait.

On peut donc dire que l'organisation commerciale et bancaire chinoise, dans ses rapports avec l'intérieur, est, pour le moment encore, inférieure à ce qu'elle était en 1925. Et le commerce souffrira de cette situation tant que la lutte entre le Gouvernement Central et les provinces d'un côté, et celle des banques gouvernementales et modernes (style européen) contre les banques indigènes d'un autre, ne sera pas terminée à l'avantage des premiers.

LA MONNAIE

Dans un but d'intérêt national en 1930, le Gouvernement de Nankin, en la personne d'un homme de valeur. T.-V. Soong, se préoccupa de fonder une banque d'émission, la « Central Bank of China », qui exercerait son contrôle sur les banques modernes privées, développerait l'escompte et le réescompte, unifierait la monnaie dans toute la Chine et introduirait dans le public la confiance dans le billet de banque, donc son usage courant.

A cette époque, aucune réglementation n'intervenait encore dans l'émission des monnaies. Les billets étaient émis par de nombreuses banques privées, dont les guichets étaient pris d'assaut par les détenteurs de leurs billets, chaque fois qu'une rumeur défavorable se répandait à leur sujet sur la place.

Dans les provinces de l'intérieur, circulaient des dollars argent ou papier de toutes sortes, et la variation journalière des cours de la monnaie de cuivre enrichissait les changeurs, mais compliquait les comptes. Enfin, le Taël, lingot d'argent fin, que sa nature mettait à l'abri de toute dévaluation, avait bien l'entière confiance du public, mais était d'une teneur différente suivant les places qui en fondaient.

C'est le 1er février 1930, par la mise en usage du « gold unit » pour les règlements des droits de douane, qui, jusqu'alors, étaient effectués en Haikwan Taëls, que commença l'ère des réformes monétaires ; l'émission des billets de gold units par la banque du Ministère des Finances, la « Central Bank of China », commença le 1er mai 1931 et atteint aujourd'hui 375.000 G. U. environ.

Le 6 avril 1933, disparut le Taël, accompagné par les regrets unanimes des milieux commerciaux chinois et étrangers ; il fut remplacé par un nouveau dollar argent, d'un poids d'argent fin de 23 grammes 493448, destiné à supplanter tous les autres.

Après avoir organisé l'agence centrale de Shanghaï, la « Central Bank of China » a commencé à ouvrir des succursales à l'intérieur pour activer l'uniformité de la monnaie, et favoriser les échanges par l'escompte des traites et des billets à ordre, par l'usage des chèques que les milieux financiers chinois cherchent à répandre davantage — et par la circulation des billets au lieu du métal.

Sous ce dernier rapport, des progrès appréciables ont été réalisés depuis plusieurs années.

Les banques modernes chinoises sont aujourd'hui mieux organisées, elles ont plus de réserves mais moins facilement réalisables ; les emprunts intérieurs, dont elles détiennent la plus grande partie en portefeuille, leur ont permis jusqu'à présent d'encaisser des sommes importantes en intérêt et en remboursement de capital. Depuis les événements de Shanghaï de 1932, qui occasionnèrent une ruée sur toutes les banques et les obligèrent à fermer leurs portes pendant plus d'un mois, paralysant ainsi toute la vie commerciale, les milieux bancaires ont adopté une politique plus prudente en faisant peu à peu rentrer les avances et en resserrant les crédits. Cependant, la situation des banques chinoises de dépôt se ressent de l'absence de banques foncières ou industrielles ; la plupart ont été entraînées à faire des prêts hypothécaires sur des terrains dont la réalisation est devenue impossible, et des prêts à long terme contre des garanties pour le moment gelées alors qu'elles-mêmes ont des engagements à court terme. Elles seraient donc particulièrement vulnérables à une demande massive de retraits de la part de leurs déposants.

La politique actuelle du Ministère des Finances paraît être dirigée vers la concentration des stocks d'argent et le monopole d'émission des billets par sa banque, le contrôle et le soutien des banques modernes (dites style européen) et la fermeture progressive des banques indigènes ou leur confinement dans un rôle de second plan.

Mais tous ces progrès ne pourront être acquis et consolidés qu'en maintenant la confiance. C'est sur cette dernière surtout que repose l'édifice bancaire chinois ; le destin des banques, plus que dans les autres pays, est lié à celui du Gouvernement en raison de leur volumineux portefeuille d'emprunts intérieurs et de l'aide financière qu'elles sont constamment appelées à lui prêter en raison de l'accroissement continu des déficits budgétaires.

L'on conçoit donc que, dans la crise monétaire très grave que traverse aujourd'hui la Chine, crise due, en grande partie, à la déflation et à la baisse des prix intérieurs, ses dirigeants cherchent par tous les moyens, à maintenir la confiance et hésitent à adopter ouvertement certaines mesures inflationnistes qui risqueraient de jeter l'inquiétude dans l'esprit du public et de l'inciter à retirer ses dépôts en exigeant leur remboursement intégral en dollars argent.

Composition des Comités chargés de rechercher et de proposer toutes mesures tendant à la suppression ou à la réduction des dépenses publiques.

Décrets promulgués le 4 août 1935

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

M. Emile DURAND, conseiller d'Etat, est nommé vice-président du Comité, en remplacement de M. VEIL-DURAND.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

M. BRANCHER, membre du Conseil national économique, est nommé membre du Comité, en remplacement de M. Henri GIRARD.

MINISTERE DES P. T. T.

MM. Paul ROQUERE, conseiller d'Etat, vice-président.
FLOURET, conseiller référendaire à la Cour des comptes.
LAMBERT-RIBOT, membre du Conseil national économique.
MARROU.
QUENOT, directeur de l'exploitation postale et des services financiers.
PIGNOCHET, directeur du personnel.
GIRODET, directeur régional, à Paris.
VIDAL, inspecteur général, chef du service.
Le contrôleur des dépenses engagées auprès du ministère des postes, des télégraphes et des téléphones.

Décret promulgué le 20 juillet 1935

MINISTERE DES P. T. T.

M. René LAMBERT, ingénieur-conseil en organisation industrielle, est nommé membre du Comité en remplacement de M. MARROU.

Décret promulgué le 4 août 1935

MINISTERE
DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

MM. Georges BONNET, ministre du commerce et de l'industrie, président.
COYNE, conseiller maître à la Cour des comptes, vice-président.
DEVAUX, inspecteur des finances.
GOUNOD, membre du conseil national économique.
FAYOL, membre du comité national de l'organisation française.
FIGHIERA, conseiller d'Etat en service extraordinaire, directeur des affaires commerciales et industrielles.
LOUYRIAC, sous-directeur à l'administration centrale.
GAUTIER, attaché commercial.
DOUAL, inspecteur général des finances.
Le contrôleur des dépenses engagées auprès du ministère du Commerce et de l'Industrie.

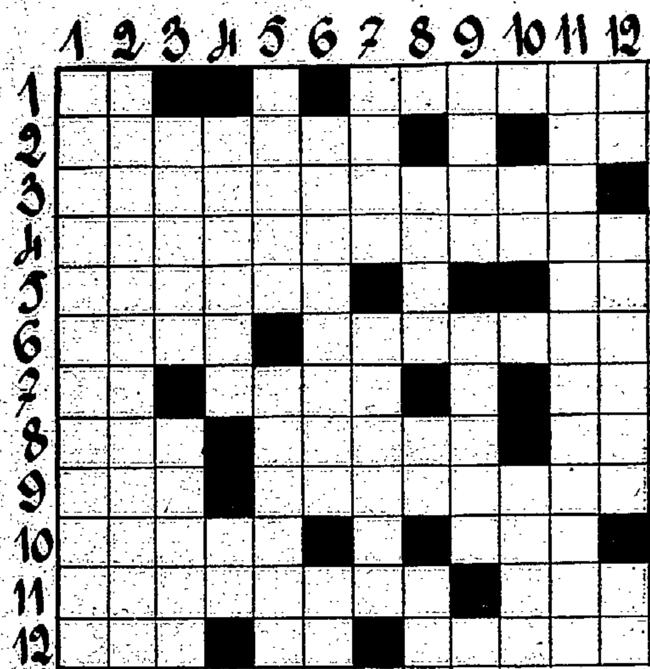
Décret promulgué le 20 juillet 1935

EDUCATION NATIONALE

Par arrêté des 25 et 31 juillet 1935 :
1° A été désigné pour assister, avec voix consultative aux séances plénières du comité chargé, en ce qui concerne le ministère de l'Education nationale, de rechercher et de proposer toutes mesures tendant à la suppression ou à la réduction des dépenses publiques, M. MARS, directeur de cabinet ;
2° Ont été nommés rapporteurs, avec voix consultative, auprès du même comité :
MM. LECOUTURIER, sous-directeur à la direction de l'enseignement supérieur ;
LABASTE, professeur agrégé des lycées des départements ;
QUEVRON, professeur à l'école nationale des arts et métiers ;
POLIN, inspecteur primaire de la Seine.
3° Ont été nommés :
a) secrétaire général dudit Comité, avec voix consultative : M. LECOUTURIER.
b) secrétaires :
MM. COHEN, chef de bureau à la direction de l'enseignement secondaire ;
JAMATI, sous-chef de bureau à la direction de l'enseignement supérieur ;
HITTE, sous-chef de bureau à la direction de l'enseignement primaire.



MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

I. — Saint des Pyrénées - La marée y est très appréciée.
II. — Livra la France aux Anglais - Porte le nom d'un cheval de race.
III. — Grand compositeur d'opéras.
IV. — Abritaient les gens de maison.
V. — Monsieur de Valéra est son émule - Bien ou mal.
VI. — En guerre avec la route - Ennuieras.
VII. — Initiales d'un savant philologue et historien français du siècle dernier - Attendu par certains avec impatience - Répété il indique la décrépitude.
VIII. — On y fait de beaux discours - Elève de Raphaël - Préfixe.
IX. — Anagramme d'un relatif - A la traîne.
X. — « Lumière de Dieu » en langue hébraïque - Se sont abstenus.
XI. — Ville de Prusse - Se suivent mais ne se ressemblent pas.
XII. — Fleuve côtier - Pronom - Enflamma.

VERTICALEMENT

1. — Trinités.
2. — Equivoque.
3. — L'idiot du village en est un - Ce que l'on n'accepte pas de son prochain.
4. — Renferment parfois des matières dangereuses - Article étrange.
5. — Mérité une rémunération - Borde.
6. — Praticien anglais du 18e siècle qui avait deux cordes à son arc - Précède un futur dans un proverbe gai.
7. — Retourné c'est un mâle - On y guerroya.
8. — Son opposé sert souvent à le faire découvrir - Etendue d'eau - Aucun.
9. — Teinté - Le premier président du Reich.
10. — Onze et quatre - On y flâne.
11. — Qui appartiennent à une époque lointaine.
12. — Terminaison d'infinitif - Dans une formule cabalistique - Oc étranger.

SOLUTION DU PROBLÈME PRÉCÉDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	s	o	u	v	e	n	a	n	c	e	■
2	o	u	v	r	i	e	r	■	e	m	s
3	n	■	u	i	t	l	a	n	d	e	r
4	n	i	l	l	e	s	■	o	r	t	■
5	a	v	a	l	l	o	n	n	a	i	s
6	i	■	i	e	■	n	u	i	t	s	■
7	l	o	r	s	■	■	a	d	i	e	u
8	l	i	e	■	c	i	m	i	e	r	s
9	e	s	s	a	r	d	e	■	r	a	■
10	r	e	■	l	i	a	s	■	s	i	c

Prix littéraire de un million

L'éditeur scandinave Albert Bonnier, de Stockholm, vient de lancer l'idée d'un vaste concours littéraire.

Il s'agirait d'une sorte de Prix Goncourt à la douzième puissance. En effet, douze éditeurs des douze principaux pays européens soumettraient leurs meilleurs manuscrits à douze jurys hautement qualifiés. Ceux-ci choisiraient chacun un roman, lequel serait envoyé en Suède où un jury suprême décernerait au meilleur un prix d'environ 300.000 francs.

L'ouvrage ainsi primé serait édité et traduit dans la plupart des langues du monde et l'heureux auteur d'un chef-d'œuvre si universellement reconnu serait assuré d'un bénéfice matériel que l'on évalue d'ores et déjà à un million de francs.

Des haras d'Aurochs

Dans le village de Néanderthal, près de Dusseldorf, fameux dans les annales des sciences préhistoriques par la découverte que l'on y fit, au siècle dernier, de l' « Homme de Néanderthal », vient d'être inauguré un parc naturel d'une cinquantaine d'hectares destiné à abriter des spécimens de la faune de l'époque glaciaire.

Jusqu'à présent, on y a lâché un auroch, une femelle de bison et un élan. On espère pouvoir s'y livrer à un croisement entre les aurochs et les bisons, pour rafraîchir le sang de cette dernière espèce que l'on s'efforce d'acclimater de nouveau en Allemagne.

Le Gérant : M. Boisard.

Imp. GEORGES LANG, 11 *bis*, rue Curial, Paris.

L'EUROPÉEN

Économique — Littéraire

HEBDOMADAIRE

7e ANNÉE. — N° 299 PARIS, LE VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1935 PRIX : 0.75

P. O. - MIDI
RENTREE DES VACANCES 1935
(Septembre-Octobre)

TRAINS EXPRESS SUPPLEMENTAIRES

1° — Entre ANGOULEME (dép. 10 h. 15) et PARIS-QUAI D'ORSAY (arr. 15 h. 57) les 1er et 2 septembre et du 16 septembre au 2 octobre inclus (toutes classes).

2° — Entre ANGOULEME (dép 22 h. 13) et PARIS-QUAI D'ORSAY (arr. 4 h. 52) du 16 septembre (nuit du 16 au 17) au 2 octobre inclus (nuit du 2 au 3) (toutes classes).

3° — Entre PERIGUEUX (dép. 20 h. 56) et PARIS-AUSTERLITZ (arr. 4 h. 50) du 24 septembre inclus (nuit du 30 septembre au 1er octobre) (3e classe).

4° — Entre LIMOGES (dép. 13 h. 24) et PARIS-AUSTERLITZ (arr. 18 h. 50) du 16 septembre au 2 octobre inclus (toutes classes).

5° — Entre LIMOGES (dép. 23 h. 07) et PARIS-QUAI D'ORSAY (arr. 5 h. 29) jusqu'au 6 octobre inclus (nuit du 6 ou 7) (toutes classes).

6° — Entre RODEZ (dép. 16 h. 04) et PARIS-AUSTERLITZ (arr. 4 h. 50) du 24 septembre (nuit du 24 au 25) au 30 septembre inclus (nuit du 30 septembre au 1er octobre) (3e classse).

7° — Entre AURILLAC (dép. 17. 41), NEUSSARGUES (dép. 18 h. 02) et PARIS-AUSTERLITZ (arr. 4 h. 50) du 24 septembre (nuit du 24 au 25) au 30 septembre inclus (nuit du 30 septembre au 1er octobre) (3e classe).

Ces trains desservent les principales gares du parcours.

Pour plus amples renseignements consulter les affiches placardées dans les gares du réseau P. O.-Midi.

P. O.-MIDI

LA COTE D'ARGENT
LA COTE BASQUE — LES PYRÉNÉES

TRAIN SPÉCIAL
2 et 3e classes

PARIS-BORDEAUX-ARCACHON
BIARRITZ-PAU-LOURDES
et retour

Départ de Paris-Quai-d'Orsay
Jeudi 5 septembre à 22 h. 15.
retour individuel par Bordeaux

BILLETS SPÉCIAUX D'ALLER ET RETOUR
Valables jusqu'au 11 septembre
avec réduction de 60 %
2e *cl. :* 225 *fr. ;* 3e *cl. :* 145 *fr.*

Des billets complémentaires avec réduction de 50 % permettant de rejoindre le train spécial à Paris peuvent être délivrés par certaines gares des Réseaux P. O.-Midi. Alsave-Lorraine, Est, Etat et Nord.

Renseignements et billets : aux gares de Paris-Quai-d'Orsay et d'Austerlitz; aux Agences P.-O.-MIDI, 16, bd des Capucines et 126 bd. Raspail ; aux gares intéressées, au bureau des chemins de fer, Maison du Tourisme, 127, Champs-Elysées ; voyages à forfait : Bureau de Tourisme de la gare du Quai-d'Orsay et principales agences de voyages.

P. L. M.

FOIRE INTERNATIONALE DE MARSEILLE

PROLONGATION DE LA VALIDITE

DES BILLETS D'ALLER ET RETOUR

P.-L.M.

Marseille verra se dérouler du 14 au 30 septembre, sa grande Foire internationale où seront présentés les échantillons du marché métropolitain et colonial.

A cette occasion, les billets d'aller et retour délivrés par les gares des grands réseaux français, pendant la période du 13 au 30 septembre, seront valables exceptionnellement jusqu'au 1er octobre.

Si vous êtes membre d'un groupe de 10 personnes appartenant à une même organisation commerciale, industrielle ou agricole, vous ne paierez que moitié prix pour votre voyage.

Marseille à cette époque se montre particulièrement attrayante. Ville de gaîté et de lumière, elle conquiert tout entier celui qui passe. Vous serez ravi par l'animation colorée de ses avenues, de ses quais, de ses ports, l'aménité souriante et joyeuse de ses habitants, le merveilleux spectacle de ses sites, de ses calanques sous un ciel idéal. Allez-y ! vous ferez un beau voyage.